Neuchâtel — No 131 (12 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 9 juin 1955

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE KREMLIN FAIT SA COUR À L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE

Le grand jeu

La note soviétique adressée à l'Allemagne d'Adenauer, pour n'être pas un événement tout à fait inattendu, n'en est pas moins d'une évidente gravité. Elle peut marquer un tournant de la politique internationale d'après-guerre et, de ce fait, entraîner des conséquences qu'il faut, dès maintenant, regarder en face. L'U. R. S.S., une fois de plus, ne craint pas de se déjuger. Ce chancelier Adenauer que, tout récemment encore, elle affectait de considérer comme un laquais de la politique américaine, elle le traite maintenant avec des ménagements qu'atteste la teneur même de la note publiée avant-hier. Ce n'est pas Rapallo, ce n'est pas le pacte hitléro-stalinien de sinistre mémoire. Mais l'U. R. S. S., néanmoins, s'engage dans cette voie, et cela sans se soucier de ménager l'opinion publique, ni les éventuelles susceptibilités de ses propres valets, comme Grotewohl et Ulbricht.

Et le fait est de beaucoup plus de poids que celui constitué par les précédents autrichien ou yougoslave. Car il s'agit, cette fois, d'avances à une nation comme l'Allemagne que l'on considérait il y a dix ans comme rayée de la carte, mais qui tend à redevenir aujourd'hui une puissance de premier plan en Europe et l'arbitre possible entre les deux blocs qui se partagent le monde.

♠ ♠

Notons que la Russie n'aura pas été longue à tirer les conséquences de l'état de souveraineté restitué à l'Allemagne par les accords de Paris. Alors que les naïfs pensaient qu'elle ne ferait que s'irriter de la conclusion de ces accords, voici que beaucoup plus habilement elle dégage de leur substance ce qui peut tourner à son profit. Certes, pour l'instant, il n'est question que de demander à Bonn le rétablissement de relations diplomatiques et économiques. Mais à lire attentivement la note soviétique, on s'aperçoit que celle-ci contient bien autre chose.

D'abord, toujours si habilement, Moscou fait vibrer la corde sentimentale. Les deux peuples allemand et russe, sont ceux qui ont le plus souffert de la guerre ! (On se garde de dire que, précisément, cette guerre a été rendue possible par une collusion germano-russe !) Dans ces conditions, ils ont intérêt à éviter le retour d'une catastrophe semblable. D'où nécessité pour eux d'aboutir à une entente. Il n'est ensuite jusqu'à la perspective d'une réunification possible, vœu cher à tous les Allemands, que ne laisse entrevoir ce même instrument diplomatique.

Or, si «Européen» qu'il soit, le chancelier Adenauer ne saurait rester insensible à cette voix de sirène. En un sens, l'appel russe marque, certes, un triomphe de sa politique. Le chef du gouvernement de Bonn peut prouver à ses adversaires sociaux-démocrates à quel point ils se trompaient en prétendant que les accords de Paris constitueraient un fossé infranchissable entre la République fédérale et l'Union soviétique. Mais en un autre sens, le chancelier est forcément embarrassé.

Répondre sans autre à l'appel du pied ainsi adressé, c'est plus ou moins affirmer une indépendance de mouvement à l'égard des puissances de l'Ouest qui ont été jusqu'à présent les plus fidèles soutiens d'Adenauer. Mais, par contre, refuser l'invite purement et simplement, c'est se mettre à dos l'opinion allemande qui exige de plus en plus que le pays joue un rôle international grandissant et qui aspire avant tout à la réunification.

♠ ♠

Il est encore heureux pour les Alliés que la République fédérale ait à sa tête un homme comme Adenauer qui a opté pour le camp occidental et qui, de ce fait, maintiendra avec l'Ouest les contacts nécessaires, on veut l'espérer du moins, avant d'entreprendre des démarches avec l'Est. Mais Adenauer a quatre-vingts ans. Qui dira quelle politique adopteront demain ses successeurs ?

L'Occident, à la vérité, vient d'être placé dans une position délicate par la nouvelle manœuvre diplomatique de l'U. R. S. S. qui dépasse en audace toutes les précédentes. Il faut que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France se concertent de nouveau sérieusement. Il faut que ces nations reprennent l'initiative des opérations et démontrent à l'opinion mondiale — et à l'opinion allemande — qu'elles n'entendent pas être jouées et qu'une paix véritable ne saurait être instaurée, sans que soit assurée leur suprématie. Car elles continuent à représenter, dans l'univers, des valeurs de liberté sans lesquelles il n'y a pas d'organisation internationale viable qui soit possible.

René BRAICHET.

M. Adenauer aurait accepté de se rendre à Moscou

La prise de contact germano-soviétique aurait lieu après la conférence des «Quatre» et à la suite des pourparlers entre Bonn et les Occidentaux

BONN, 8, (Reuter). — On annonce, de source autorisée, que le chancelier Adenauer a accepté, sous certaines conditions, l'invitation du gouvernement soviétique de se rendre à Moscou. Cette acceptation sera communiquée dans une déclaration gouvernementale, dont la publication est imminente.

« Le gouvernement de Bonn se félicite de la démarche soviétique »

BONN, 8, (A.F.P.) — Dans un premier communiqué officiel le gouvernement fédéral déclare qu'il « se félicite de la proposition contenue dans la note de l'U.R.S.S. ».

De son côté, un porte-parole a justifié la nécessité de procéder à une étude approfondie de la note soviétique. « Il importe de savoir si la présence d'un ambassadeur de la République fédérale à Moscou est compatible avec la présence d'un ambassadeur de la République démocratique d'Allemagne orientale. D'autre part, il faut examiner dans quelle mesure les propositions soviétiques sont susceptibles d'affecter les relations existantes avec nos alliés occidentaux. » Le plus rapidement possible, a poursuivi le porte-parole, un contact sera pris avec les puissances occidentales en vue de préciser ce point.

Répondant à une question, il a ensuite précisé que les relations entre la République fédérale et l'U.R.S.S. ne seraient pas établies avant la conférence des quatre, le gouvernement de Bonn désirant s'abstenir de toute démarche susceptible de retarder l'ouverture de cette conférence.

Conseil des ministres extraordinaire

BONN, 8, (A.F.P.) — Le Conseil des ministres s'est réuni mercredi soir en séance extraordinaire afin d'examiner à nouveau l'invitation adressée par le gouvernement soviétique.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Malaise à Paris dans les milieux européens

M. Molotov déjeune aujourd'hui avec MM. Faure et Pinay

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Invité par MM. Pinay et Edgar Faure, le ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique assiste aujourd'hui à un déjeuner de vingt couverts organisé en son honneur à l'occasion de son bref passage à Paris.

En dépit de la brièveté de cette escale parisienne, première étape d'un voyage qui doit le conduire à San Francisco où l'O. N. U. célébrera le 10me anniversaire de sa fondation, M. Molotov aura certainement l'occasion de s'entretenir avec les dirigeants français et de faire avec eux, selon la formule consacrée, un vaste tour d'horizon international.

La bombe soviétique a surpris

Les sujets ne feront certes pas défaut et en tout premier lieu, MM. Pinay et Faure ne manqueront pas d'évoquer avec leur hôte d'honneur l'invitation que celui-ci vient de lancer au chancelier Adenauer. La nouvelle a fait sensation et quoi qu'en aient dit certains commentateurs toujours prompts à s'affirmer détenteurs des plus impénétrables secrets de la haute diplomatie, il est certain que la bombe soviétique a causé une très grande surprise.

A la réalité d'ailleurs, l'initiative russe en elle-même a provoqué moins d'étonnement que la rapidité avec laquelle elle a été formulée. Depuis la signature du traité autrichien et la réconciliation de Belgrade, les experts occidentaux s'attendaient, en effet, à un geste du Kremlin vis-à-vis de l'Allemagne de l'Ouest. En revanche, ils estimaient que l'affaire demanderait un certain temps pour être préparée et l'opinion générale était que Moscou ne dévoilerait ses batteries qu'après la conférence à quatre. Une fois de plus, l'U. R. S. S. a déjoué les pronostics occidentaux et prenant de vitesse les capitales du monde libre, elle a étalé son jeu sans laisser à ses interlocuteurs le temps nécessaire pour se concerter sur l'attitude à prendre.

Pessimisme

Sur un autre plan, la lettre de M. Molotov au chancelier a suscité un certain malaise dans les milieux politiques, notamment dans les cercles européens où l'on redoute que l'Allemagne ne fasse désormais payer très cher sa collaboration au bloc de l'ouest, et cela d'autant plus qu'elle se sait maintenant courtisée par le grand partenaire soviétique.

Cette impression pessimiste a été résumée en une phrase par M. Maurice Schumann, M. R. P., ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères qui, invité à donner son avis sur l'initiative russe, a déclaré : « Ce que Moscou offre au chancelier Adenauer, ce n'est pas l'établissement de relations diplomatiques avec l'Allemagne de l'Ouest, c'est en réalité un nouveau pacte germano-soviétique. »

Le propos peut sans doute paraître anticiper sur la suite des événements. Il n'empêche malgré tout, et le président Eisenhower l'a lui-même reconnu hier au cours de sa conférence de presse, que l'équilibre du bloc occidental est désormais presque uniquement fondé sur la fidélité de la République de Bonn aux engagements que celle-ci a souscrits vis-à-vis des nations libres en contrepartie du rétablissement de sa souveraineté. Là est le nœud du problème et il aide à comprendre la perplexité de ceux qui pensent à l'avenir, c'est-à-dire au jour où le chancelier Adenauer n'étant plus là, l'Allemagne de l'Ouest sera une fois encore livrée à ses démons.

M.-G. G.

Stockholm : une forêt de drapeaux

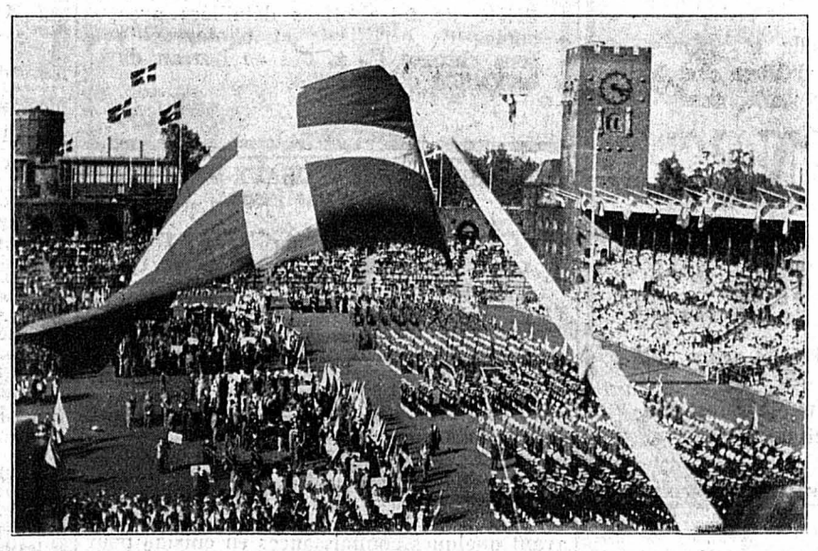

La Suède a célébré la « Journée des drapeaux » (qui est la fête nationale). Dans le stade de Stockholm, tandis que flottaient les emblèmes à croix jaune sur fond bleu, des groupes d'armée et de marine et des sociétés civiles s'étaient réunis pour recevoir du roi Gustave VI leur nouveau drapeau.

La route s'étant effondrée à la suite des pluies torrentielles

Trois autos s'écrasent en pleine nuit dans un torrent savoyard

Plusieurs corps emportés par les eaux tumultueuses

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE (Savoie), 8, (A.F.P.) — Les pluies torrentielles qui sont tombées sur les Alpes et ont causé la crue des rivières ont fait d'importants dégâts et plusieurs victimes.

En effet, la crue de l'Arc a provoqué un effondrement, sur une cinquantaine de mètres, de la route nationale No 56, au-dessous de Saint-Julien-de-Marienne et trois automobiles dont les conducteurs ne purent voir la brèche dans l'obscurité, sont tombées dans les eaux bouillonnantes du torrent. Les deux passagers de l'une d'elles purent se sauver et donnèrent l'alerte. Des personnes se trouvant à bord des deux autres voitures et dont on ignore le nombre, une seulement a été retrouvée noyée.

Une nuit d'angoisse

Les riverains de l'Arc ont passé une nuit d'angoisse et de nombreuses maisons ont dû être évacuées. Saint-Jean-de-Maurienne est privé d'eau potable, les conduites ayant été emportées par l'effondrement de Saint-Julien. Des poteaux télégraphiques ont été arrachés et les routes riveraines sont inondées.

Une quatrième auto engloutie ?

GRENOBLE, 8, (A.F.P.) — Deux des trois automobiles ont pu être identifiées, mais il est encore impossible de savoir à combien s'élève le nombre des victimes.

Les corps des occupants d'une voiture ont été emportés par les eaux et l'on n'a retrouvé que l'un des corps des occupants de l'autre automobile. Ce sont les passagers du troisième véhicule qui, en sautant avant que leur voiture ne s'abîme dans le torrent, ont donné l'alerte.

Selon certains témoins, une quatrième automobile aurait également été engloutie par les eaux. D'autre part, on est sans nouvelles d'un employé d'une entreprise de la région qui était parti tôt, mercredi matin, pour se rendre de Saint-Jean-de-Maurienne à Saint-Michel-de-Maurienne (route sur laquelle s'est produite la brèche). Les recherches se poursuivent. L'eau aurait tendance à baisser, mais l'on craint de nouvelles chutes de pluie.

(Lire la suite en 11me page)

Cette «Alouette» à la tête de mort a battu un record de hauteur dans le ciel de Paris

Dans cet ascenseur transparent, l'ingénieur français Jean Boulet vient de descendre du septième ciel au-dessus de Paris : avec l'« Alouette II », il a décollé de l'aérodrome de Buc et atteint le record de hauteur de l'hélicoptère, 8260 m. Le commissaire de l'Aéroclub de France, Henri Tessier, félicite Jean Boulet, qui s'était revêtu d'une combinaison pneumatique et pourvu d'un masque à oxygène et de lunettes noires. (Le précédent record, 7470 m., était détenu par un hélicoptère américain du type Sikorsky XB 39.)

A L'OCCASION DE SON ANNIVERSAIRE

La reine Elizabeth délivre deux mille décorations ou titres nobiliaires

LONDRES, 8, (Reuter). — La reine Elizabeth a publié, à l'occasion de son anniversaire, une nouvelle « liste d'honneur » — la septième de son règne. Quelque 2000 Britanniques, de l'athlète célèbre à l'homme qui travailla toute sa vie dans les installations de canalisation londoniennes, se voient délivrer des décorations ou des titres nobiliaires La liste confère le titre de baron à quatre personnalités et de baronnet à quatre autres. 59 personnalités sont promues chevaliers.

L'athlète Roger Bannister, l'homme qui réussit à parcourir un mille en moins de 4 minutes, devient commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique.

Alec Guiness, le comédien britannique « aux multiples visages » est décoré du même ordre.

Devient chevalier, entre autres, William Alexander Bustamente, qui fut chef du gouvernement de la Jamaïque et leader du parti travailliste de l'île jusqu'à sa défaite aux élections de cette année. Bustamente est issu d'une famille de 13 membres. Sa mère était paysanne.

Les collaborateurs les plus étroits de sir Winston Churchill, dont son beau-fils, Captain Christopher Soames, qui fut aussi son secrétaire parlementaire privé, reçoivent aussi l'Ordre de l'Empire britannique et d'autres décorations.

L'amiral Earl Mountbatten de Birmanie, jusqu'ici titulaire de l'Ordre de « Knight Commander of the Bath » (Commandeur-chevalier de l'Ordre du bain) devient grand-croix de l'ordre.

Reçoivent d'autres décorations :

Le professeur Bejamin Ifor Evans, de l'Université de Londres (Chevalier) ;

Geoffrey Keynes, chirurgien réputé (Chevalier) ;

Le capitaine Cyril Ivan Thompson, commodore et capitaine du vaisseau « Queen Elizabeth » (Chevalier) ;

Mlle Lily Monaagu, l'unique femme-rabbin du monde, qui, malgré ses 81 ans, est toujours active à la synagogue de Londres (Commandeur de l'Ordre impérial britannique) ;

Jack Livings, de Scotland Yard (membre de l'Ordre de l'Empire britannique) ;

Humphrey Trevleyan, jusqu'ici chargé d'affaires à Pékin, maintenant ambassadeur au Caire (Commandeur-chevalier de l'Ordre des Saint-Michel et Saint-George).

La fille d'un industriel napolitain kidnappée par un amoureux éconduit

NAPLES, 8, (A.F.P.) — Une belle jeune fille de 16 ans, Mlle Adriana Spera, fille d'un gros industriel, a été enlevée en plein jour au cœur de Naples dans l'une des voies les plus fréquentées.

Mlle Spera attendait, Via Caracciolo, M. Angelo Maiello, sous-lieutenant aviateur, son fiancé, avec qui elle devait faire une promenade aux environs de Naples.

Alors que le sous-lieutenant arrivait en voiture, il vit une autre auto stopper devant la jeune fille. Deux hommes masqués en jaillirent, se jetèrent sur elle et la poussèrent, en dépit de ses cris et de sa résistance, dans cette auto qui démarra immédiatement.

D'abord pétrifié, le sous-lieutenant s'élança et parvint à s'accrocher à la portière de l'auto des ravisseurs. Il dut cependant l'abandonner bientôt et courut à sa voiture pour se mettre à la poursuite de celle où se débattait sa fiancée. Mais en vain : elle avait disparu.

La police a retrouvé l'auto des ravisseurs quelques heures plus tard, abandonnée. L'enquête a établi que l'auteur de ce rapt est un amoureux repoussé qui aurait imaginé de mettre Mlle Spera devant le « fait accompli », pour la contraindre à l'épouser.

LIRE AUJOURD'HUI

PAGE 6

Reflets de la vie du pays

PAGE 9

Tempête de protestations en Basse-Saxe

L'INGÉNU VOUS PARLE...

La chaise à penser

Un chroniqueur français assure avoir aperçu à New-York, dans la vitrine d'un commerçant, une « thinking chair », soit une chaise à penser. Ce meuble se présentait sous la forme d'un fauteuil de cuir muni d'une rallonge extensible, où l'on pouvait reposer les jambes et les élever à la hauteur désirée. A gauche et à droite, deux images donnaient une idée de l'immense progrès réalisé par la « thinking chair ». L'une représentait la fameuse statue du « Penseur » de Rodin dans sa position inconfortable, tous les muscles saillants figurant l'effort cérébral. L'autre image était la photographie d'un jeune sportif étendu sur la « thinking chair », genoux croisés sur la rallonge, bras repliés derrière la tête, la pipe aux lèvres et l'œil au plafond.

Est-il nécessaire pour penser de gonfler tous les muscles de son corps et d'appuyer sur le poing un visage crispé ? Ou bien le travail des lobes cérébraux et de la matière grise est-il éminemment favorisé par une position de repos absolu, ou de « relaxation », comme on dit aujourd'hui ?

A la vérité, chacun pense à sa façon et trouve l'inspiration selon des procédés qui lui sont propres. Vers ou prose, Victor Hugo n'a jamais composé que debout. D'autres n'accrochent leurs idées les unes aux autres qu'en se promenant les mains au dos. C'est ainsi que beaucoup de candidats n'ont dû leur échec aux examens qu'au fait qu'ils étaient contraints, pour composer, de rester immobiles devant leur feuille de papier blanc. On prétend que Schiller, avant de se mettre à écrire, avait besoin de respirer longuement l'odeur des pommes pourries dont il gardait une précieuse provision dans le tiroir de son secrétaire. Des hommes politiques sont incapables de rédiger le moindre discours dans le silence trop austère de leur cabinet. Ils ne retrouvent leur verve que dans la chaleur communicative des banquets et leur imagination ne travaille que lorsqu'elle est fouettée par le bruit de fourchettes et le scintillement des verres. Ne parlons pas des malheureux qui, pour « pondre » le moindre paragraphe, doivent griller vingt cigarettes ou, pis encore, renifler de la « neige » ou recourir à la seringue hypodermique. Les « Rêveries d'un fumeur d'opium » de Quincey sont un livre curieux. Leur valeur, en tant que témoignage des cimes où peut s'élever l'esprit humain, ne saurait se comparer au « Discours de la méthode » ou aux « Pensées » de Pascal.

Dans le travail de la pensée, du reste, le subconscient joue un rôle important. Henri Poincaré, de son propre aveu, a découvert les fonctions fuchsiennes, tout à coup, comme par une inspiration fulgurante, en mettant le pied sur le marchepied d'un vagon.

Une « thinking chair » ? Je crois que, même aux Etats-Unis, il est plus facile de construire une chaise électrique qu'une chaise à penser. Et d'ailleurs, il faut bien en convenir : la plupart des gens ne pensent guère ou, s'ils y sont forcés, ils font un nœud à leur mouchoir.

L'INGÉNU.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Recensement fédéral des entreprises

Recrutement des recenseurs

En exécution d'un arrêté du Conseil fédéral, un recensement détaillé des entreprises agricoles, industrielles, commerciales et de transport aura lieu cette année sur tout le territoire de la Confédération. Il sera complété par un recensement de tous les ménages.

Les questionnaires à remplir seront déposés et recueillis dans les ménages ainsi qu'au siège des entreprises dans la seconde quinzaine d'août.

Les personnes capables, disposées à fonctionner en qualité de recenseurs, contre rémunération équitable, sont priées de s'annoncer jusqu'au 15 juin à la direction de la police. La préférence sera donnée aux premiers inscrits. Les personnes du sexe féminin (institutrices, étudiantes, employées de bureau, etc.) peuvent aussi se faire inscrire.

DIRECTION DE LA POLICE.

COMMUNE de LIGNIÈRES

MISE DE BOIS DE FEU

La commune de Lignières vendra par voie d'enchères publiques et aux conditions habituelles, dans sa forêt du Jorat, le samedi 11 juin 1955, le bois ci-après désigné :

109 stères sapin,
26 » dazons,
278 » hêtre,
1463 fagots.

Rendez-vous des miseurs à 14 heures, à la Métairie de Lignières (route Lignières-Enges).

Lignières, le 7 juin 1955.

Conseil communal.

MISE A BAN

Avec l'autorisation du président du Tribunal de Boudry, M. Carl OTT, professeur à Neuchâtel, et la « Société immobilière du Rozet S. A. », ayant son siège à Auvernier, mettent à ban les immeubles formant les articles 1704, 253, 819, 85, 861 et 123, « Le Rozet » sis sur le cadastre d'Auvernier.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne de s'introduire sur ces immeubles, sous réserve des droits des tiers.

Les contrevenants seront passibles de l'amende prévue par la loi. Les parents et tuteurs sont responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Corcelles, 24 mai 1955.

Par mandat :
(signé) Henry Schmid, notaire.

Mise à ban autorisée, Boudry, le 31 mai 1955.
Le président du tribunal : (sig.) Calame.

MISE A BAN

Avec l'autorisation du président du Tribunal de Boudry, l'HOIRIE ALEXANDRE-EDOUARD DUBIED, représentée par maître Jean-Paul Bourquin, notaire à Neuchâtel, met à ban ses immeubles de Cortaillod, situés à la Poissine et aux Landions, formant les articles 3228, 71, 2850, 2848, 3850, 2851, 3220, 1899, 1179, 2056, 3361, 3360 du cadastre de Cortaillod.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne de s'y introduire, sous réserve des droits des tiers.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi et les parents et tuteurs seront responsables des infractions commises par les mineurs placés sous leur surveillance.

Cortaillod, le 24 mai 1955.

Par mandat de l'Hoirie Alexandre-Edouard Dubied :
(sig.)
Jean-Paul Bourquin, not.

Mise à ban autorisée, Boudry, le 31 mai 1955.
Le président du tribunal : (sig.) Calame.

IMMEUBLES

On cherche, pour date à convenir,

café, café-restaurant ou hôtel

avec ou sans immeuble, de préférence à Neuchâtel ou aux environs. — Ecrire sous chiffres Q. W. 649 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche 500 m²

TERRAIN

Corcelles - Cormondrèche. Offres sous chiffres X. D. 657 au bureau de la Feuille d'avis.

PRÈS DE NEUCHÂTEL
au bord du lac,
maison

de six chambres, deux cuisines, dépendances, à vendre, Fr. 75,000.—, avec 6000 m² en vignes. Conviendrait aussi pour pêcheur. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Terrain à bâtir

à vendre, à Hauterive, belle situation ; eau, égout, électricité à proximité ; parcelle de 500 m² à Fr. 11.50.

A vendre,

maison neuve

à l'est de Neuchâtel, 4 pièces. Offres sous chiffres P 4241 N à Publicitas, Neuchâtel.

Villa neuve

à vendre, au bord du lac de Neuchâtel, région Béroche, 7 pièces, garage, chauffage au mazout, terrain 2000 m², très belle situation. Libre tout de suite. Somme nécessaire pour traiter : 30,000 fr. Ecrire sous chiffres P 4240 N à Publicitas, Neuchâtel.

A LOUER

Bôle

A louer pour le 24 décembre 1955, éventuellement pour fin septembre ou fin octobre, bel

appartement

de trois chambres, plus véranda, salle de bains, toutes dépendances, chauffage central général, jardin. Belle situation. Albert Flückiger-Reymond, «La Fougère», Bôle (Neuchâtel). Téléphone (038) 6 30 50.

A louer, dès le début de juin,

appartement de vacances

avec quatre lits, balcon, chambres avec eau courante, sans cuisine. Sur demande, on servirait le déjeuner, éventuellement le souper. Téléphone dans la maison. Robert Lauener, chalet « Eichgnetli » Aeschi, près de Spiez.

A louer dans l'Oberland zuricois

appartement de vacances

de deux chambres (trois lits), avec cuisine électrique, Fr. 150.— par mois. Demander détails par téléphone au No (038) 7 96 25.

OCCASION

Logement de vacances, à proximité du lac des Taillères, bien installé, canot à disposition. Tout compris, Fr. 2,20 pour adultes, Fr. 1.50 pour enfants, par jour; libre tout de suite. H. Berger, administrateur de la Société suisse pour auberges familiales, Gelterkinden (Bl).

MARIN

A louer, dès le 24 juillet,

LOCAUX AVEC GARAGE

à l'usage d'atelier mécanique ou autre (eau, lumière et force).

S'adresser à l'Etude Wavre, notaires. Téléphone 5 10 63.

TROIS-PORTES

A louer pour le début de novembre bel

APPARTEMENT DE 4 CHAMBRES

avec confort. Magnifique situation. S'adresser à l'Etude Wavre, notaires, tél. 5 10 63.

ÉCHANGE

Bel appartement ancien de six pièces, tout confort, à échanger contre un de quatre chambres, si possible à proximité du centre. Adresser offres écrites à A. S. 650 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer tout de suite

appartement

de trois chambres et dépendances, mi-confort. A la même adresse, on achèterait 500 grosses tuiles usagées et charpente légère pour hangar. Faire offres à Paul Clerc, Coffrane.

Local à louer

au centre de Colombier. Rez-de-chaussée, accès direct et devanture sur rue. Conviendrait pour magasin ou atelier. — ÉTUDE JEAN-PIERRE MICHAUD, AVOCAT ET NOTAIRE, A COLOMBIER.

---

3 belles pièces

ouest de la ville, grande vue, balcon couvert, bains, chauffage par étage, libre dès le 24 août, prix modéré. Adresser offres écrites à H. O. 655 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer à

PESEUX

pour le 24 août, appartement de trois chambres, balcon, tout confort ; prix 150 fr. par mois, chauffage et service de concierge compris. — Adresser offres écrites à A. H. 659 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 24 juin

LOCAL

pour atelier, éventuellement garage. Tél. 5 22 68.

A louer

LOGEMENT

de trois pièces avec confort, pour le 24 juin ou le 24 juillet. S'adresser aux Fahys 147, M. Joseph Humbert. Tél. 5 11 43, dès 18 heures.

CHAMBRES

A louer, pour dame ou jeune fille, belle
CHAMBRE
tout confort, part à la cuisine. Tél. 5 26 69.

Jolie chambre, confort, vue, soleil, dans villa tranquille au centre, libre pour le 15 juin. Tél. 5 17 80.

A louer à personne sérieuse chambre indépendante, libre tout de suite. Grand-Rue 14, maison Bell.

FAHYS

A louer chambre indépendante non meublée. Usage d'un cabinet de toilette. — S'adresser à l'étude Wavre, notaires. Tél. 5 10 63.

PENSIONS

Quelle famille de Suisse romande, avec enfants, prendrait

GARÇON

de 12 ans comme pensionnaire, du 3 juillet au 13 août, de préférence près du lac ? S'adresser à Mme Steiger, Berne, Junkerngasse 31.

Demi-pensionnaire

Dame ou jeune fille serait acceptée par dame seule. Faire offres sous chiffres M. S. 644 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage soigné prendrait en pension un

ENFANT

au-dessus de trois ans. Bons soins et bonne nourriture assurés. Pour tous renseignements, téléphoner au No 5 20 77.

DEM. A LOUER

Jeune homme cherche
chambre meublée
avec possibilité de cuisiner. Adresser offres écrites à T. Z. 647 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme sérieux cherche

CHAMBRE

pour le 15 juin. Adresser offres écrites avec prix à Y. E. 658 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUMONT

On cherche à louer pour le mois d'août un logement de deux pièces ou un chalet. Adresser offres écrites à L. R. 643 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement-urgent

Dame seule, tranquille et solvable, cherche pour tout de suite appartement de deux ou trois pièces dans maison d'ordre. Ecrire à Mme veuve B. Dubois, Grand-Rue No 21, le Locle.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante organisation économique

avec produits de premier choix cherche
pour son département cidres, liqueurs, et spiritueux,

REPRÉSENTANT

pour visiter la clientèle des cantons de Vaud et de Fribourg.

Nous exigeons : personne capable, avec formation commerciale et initiative, bien versée dans les affaires, pouvant présenter sérieuses références.

Nous offrons : emploi bien rétribué, stable. Les intéressés voudront bien soumettre leur offre manuscrite avec curriculum vitae, copies de certificats, indication de références, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P 4391 N à Publicitas, Neuchâtel.

Employé(e) supérieur(e)

de langue française, capable de remplir les fonctions de secrétaire de direction, est demandé (e) par manufacture d'horlogerie. Les candidats (tes) au courant des questions horlogères auront la préférence.

Age minimum : 25 ans.

Adresser offres détaillées sous chiffres S. 40361 U. à Publicitas, Bienne.

A la suite d'un grave accident les Institutions de Malvilliers (NE) cherchent, pour entrée immédiate, une

éducatrice

Place stable pour jeune personne aimant et comprenant les enfants et sachant occuper leurs loisirs. — Demande de renseignements et offres à la Direction des maisons.

Administration centrale de caisse maladie suisse, à Lucerne, demande pour son département romand une

employée de bureau

de 20 à 26 ans, ayant fait un apprentissage de commerce ou titulaire du diplôme de l'Ecole de commerce, pour différents travaux de contrôle. Place stable et bien rétribuée avec possibilité de faire partie de la caisse de retraite du personnel. Entrée immédiate ou pour date à convenir. Envoyer offres manuscrites avec copies de certificats, curriculum vitae, photographie, indication de références et prétentions de salaire sous chiffres AS 60,927 N, Annonces Suisses S. A. « ASSA », Neuchâtel.

Maison de la place cherche

EMPLOYÉ

capable et ayant de l'initiative

Connaissances exigées : français (langue maternelle), notions d'allemand et de comptabilité.

Poste d'avenir pour un jeune homme travailleur et capable, bon salaire, caisse de pension.

Faire offres avec prétentions de salaire sous chiffres T. Z. 653 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous engageons pour tout de suite ou pour date à convenir une

EMPLOYÉE DE BUREAU

ayant si possible expérience dans la branche horlogère.

Faire offres sous chiffres P 4531 J à Publicitas, Saint-Imier.

Fabrique d'articles de ménage cherche

REPRÉSENTANT

actif et entreprenant pour les cantons de Fribourg, de Genève, de Neuchâtel et le Jura bernois.

Les intéressés sont priés de s'adresser sous chiffres X 5687 à Publicitas S.A., **Soleure.**

Industrie des environs de Neuchâtel cherche un (e)

employé(e) de bureau

en qualité de comptable

Français et allemand exigés. — Faire offres manuscrites très détaillées avec copies de certificats, prétentions de salaire et date d'entrée éventuelle sous chiffres **P 4434 N à Publicitas, Neuchâtel.**

Nous demandons

EMPLOYÉE CAPABLE

pour correspondance française, allemande et anglaise, ainsi que pour travaux de bureau généraux.
Nous offrons place stable intéressante avec semaine de cinq jours.
Adresser offres détaillées avec curriculum vitae, copies de certificats, références, échantillon d'écriture et photo sous chiffres **A 12088 Y à Publicitas, Berne.**

SKB
FABRIQUE DE ROULEMENTS
route de Soleure 66, à Bienne,
engagerait tout de suite

UN MÉCANICIEN
qualifié

pour travaux d'outillage.
Ecrire ou se présenter, s. v. p.

Nous cherchons

COUTURIÈRES

pour travaux A L'ATELIER ou A DOMICILE. — Se présenter après avoir pris rendez-vous par téléphone. Etablissements H. Tempelhof. Fabrique de vêtements imperméables. Neuchâtel-Serrières. Tél. 5 55 48.

Entreprise industrielle et commerciale des environs d'Olten cherche, pour son bureau de vente, une

JEUNE EMPLOYÉE

Entrée tout de suite ou pour date à convenir.
Faire offres avec photo sous chiffres 21,955 à Publicitas, Olten.

On demande un

CHEF DE CUISINE

S'adresser à l'Hôtel du Poisson, Auvernier.

Bons ouvriers

gypsiers-peintres

sont demandés tout de suite. Travail assuré à l'année. Angélo Sormani, gypsier-peintre, Cossonay (Vaud). — Tél. (021) 8 01 76.

Sommelière

connaissant les deux services est demandée en qualité de remplaçante deux jours par semaine. S'adresser au restaurant « La Gerle », 3, ruelle Dublé.

BUFFET C.F.F.

Porrentruy, cherche

fille de cuisine

Salaire à convenir. Tél. (066) 6 21 35.

Urgent. On demande une

jeune fille

de 18 à 20 ans pour s'occuper de deux enfants de 3 et 4 ans, dans petit ménage soigné. Bons gages et vie de famille. Congés réguliers. Entrée immédiate. Offres à W. Matile, Parcs 75, Neuchâtel.

Magasin de la ville cherche

PERSONNE

pour nettoyages à exécuter tous les soirs. Prière de faire offres à case postale 290, Neuchâtel 1.

On cherche

JEUNE FILLE

de 17 à 19 ans, pour le ménage et pour aider au commerce. Offres à la boulangerie Villoz, Cormondrèche, tél. 8 14 80.

Une ouvrière

est cherchée pour travail facile durant les mois d'été. Heures de travail à convenir. Adresser offres sous chiffres T. X. 617 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche bonne

SOMMELIÈRE

Entrée immédiate. Offres au Buffet de la gare C.F.F., Neuchâtel. Tél. 5 48 53.

On demande pour tout de suite

JEUNE FILLE

pour le service du tea-room. Offres à la confiserie Vautravers, Neuchâtel.

On demande une

fille de cuisine

Entrée fin juin ou plus tôt. Gages Fr. 150.—, nourrie et logée. Café du Parc de l'Ouest, M. C. Reuille, Jardinière 43, la Chaux-de-Fonds.

La confiserie Vautravers, Neuchâtel, cherche

JEUNE FILLE

pour aider au ménage.

1-2 carreleurs-maçons

expérimentés, consciencieux et de toute confiance seraient engagés par entreprise de Neuchâtel. Place stable, d'avenir et bien rétribuée pour candidats sérieux. Adresser offres écrites à Z. F. 660 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle

DAME

tiendrait, en ville, petit ménage de veuf ? Mariage possible. — Offres à A. B. 6, poste restante, Neuchâtel 1.

On demande une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au bureau. Garage W. Marolf, Cerlier.

Nous cherchons pour tout de suite jeune homme de 16 à 17 ans comme

commissionnaire

et pour aider au laboratoire dans boulangerie. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Logé et nourri. (Vie de famille.) Famille E. Imhof, restaurant et boulangerie, Rombach (Aarau.) Tél. (064) 2 35 16.

Maison de chaussures cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir, aimable

VENDEUSE

connaissant la branche, parlant le français et l'allemand. — R. Imgrüth & Cie, rue du Marché 12, Bienne, tél. (032) 2 96 77.

NOUS ENGAGEONS tout de suite un

HORLOGER COMPLET

pour travaux de terminage, visitages de réglages et mises en marche. Logement moderne disponible.

Prière d'adresser offres, avec prétentions de salaire, certificats, références et photo, sous chiffres **P 4035 N à Publicitas S.A., la Chaux-de-Fonds.**

On cherche pour entrée immédiate jeune

monteur électricien

qualifié. — S'adresser à la maison C. Veya, concessionnaire T.T., avenue du Vignoble 13, Neuchâtel. Téléphone 5 63 09.

Importante fabrique de Neuchâtel cherche, pour entrée au plus tôt,

AIDE DE BUREAU

consciencieuse et précise, pour travaux faciles.

Prière de faire offres détaillées avec copies de certificats et photographie sous chiffres U. A. 654 au bureau de la Feuille d'avis.

FABRIQUE DE LA CHAUX-DE-FONDS cherche une jeune

STÉNODACTYLO

au courant des travaux de bureau, éventuellement à la demi-journée. — Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétention de salaire à P. V. 648 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

JEUNE FILLE

ayant quelques connaissances en cuisine pour la préparation des salades et autres travaux. Possibilité de se perfectionner.
Faire offres au Restaurant des Halles, Trésor 4, tél. 5 20 13.

On cherche pour tout de suite

PORTEUR

nourri et logé. Offres à boucherie Margot, rue du Seyon, tél. 5 14 56.

On cherche jeune

VENDEUSE

pour alimentation. Nourrie, logée, blanchie. Congés réguliers. Adresser offres écrites avec photographie à Q. U. 614 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Vendeur

en tapis et linoléum, environ dix ans de pratique, cherche place dans maison spécialisée en Suisse romande. Faire offres sous chiffres S. 22768 U. à Publicitas, Bienne.

Employé technique calculateur

bonne formation commerciale et technique, libre immédiatement, cherche emploi. — Connaissances spéciales : calculation de cames. — Offres sous chiffres P 4442 N à Publicitas, Neuchâtel.

CHAUFFEUR

Jeune homme marié, possédant, permis lourd et léger, cherche place stable. Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à P. T. 612 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle famille de langue française recevrait

JEUNE AUTRICHIENNE

de 16 ans, de bonne famille, à partir du 15 juillet, pour quatre semaines? Aiderait un peu au ménage, s'occuperait d'enfants ou accompagnerait quelqu'un en vacances. Téléphoner dès 19 h. 30 au No 5 24 45, Berne.

Jeune

femme de ménage

cherche à faire des heures. Adresser offres écrites à S. Y. 652 au bureau de la Feuille d'avis.

Place de vacances

pour jeune fille de 15 ans, du 10 au 30 juillet, dans famille avec enfant. Eventuellement échange. Offres à famille Sarbach-Hirschi, Schwalmernstrasse 15, Thoune.

Coiffeur pour dames et messieurs

capable, cherche place à Neuchâtel. Disponible tout de suite. Adresser offres écrites à N. T. 645 au bureau de la Feuille d'avis.

Etudiante, 16 ans,

cherche place

pendant les vacances d'été, du 11 juillet au 6 août,
pour s'occuper d'enfants.
Pourrait donner des leçons de flûte et de violon. Offres détaillées à H. Schneider, Buchsweg 17, Winterthour.

Je cherche pour mon garçon de 14 ans

place de vacances

pour trois semaines. — Offres à A. Chiodi, Dietlikon (Zurich).

Jeune homme désirant apprendre le français et possédant permis P W cherche place de

CHAUFFEUR

Adresser offres avec indications de salaire à Walter Gafner, Balzenberg, Erlenbach i/S (Berne).

PERDUS - TROUVÉS

TROUVÉ

samedi matin, au bas du chemin des Mulets, une roue de secours de scooter, rouge. La réclamer chez M. F. Ruedin, Cité No 17, Marin.

Egaré

CHATTE

grise et blanche, répondant au nom de « Poussinette », dans quartier de Serrières. Aviser le No 5 30 73, garage Stauffer, Serrières.

DEM. A ACHETER

J'achèterais une

machine à laver

d'occasion, en bon état. Tél. 5 67 51.

Si vous avez des meubles modernes ou anciens à vendre,
retenez cette adresse :

AU BUCHERON

Tél. 5 26 33
Ecluse 20 - Neuchâtel

PROF. MÉDICALES

Docteur Chable

ABSENT
jusqu'à lundi

Prof. médicales auxiliaires

Mlle BEINER

Pédicure

ne peut plus prendre de nouveaux rendez-vous jusqu'à nouvel avis.

Toutes les femmes en ont...
La cellulite peut être vaincue
grâce au massage par succion, qui fait merveille.

ANDRÉ DIRAC
Faubourg de l'Hôpital 17 Tél. 5 34 37

Soins de beauté Méthode J. Gatineau

SAUNA Privée et collective

La famille de
Madame
Marthe MARIDOR-L'EPLATTENIER
très touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, prie chacun de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, le 7 juin 1955.

La famille de
Monsieur Louis JAEGGI
remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs et leurs messages, lui témoignèrent leur sympathie lors de son deuil.

Neuchâtel, le 7 juin 1955.

La famille de
Monsieur Alfred GRANDJEAN
très touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, prie chacun de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Côte-aux-Fées, les Bourquins, juin 1955.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de
Madame veuve Emile KOHLER
profondément touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées durant ces jours de pénible séparation, adresse à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance émue et ses sincères remerciements.

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, juin 1955.

Vêtements fine mesure
Confection mesure
Confection

Toujours un grand choix de nouveautés à mon rayon de confection

Complets d'été

gabardine américaine . . . . . Fr. 110.–
pure laine depuis . . . . . Fr. 138.–
Vestons fantaisie pure laine depuis Fr. 65.–
Pantalons pure laine, flanelle et gabardine, depuis . . Fr. 27.–
Confection mesure avec essayage depuis Fr. 190.–
Manteaux de pluie depuis . . . Fr. 46.–

G. AUBRY TAILLEUR DAMES ET MESSIEURS

Temple-Neuf 4 Centre-Ville, Neuchâtel Tél. 5 10 20

Pas de grandes vitrines, mais un grand choix de nouveautés au 3me étage (ascenseur)

Notre
saucisson de campagne
garanti pur porc est excellent
BOUCHERIE-CHARCUTERIE
M. Hofmann
Rue Fleury 20

OCCASIONS

Armoires à glace, salle à manger, dressoirs, canapés, bureau-bibliothèque, lavabos, chaises, fauteuils, commodes, console, peintures, accordéons, régulateurs, etc. Marcelle Remy, passage Neubourg, tél. 5 12 43.

A VENDRE

deux complets sport; un complet ville, bleu-gris fil à fil, à l'état de neuf, fait par tailleur, grande taille; une grande glace biseautée, encadrement fantaisie doré; deux régulateurs à poids; outils de jardin; seille. Téléphoner au (038) 6 35 23.

A vendre 2 calorifères marque « Clus », modèle courant, à l'état de neuf. Au Ménestrel, Neuchâtel. Tél. 5 78 78.

HILLMAN

1948, 6 CV, vitesses au volant, à vendre au prix de 1500 fr. Très bon état. Tél. au (038) 8 25 74.

A vendre
ÉTABLI

1 chaise et outillage pour virolages-centrages, le tout en parfait état. Adresser offres écrites à R. X. 651 au bureau de la Feuille d'avis.

POURQUOI LES FIANCÉS

soucieux de leurs intérêts choisissent de préférence des

MEUBLES J. Skrabal S.A.

PARCE QUE :

1. *Ils ont la certitude d'obtenir une marchandise de qualité.*
2. *Ils trouvent chez Skrabal un choix de modèles très varié.*
3. *Skrabal leur offre une sérieuse garantie.*
4. *Les prix des meubles Skrabal sont toujours modérés.*

VOYEZ NOS 5 VITRINES ET VISITEZ SANS ENGAGEMENT
PLUS DE 60 CHAMBRES EN MAGASIN

J. Skrabal S.A.

FABRIQUE DE MEUBLES - TRAM 3 - PESEUX
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demandez notre catalogue gratuit

A vendre d'occasion une
« LAMBRETTA » DE LUXE

125 ccm., modèle 1953, moteur révisé, état impeccable; éventuellement, facilités de paiement. W. Schneider, cycles et motos, Cernier. Tél. 7 18 44.

« Topolino »

1952, soupapes en tête, ayant roulé 27,000 km., soignée, à vendre tout de suite. Tél. 5 50 53.

Toujours plus appréciés...
nos fameux
POULETS
frais du pays
(sans intestins)
de notre abattage quotidien à Marin
à Fr. **4.–** le ½ kg.
LEHNHERR
FRÈRES

GROS Marin — On porte à domicile — Expédition au dehors
COMMERCE DE VOLAILLES
DÉTAIL Neuchâtel — Tél. 5 30 92 — Trésor 4

Neuchâtel, Faubourg du Lac 2, Chèques postaux **IV. 2002**

A vendre collection
VICTOR HUGO

31 volumes. Téléphone (031) 3 33 43.

ÉCHANGE

A vendre « Topolino » modèle 1951, révisée. Je reprendrais petite moto. S'adresser à Olivo Scodellaro, chez M. Meia, Cormondrèche (NE). Tél. 8 20 74.

Esso FLIT
EFFET INSTANTANÉ ET DURABLE
TUE MITES, MOUSTIQUES ET MOUCHES
En vente dans les magasins de la branche
BARBEZAT & CIE, FLEURIER

Une nouveauté sensationnelle:
BEL TEINT
la poudre liquide
aux étonnantes propriétés

1. Couvre merveilleusement, fait disparaître les taches.
2. Adhère très longtemps, est d'un naturel absolu.
3. Ne s'écaille pas.
4. Améliore le teint et assouplit l'épiderme.

BEL TEINT n'est ni une crème, ni un fond de teint, ni une poudre. BEL TEINT est un produit de beauté tout à fait nouveau, à la fois fond de teint et poudre. Grâce à l'huile biologique de grande valeur qu'il contient, BEL TEINT est non seulement un make-up, mais un produit de « soins » de beauté efficace.
Cette nouvelle création d'ANN PORTEN convient même aux peaux les plus sensibles.
Un bon conseil : choisissez une nuance un peu plus foncée que votre teint ou, mieux encore, prenez deux coloris. Ainsi vous aurez, pour chaque occasion, le ton approprié et même une nuance personnelle.

Flacon standard Fr. 5.70 + impôt de luxe
Flacon d'introduction Fr. 2.80 + impôt de luxe

En vente chez :
Neuchâtel : Aux Armourins S. A., Droguerie Burkhalter, Pharmacie Montandon, Pharmacie Tripet; **Boudry** : Pharmacie Frochaux; **Cernier** : Pharmacie Marti; **la Chaux-de-Fonds** : Pharmacie coopérative, Au Printemps; **Colombier** : Salon Gut; **Corcelles** : Salon Iseli; **Cortaillod** : Droguerie Vaucher; **Couvet** : Droguerie Gurtner; **Cressier** : Salon Baumann; **Grandson** : Droguerie Muller; **le Landeron** : Salon Weber; **la Neuveville** : Droguerie Zesiger; **Peseux** : Salon Moderne Binda; **les Ponts-de-Martel** : Pharmacie coopérative; **Saint-Aubin** : Droguerie Thiébaud; **Sainte-Croix** : Salon Blanalp, Gonset S A.; **Saint-Imier**: Aux Quatre Saisons S.A.; **Yverdon**: Magasins Réunis S. A.; **Yvonand** : Salon Perrinjaquet.

BEL TEINT, le make-up complet de la femme moderne

Ann Porten

La nouvelle methode ANN PORTEN enthousiasme la femme moderne.

COUPON

En présentant ce coupon, vous pourrez obtenir chez tous les dépositaires susmentionnés un flacon d'introduction (suffisant pour quatre semaines environ) au prix de Fr. 2.80 + impôt de luxe.

CORS durillons oignons

Zino-pads six fois meilleurs!

1. extra souples
2. ne prennent pas de place
3. couleur chair
4. bords festonnés
5. imperméables
6. quatre modèles

Les Zino-pads Scholl «extra souples» • arrêtent la douleur instantanément • suppriment vite et sans douleur cors et durillons • protègent les endroits sensibles, les orteils blessés • évitent les frottements et la formation de nouveaux cors • rendent plus confortables les chaussures neuves ou étroites.

Vous serez surpris du soulagement que vous procurent, comme par enchantement, les Zino-pads Scholl «extra-souples». Aucun autre remède n'agit aussi radidement, nul ne vous offre autant d'avantages. Rien d'étonnant que les Zino-pads Scholl soient les plus demandés pour combattre cors, durillons et oignons enflammés.

La boîte Fr. 1.50

Nouveau! Vendus également en étui, Fr. 1.- seulement

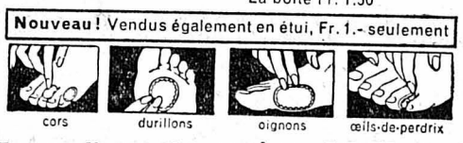

En profitant du système Scholl et de notre expérience, vous assurez le bien-être de vos pieds

PHARMACIE-DROGUERIE
F. TRIPET

Neuchâtel **5 % timbres escompte**

Zino-pads Scholl

Sandales avec semelles de caoutchouc très solide à profil

(Support plantaire en cambrure)

Série Nos 22/26 . . **Fr. 13.80**
» Nos 27/29 . . **Fr. 16.80**
» 30/35 Nos . . **Fr. 18.80**
» Nos 36/42 . . **Fr. 22.80**
» Nos 43/46 . . **Fr. 26.80**

CHAUSSURES
J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

POUR ÊTRE A L'AISE

CHEMISES POLOS
en tissu uni ou à carreaux, qualité sanforisée, au choix, depuis **7.90**

CUISSETTES
en beau satin croisé, passants pour ceinture. Se fait en marine, bleu roi et kaki, depuis 4 ans **3.50**

MARINIÈRES ou PULLOVERS
pour garçons ou filles, en pur coton, genres divers depuis **2.95**

BLUE-JEANS
en gabardine coton, pour filles ou garçons, coloris mode, 4 ans, depuis **11.80**

SOCQUETTES
en coton rayé multicolore, au choix **1.25**

CEINTURE
élastique ou cuir, au choix 3.90 **2.95**

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX D'ÉTÉ
et de CASQUETTES pour petits et grands

AU LOUVRE
La Nouveauté
NEUCHÂTEL

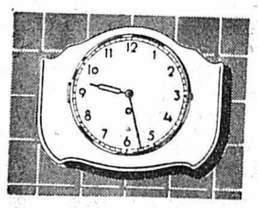

Dans votre cuisine
l'heure exacte
grand choix depuis
Fr. 20.—
chez
F. Jacot-Rosselet
Saint-Honoré 1
NEUCHATEL
Clinique des montres - 1er étage
TOUTES RÉPARATIONS au plus juste prix

Photo express
Photo passeport
en 10 minutes
Jean SCHOEPFLIN Terreaux 2 Neuchâtel

L'ECLUSE
des beaux
PAPIERS PEINTS

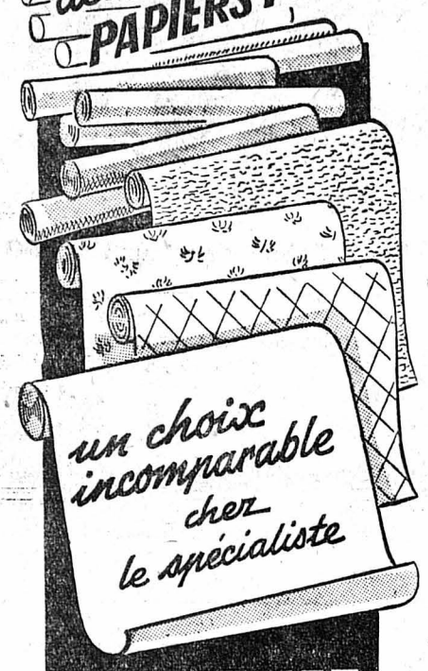

un choix incomparable chez le spécialiste
M. THOMET
ECLUSE 15-20

Nouveauté !
Actuellement en vitrine :
tapis «Molana»
uni, moquette double face, teinte moderne
DIMENSIONS :

120 × 180 . . .	Fr.	114.—
170 × 230 . . .	»	207.—
200 × 285 . . .	»	298.—
200 × 300 . . .	»	325.—
220 × 315 . . .	»	375.—
Entourage de lits	»	237.—
Descente 60 × 120	»	38.—

A. MIORINI
Tapissier - Décorateur
Chavannes 12 — Tél. 5 43 18
NEUCHATEL

Le jus de pommes

désaltère agréablement.
Sa teneur en sucre, en fructose et en sels minéraux en fait une boisson rafraîchissante idéale.
Jus de pommes de qualité:
Worber | Ramseier | Buchser
Guin | Busswiler
SPZ 54 / Gallimann BSR

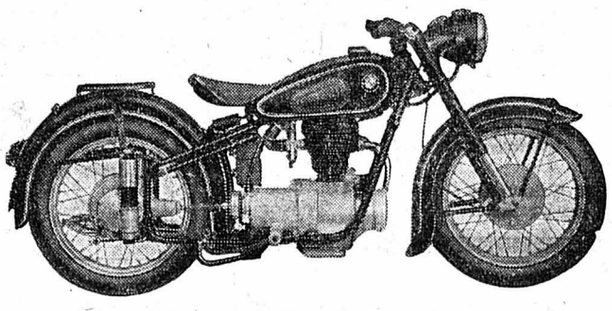

BMW la motocyclette la plus recherchée et la plus vendue en Suisse.
célèbre par sa transmission cardan et bloc-moteur au lieu des deux chaînes traditionnelles.
économique grâce à son moteur quatre temps ne consommant qu'un minimum de lubrifiant,
est en vente à Neuchâtel
avec toutes les facilités accordées par BMW dans le monde entier, aux magasins de cycles et motocyclettes.
A. GRANDJEAN S. A.
Tél. 5 65 62 - Avenue de la Gare 13
Catalogues et renseignements à disposition

A TRAVERS LE MONDE

FRANCE

M. PINAY :

Un pool atomique doit être créé

pour faciliter le libre échange des connaissances et des techniciens

PARIS, 8 (A.F.P.). — Soulignant la portée politique d'une réalisation européenne dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, M. Antoine Pinay a déclaré :

Il s'agit de créer une organisation commune dotée d'un budget commun qui permettrait de financer les installations et les recherches en cours ou à entreprendre. Cette organisation devrait avoir libre accès aux recherches en mineral dont disposent les pays membres. Elle devrait faciliter le libre échange des connaissances et des techniciens.

M. Pinay a précisé ensuite que l'organisation n'aurait pas un monopole, mais qu'elle devrait avoir « des pouvoirs de décision ».

PRÈS DE SAUMUR

Un camion-citerne contenant 9000 litres d'essence explose

SAUMUR, 8 (A.F.P.). — Quatre personnes ont été brûlées vives et une cinquième est en danger de mort à la suite de l'explosion d'un camion-citerne contenant 9000 litres d'essence. L'accident s'est produit sur une route près de Saumur (Maine et Loire).

C'est probablement à la suite d'un coup de frein que le camion, brusquement déporté sur la chaussée, se renversa contre le mur d'une propriété où il prit feu aussitôt.

Sur le seuil de la maison, deux vieillards prenaient le frais en compagnie de leur petit-fils et d'une fillette de 6 ans. Trois quarts d'heure après, on devait retrouver leurs quatre corps calcinés près du camion.

Quant au chauffeur, transformé en torche vivante et hurlant de douleur, il se précipita dans une rivière située à 150 mètres de là. Brûlé au troisième degré, il a été transporté dans un état grave dans une clinique de Saumur.

U.R.S.S.

Le Pandit Nehru est arrivé à Moscou

MOSCOU, 8 (Reuter). — M. Nehru, premier ministre de l'Inde, est arrivé hier par avion à Moscou, où il sera l'hôte du gouvernement soviétique durant deux semaines, et où il aura des entretiens avec des personnalités gouvernementales de l'U.R.S.S. Venant de Prague, M. Nehru voyagea à bord d'un avion spécial soviétique V.I.P.

L'aérodrome central de Moscou était pavoisé aux couleurs indiennes et soviétiques. Tout le corps diplomatique s'y était assemblé pour accueillir le premier ministre qui est accompagné de M. N.R. Pillai, secrétaire général du ministère des affaires étrangères de l'Inde. M. Nehru avait été pour la dernière fois en Union soviétique il y a 28 ans.

NORVÈGE

Il y a 50 ans était dissoute l'union suédo-norvégienne

Solennelle séance au Parlement

OSLO, 8 (N.T.B.). — Le Storting (Parlement) norvégien s'est réuni hier en séance solennelle pour commémorer le 50me anniversaire de la dissolution de l'union suédo-norvégienne et l'établissement de l'indépendance complète de la Norvège.

Le président du Storting, M. Oscar Torp, a ouvert la séance à 10 h. 35, à la minute même où son prédécesseur d'il y a 50 ans, Carl Berner, ouvrait la séance historique du 7 juin 1905, au cours de laquelle fut proclamée à l'unanimité la dissolution de l'union avec la Suède.

Après avoir salué le roi Haakon, le prince héritier Olaf et le fils de celui-ci, le prince Harald, ainsi que la princesse Astrid, le président Torp retraça les événements d'il y a 50 ans et releva que la déclaration d'indépendance ne contient aucune trace d'amertume ou de sentiments hostiles à l'égard du peuple suédois. La Norvège et la Suède se sont séparées en bons termes et depuis lors, elles ont constamment eu des relations de bon voisinage, cela en raison de leurs liens de parenté, comme l'avaient espéré les hommes d'Etat d'alors.

Sur le palais du parlement flotte le même drapeau qu'il y a 50 ans. Tout l'édifice est orné de fleurs.

A cette occasion, le prince Harald et la princesse Astrid assistaient pour la première fois à une séance du Storting.

ISRAËL

La tension à Gaza

« ISRAËL EST PRÊT A NÉGOCIER AVEC L'ÉGYPTE à un niveau élevé »

déclare le Premier Sharett

JÉRUSALEM, 8 (A.F.P.). — L'Egypte est pleinement responsable de la gravité de la situation à Gaza, du fait qu'elle n'a pris aucune mesure efficace pour empêcher la pose de mines et les attaques lancées de l'intérieur de l'enclave, a déclaré, hier, M. Moshe Sharett, premier ministre d'Israël, au cours d'une réunion tenue à Jérusalem, avec le général Burns, chef des observateurs des Nations Unies.

M. Sharett a exprimé l'inquiétude causée par l'aggravation de la situation qui, a-t-il ajouté, nécessitait des conversations entre les deux parties à un niveau élevé. Israël est prêt, a affirmé le premier ministre, à de telles conversations.

Sévère avertissement au Caire

TEL AVIV, 8 (Reuter). — Le ministère des affaires étrangères d'Israël a adressé, hier, à l'Egypte le sévère avertissement de s'en tenir strictement aux dispositions de la convention d'armistice de 1949.

ÉTATS-UNIS

Nouveaux accords bilatéraux sur les recherches atomiques

L'Italie, l'Espagne et l'Argentine se joignent aux cinq pays déjà signataires

WASHINGTON, 8 (A.F.P.). — Des accords bilatéraux sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques ont été paraphés hier entre les Etats-Unis, d'une part, et l'Espagne, l'Italie et l'Argentine, d'autre part.

Les termes des trois accords sont identiques : les Etats-Unis communiqueront aux gouvernements espagnol, italien et argentin des renseignements permettant à ces pays de construire des réacteurs atomiques de recherches, et leur fourniront 6 kilos d'uranium U-253 enrichi à un maximum de 20 pour cent.

Huit pays ont maintenant conclu avec les Etats-Unis des accords bilatéraux sur l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Ce sont : la Turquie, le Brésil, la Colombie, le Liban, Israël, l'Espagne, l'Italie et l'Argentine.

LIBAN

Incident à la frontière libanaise

BEYROUTH, 8 (A.F.P.). — Une patrouille israélienne a ouvert le feu sur le garde champêtre du village de Meiss Eljabel, qui a été mortellement blessé d'une balle à la tête, annonçait-on hier soir, de source officielle libanaise. On déclarait que l'incident s'était produit en territoire libanais, à 250 mètres de la frontière israélienne.

SUISSE

Légère hausse de l'indice du coût de la vie

L'indice suisse du coût de la vie, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix de détail des principaux articles de consommation et services, compte tenu de leur degré d'importance dans les budgets des salariés, s'est inscrit à 172,3 (août 1939 = 100) à fin mai 1955, contre 171,7 à la fin du mois précédent et 170,1 à fin mai 1954. Il s'est élevé de 0,3 % par rapport à la fin du mois précédent, par suite de la hausse des loyers, qui ressort du nouveau relevé effectué durant le mois observé.

Dans les denrées alimentaires, l'évolution des prix a varié d'un groupe à l'autre ; à une hausse des prix de divers articles, notamment du fromage, des œufs, de la viande de veau et de la charcuterie, s'oppose une baisse de ceux d'autres articles comme la viande de porc, le chocolat et le café, de telle sorte que l'indice de l'alimentation n'a marqué aucune variation notable dans son ensemble.

RV 2

1 VIM gratuit si vous achetez 3 RADION !
Echangez donc sans tarder votre BON VIM !

Profitez de cette occasion !
Ces deux auxiliaires indispensables vous sont délivrés prêts à être emportés...
VIM pour tous les nettoyages ménagers **RADION** pour votre grande lessive

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE VAL AUX FÉES

par **CLAUDE VIRMONE** 21

Patrick, certainement, n'avait aucune crainte sur la façon dont son aveu serait accueilli... Etait-il vraiment besoin de déclaration entre Agnès et lui ? Leurs yeux, par lesquels parlaient leurs âmes, ne s'étaient-ils pas tout dit ? Aussi, le jeune homme ne se pressait-il pas de parler, abandonnant au hasard le choix du moment où se fixeraient leurs destinées.

Mais, parfois, le silence se faisait si troublant, chargé d'une douceur si émouvante, que, prise de vertige aux bords d'un abîme de bonheur, Agnès la taciturne se mettait alors à parler, disait n'importe quoi. Ce fut ainsi qu'elle demanda un jour :

— Mme votre mère vous rejoindra-t-elle pendant votre séjour au Plessis ?

Patrick, aux prises avec ses pinceaux, secoua la tête, sans se retourner.

— Je ne pense pas... Ma mère s'est entichée d'une famille anglo-américaine, les Smiley, et elle ne les quitte guère.

— Ah !

Comment Agnès ne tressaillit-elle pas, remuée d'un frisson glacé au plus profond d'elle-même, à l'énoncé de ce nom ? Sans doute, cet instinct mystérieux qui, souvent, nous avertit d'un danger, sommeillait en cet instant... Distraitement, elle demanda :

— Quels sont ces gens ?

— Le mari est un gros homme qui s'endort uniformément sur tous les sièges des endroits où le trainent sa femme et sa fille, très modernes, très lancées, un peu névrosées, pour tout dire, qui échangent et se disputent leurs robes, leurs flirts et leurs fards...

— Sont-elles jolies ?

Il hésita un instant, puis prononça, toujours sans se retourner :

— Très jolies, ainsi que beaucoup d'Américaines.

Il s'interrompit et continua d'un ton d'ironie :

— Mais pour les décrire, je crois qu'un joaillier serait plus qualifié qu'un peintre ; en effet, on parle toujours de leurs cheveux d'or, de leurs dents de perle, de leurs yeux d'aigue-marine...

N'y avait-il pas une note un peu trop forcée dans la raillerie, un rien d'affectation dans l'attention avec laquelle le jeune homme mélangeait les couleurs sur sa palette, pour éviter de se retourner ? Agnès chassa cette pensée, comme on chasse le vol d'une guêpe...

— Ma mère ne jure que par les Smiley et ne les quitte pas, reprit Patrick. Elle a l'intention de passer l'été en leur compagnie. Cela signifie Deauville, puis Biarritz... Le Plessis, tel qu'il est actuellement, ne serait pas une villégiature assez attrayante pour ces femmes éprises de mouvement et de plaisirs.

Il demeura un instant immobile, les sourcils froncés, fixant devant lui un point lointain. Il paraissait déprimé, moins jeune. Il se ressaisit et, se tournant vers Agnès, lui sourit tendrement.

— Vous êtes d'une autre espèce, Agnès, et j'en suis heureux !

Les rayons du soleil couchant doraient les cimes des arbres ; les fleurs, basalmines des bois, pavots, liserons, se fermaient pour la nuit.

— Assez travaillé, dit Patrick. Il commence à faire frais et la lumière est mauvaise.

Il s'étira, rangea ses pinceaux et, en compagnie d'Agnès et de Socrate, prit le chemin du retour.

C'était toujours pour la jeune fille un moment très doux que celui où ils marchaient l'un près de l'autre, sur l'allée où les feuilles mortes et la mousse étouffaient le bruit de leurs pas. Fatigué, le grand chien noir marchait auprès d'eux d'un air raisonnable.

Cmme ils débouchaient devant le château, ils virent Mme de Fontvieil qui, du seuil de l'antique demeure, semblait les guetter. Sous le fichu de laine blanche dont elle avait couvert ses cheveux, avec sa sombre figure espagnole émaciée par la maladie, verdie par le reflet des arbres, et ses yeux d'ombre brasillante, elle apparaissait comme une tragique image datant de plusieurs siècles ; elle évoquait la vision d'une hérétique menée au bûcher pour sa croyance. Chose étrange, elle avait l'air à la fois d'un bourreau et d'une condamnée.

Un instant, Agnès retrouva cette impression de péril qu'elle éprouvait auprès de la châtelaine. Elle la chassa bien vite. Elle refusait de s'inquiéter. Aucune ombre n'avait le pouvoir d'obscurcir son ciel radieux...

CHAPITRE III

Pourtant, la douleur s'approchait... sous la forme d'une lettre que le facteur apporta au courrier de huit heures, alors que la famille Rouvière se trouvait réunie dans la salle à manger pour le petit déjeuner du matin.

Il faisait beau, les oiseaux chantaient dans le marronnier placé devant la fenêtre et le soleil jouait sur les meubles, faisant sur le parquet des taches dansantes que le chat s'efforçait d'attraper.

La lettre était adressée à Agnès ; et tout d'abord, ne reconnaissant pas l'écriture, la jeune fille tourna l'enveloppe entre ses mains sans se décider à l'ouvrir. Puis elle remarqua le timbre de la poste et poussa une exclamation... M. Rouvière leva les yeux de son déjeuner.

— De qui est cette lettre ? s'enquit-il.

— De tante Berthe, répondit la jeune fille.

Le pharmacien tressaillit.

— Tiens ! murmura-t-il, les sourcils froncés.

Jamais, en effet, depuis son départ, la vieille fille n'avait donné de ses nouvelles ; elle se confinait dans un silence orgueilleux, ne répondant même pas aux lettres qu'Agnès lui adressait régulièrement.

La jeune fille, cependant, décachetait la lettre et se mettait à lire... et au fur et à mesure de sa lecture, son visage traduisait son émotion. Quand elle reposa la lettre, elle était blême et ses yeux brillaient de larmes retenues.

— Ce n'est pas tante Berthe qui écrit... expliqua-t-elle. C'est une voisine, sous sa dictée. Elle se sait condamnée à brève échéance et me réclame avant de mourir.

A son tour, M. Rouvière parcourait la lettre écrite d'une grosse écriture de primaire qui écorchait un peu les mots.

— Myocardite aiguë... Cela me paraît sérieux, fit le pharmacien avec un hochement de tête.

Pensif, il reposa la lettre.

— Pauvre Berthe ! soupira-t-il.

Il rêva un instant, fourbissant son lorgnon qui n'en avait pas besoin, tandis que ses yeux pâles regardaient très loin, plus loin que la salle à manger, au-delà de l'horizon étroit qu'on voyait par la fenêtre... Il regardait dans le passé, vers son enfance en compagnie de celle qui allait mourir, lointaine et solitaire... Il baissa la tête.

— Papa... tu permets que j'aille la voir, n'est-ce pas ? demanda Agnès d'une voix tremblante.

— Oui, naturellement, acquiesça-t-il. Tu feras bien de partir sans attendre, car avec ces maladies de cœur, on ne peut savoir à quoi s'en tenir. Il y a parfois des répits assez longs... mais il peut aussi survenir une mort très rapide.

Agnès se leva.

— Je partirai par le train de deux heures, déclara-t-elle. J'aurais trop de remords d'arriver trop tard...

M. Rouvière se caressait le menton d'un air perplexe, du geste qu'il avait gardé de la suppression de sa barbe, tout en fixant sur sa fille ses gros yeux embués :

— Je suis en train de réfléchir... d'essayer de trouver le moyen de t'accompagner.

Mme Rouvière, toujours maussade le matin, et qui, jusqu'à présent, n'avait rien dit, se contentant d'observer le père et la fille, prit alors la parole :

— Tu sais bien qu'il est impossible que tu t'absentes en ce moment, dit-elle. Tu n'as personne pour te remplacer. D'ailleurs, acheva-t-elle, ta sœur n'est pas encore morte ; tu auras le temps d'aller à Saint-Servan pour l'enterrement.

Le pharmacien tourna vers sa fille un regard malheureux.

(A suivre)

Un billet de cent peut-il valoir plus de 100 francs ?

100.-

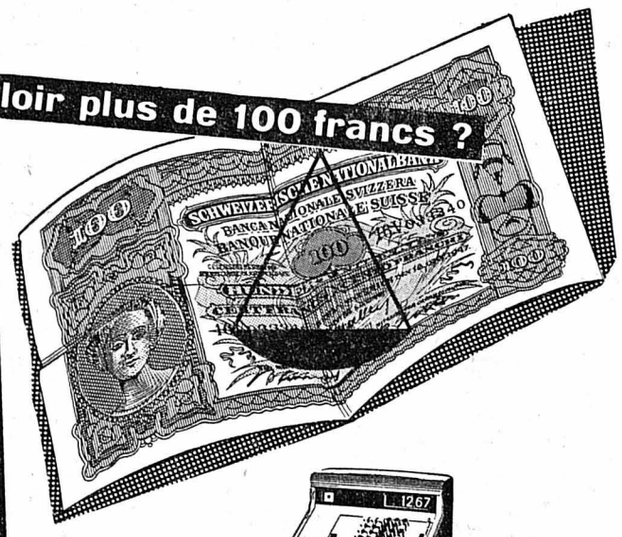

Oui, un billet de 100 peut valoir plus ou moins de 100 francs, selon l'usage que l'on en fait. Si par exemple vous achetez la caisse enregistreuse National qui répond aux particularités de votre commerce, vous en aurez largement pour votre argent, ce qui n'est pas le cas pour toutes les acquisitions.

Demandez donc le prospectus détaillé de la National Mod. 21 présentée ci-contre ; cette machine coûte moins que vous pensez et vaut plus que vous croyez.

S. A. DES CAISSES ENREGISTREUSES NATIONAL
Bienne - J. Muller - Route d'Aarberg 100 - Tél. 2 60 44
Fabrique à Bulach près Zurich.

National

La plage est ouverte

Notre grande

EXPOSITION

pour

BAIN et PLAGE

est ouverte au 1er étage

UN CHOIX SPLENDIDE
DE TOUTES
LES MARQUES EN VOGUE

AUX Armourins NEUCHÂTEL

A vendre en très bon état

GRAND CAMION SAURER

6 cylindres, moteur CT 1 D, type L. 4 C.
Offres à Case postale 41, Lugano 4.

A vendre

«VESPA»

moteur revisé, modèle 1952. Prix Fr. 500.—. Tél. 5 30 73.

A vendre

un aspirateur

« Tornado », en très bon état, avec accessoires. — Rialto 22, 2me à gauche.

A vendre

lit d'enfant

bois clair, avec matelas et duvet, 100 fr., en parfait état. Tél. 7 56 96.

A vendre

petite voiture

décapotable, en bon état de marche. Prix intéressant. Tél. 5 41 52.

A vendre caisse commerciale pour

SIDE CAR

Téléphoner le soir au 7 55 90.

A vendre

PEUGEOT 203

en parfait état, moteur revisé. S'adresser par téléphone au No 5 48 16.

Pour cause d'achat d'un modèle plus grand, particulier vend sa voiture

FIAT 1100 nouvelle

roulé 47,000 km., voiture très soignée, en parfait état, deux roues de rechange, avec pneus à neige, thermomètre. Eventuellement avec la

TENTE DE CAMPING

s'adaptant à la voiture. Tél. 7 54 04.

A vendre des

POUSSINS «LEGHORN»

race lourde
Oeufs à couver
PARC AVICOLE
«LES CHARMETTES»
R. Montandon
Tél. (038) 8 23 90

CARRÉ GERVAIS
double crème

Qui dit GERVAIS ne peut dire mieux.

CARRÉ GERVAIS

UN DÉCOR DE STYLE

demande de l'expérience et du savoir-faire. Venez au **MAGASIN LAVANCHY** qui vous proposera **TISSUS** et **RIDEAUX** de qualité. ORANGERIE 4

Pour

14 *frs*

par mois déjà,
sans versement initial

offrez-vous UN FRIGO de grande marque !

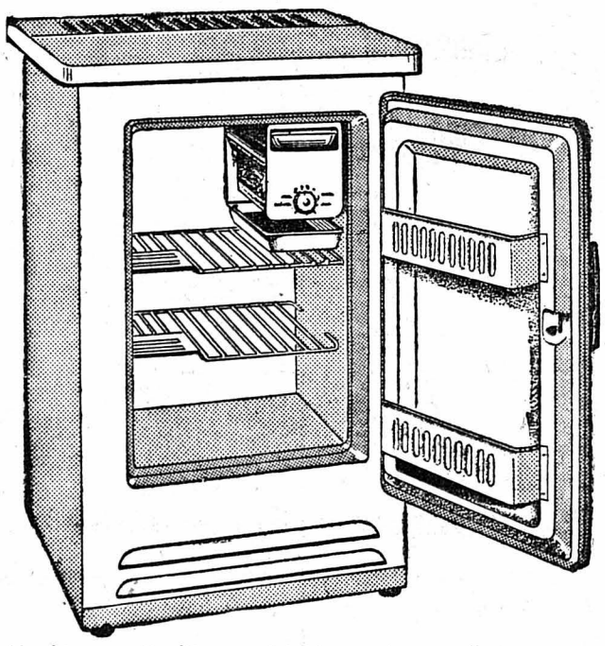

Un frigo particulièrement intéressant, garanti par
une très importante fabrique qui existe depuis plus de 50 ans.

BÄHRE A/50

fonctionne sans moteur. 47 litres d'espace froid !
Intérieur **en acier émaillé au four**
2 grilles
Réglage automatique par thermostat
2 rayonnages dans la porte
Dessus **formant table à hauteur pratique,**
couvert de Résopal vert d'eau
Construction très robuste
Dimensions 78 × 52 × 54 cm. environ

Seulement Fr. **445.-**

MOINS RABAIS en marchandises 10 %: Fr. **44.50**

ou depuis Fr. **22.-** par mois

★ **Pas de versement initial**
★ **Crédit gratuit**, si vous le voulez
★ **Essai gratuit dans le rayon de Neuchâtel**
Pour vous permettre de vous rendre compte tranquillement des économies réelles que procure un frigo, et de la grandeur qui vous convient, nous mettons **à l'essai chez vous durant 15 jours, sans frais ni obligation d'achat, le frigo que vous choisirez dans nos magasins.**

Profitez maintenant déjà de votre frigo. Achetez-le A CRÉDIT — bien utilisé, il économisera assez pour se payer tout seul.

★ **Nous ne vous offrons que des marques connues :**
Tous les modèles SIBIR, BÄHRE, NEFF, ENGLISH ELECTRIC
et des frigos KELVINATOR, GIBSON, etc.

★ **Toutes les grandeurs familiales**
de 40 à 235 litres

★ A partir de Fr. **295.-**
ou depuis Fr. **14.-** par mois

★ **Crédit gratuit** *avec assurance*
ou rabais 10 % en marchandises ?
Vous pouvez choisir :

① Nous accordons sur tous nos frigos
(sauf Sibir, dont les prix nous sont imposés)
un rabais de 10 % en marchandises
Vous y avez droit en achetant **à crédit ou au comptant.**

Mais si vous le préférez, nous vous ferons bénéficier, à la place de ce rabais en marchandises, de notre

② **« Crédit familial » :**
6, 12, 18 mois de crédit sans intérêts selon vos charges de famille. En cas de décès du chef de famille, les acomptes encore dus sont annulés et **l'appareil est alors considéré comme entièrement payé.**

Choisissez l'un de ces deux avantages... et venez !

AUX ARTS MÉNAGERS S. A.
NEUCHÂTEL 26, rue du Seyon Tél. (038) 5 55 90

WISA GLORIA

Camping

Pliable, avec tablette, bandage plein
Fr. 59.—

Exécution soignée pneus demi-ballon
Fr. 69.—

BIEDERMANN
NEUCHATEL

A vendre

« VESPA »

modèle 1952, en parfait état de marche, 750 fr. Téléphoner au 5 56 93 aux heures des repas et le soir.

40 BUFFETS COMBINÉS

exposés actuellement
11, fbg de l'Hôpital
Modèles simples
ou très luxueux
de **Fr. 395.—**
à **Fr. 2000.—**
Facilités de paiement

Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Une visite s'impose !

Costumes pour garçons
3 pièces depuis 58.-

Nos prix s'entendent dès l'âge de 4 ans. Toutefois un costume PKZ pour garçons fera, malgré la croissance, très long usage, grâce à ses coutures profondes.

Culottes pour garçons
entièrement doublées depuis 4.-
6.- 8.-

Blazers
en bleu-clair, bleu-moyen, rouge et gris depuis 46.-

Ils aident à varier la tenue des garçons et y apportent une note gaie. Nous tenons naturellement aussi pour les jeunes la forme ample en V.

Pantalons assortis
depuis 24.-

Les prix s'entendent dès l'âge de 4 ans.

Garçons, attention !
TOUR DE SUISSE PKZ
l'épreuve finale aura lieu le 15 juin, à 14 h. 30, au Café-Brasserie Muller, Evole 39, Neuchâtel
Tous sont invités à cet après-midi sportif

PKZ

NEUCHATEL Rue du Seyon 2
M. Burland

REFLETS DE LA VIE DU PAYS

L'AÉRODROME DES PRÉS D'AREUSE

Les considérants du Tribunal fédéral dans la cause qui a opposé les propriétaires de la plaine d'Areuse au Conseil d'Etat et à Brena S.A.

Parvenu le 4 juin aux parties, l'arrêt du 30 mars 1955 de la Chambre de droit public du Tribunal fédéral suisse, dans la cause Association des propriétaires de la plaine d'Areuse, d'une part, Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel (arrêté du 26 novembre 1954), S.A. Brena, d'autre part, contient les essentiels considérants que voici :

Le Tribunal fédéral est compétent pour connaître, par la voie du recours de droit public, des violations de la loi neuchâteloise du 26 mars 1912 sur les constructions, dans la mesure où ces violations porteraient atteinte à l'article 4 de la constitution fédérale, comme l'allègue la recourante. Encore faudrait-il que la décision attaquée lèse la recourante dans ses intérêts juridiquement protégés. Cette condition n'est pas réalisée.

Dans la mesure où la recourante allègue la violation de l'art. 102 de la loi neuchâteloise sur les constructions, qui autorise les communes à prendre des mesures pour protéger les sites, elle agit conformément au but que lui assignent ses statuts. Mais la protection des sites relève de l'intérêt public ; c'est aux autorités seules qu'il appartient d'intervenir dans ce domaine. Par conséquent, et lors même que la recourante possède la personnalité comme association constituée selon les art. 60 et suivants du code civil suisse, l'art. 102 précité ne lui confère aucun droit, de sorte qu'une violation éventuelle de cette disposition du droit cantonal ne peut porter atteinte à ses intérêts juridiquement protégés.

✦✦✦

La même situation s'impose en ce qui concerne la violation des règles du droit cantonal qui fixent les modalités techniques des constructions. Les prescriptions relatives à la police des constructions relèvent, elles aussi, de l'intérêt public ; les tiers et, notamment, les propriétaires voisins ne sont pas recevables à en alléguer la violation par la voie du recours de droit public, même si la qualité de partie leur a été reconnue dans la procédure cantonale. En décidant, comme l'a fait le Conseil d'Etat, dans la présente espèce, que les prescriptions de police ne font pas obstacle aux constructions projetées, l'autorité cantonale tranche une question d'intérêt public. Sa décision ne porte pas atteinte aux intérêts juridiquement protégés des tiers, intérêts qui sont régis exclusivement par le droit privé et dont la violation n'est pas alléguée en l'espèce. Il suit de là que la recourante n'a pas qualité pour invoquer en son nom personnel la violation des règles de police que contient la loi neuchâteloise sur les constructions ; elle n'a pas non plus qualité pour agir dans ce sens au nom des propriétaires fonciers de la plaine d'Areuse, car pas plus qu'elle-même, ces propriétaires ne sont atteints dans leurs droits par la décision attaquée. Peu importe, dès lors, que le but que lui assignent ses statuts l'autorise ou non à agir au nom de ses membres.

La recourante se plaint aussi de n'avoir pu consulter toutes les pièces du dossier et pense avoir été victime, sur ce point, d'un déni de justice. Elle allègue donc le droit d'être entendue, tel qu'il découle de l'art. 4 de la constitution fédérale. Mais le Tribunal fédéral n'a pas admis, de façon générale, qu'en matière administrative l'autorité ait l'obligation, en vertu de l'art. 4 C.F., d'entendre l'intéressé avant de prendre une décision ; il ne l'a admis que pour certaines catégories de mesures prises par l'administration. Dans la présente espèce, l'autorité administrative, qui était compétente pour connaître de la sanction à donner, du point de vue de la loi sur les constructions, aux plans déposés par la société Brena S.A., n'avait pas, de par l'art. 4 C.F., l'obligation d'entendre la recourante, par ce motif déjà que celle-ci n'était pas atteinte dans ses intérêts juridiquement protégés, par la décision qui devait être prise. Peu importe, à cet égard, qu'elle ait effectivement été appelée à donner son avis dans la procédure cantonale.

✦✦✦

En conséquence, le recours a été déclaré irrecevable dans la mesure où il a trait à la violation du droit cantonal, avec frais et dépens à la charge de la recourante. Pour le surplus, l'affaire a été transmise au Conseil fédéral dont relèvent les critiques de la recourante à propos de l'application de la loi fédérale du 21 décembre 1948 sur la navigation aérienne, combiné avec l'art. 3, alinéa 2, de la concession fédérale du 22 mai 1954.

Un stand sans cibarres révolutionne le tir

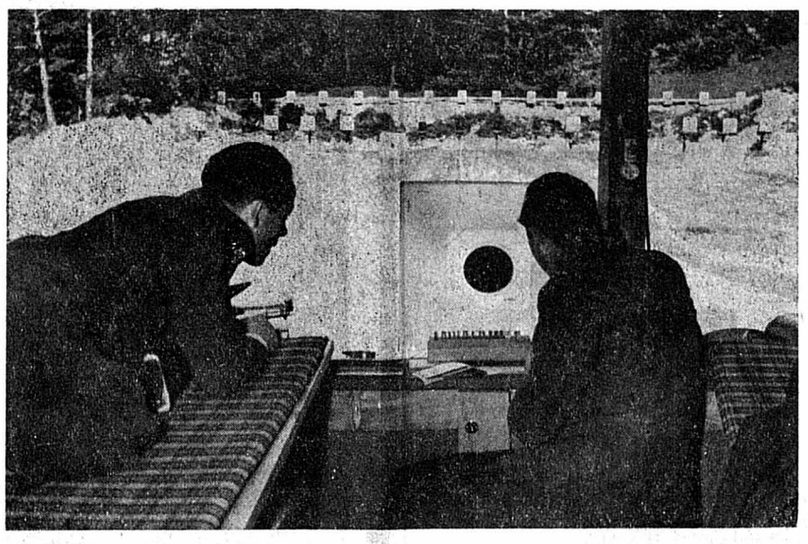

Le tir cantonal au petit calibre qui eut lieu dernièrement à Yverdon fut le premier en Suisse à être organisé sans cibarres. On se servit presque exclusivement de l'installation des cibles Lienhard-Spieth de 16 mm. Dirigée au moyen d'un bouton par l'avertisseur, la cible revient rapidement au stand (notre photo), où le tireur et l'avertisseur contrôlent le résultat. Plus de discussion possible, grâce à cette invention.

Au Conseil général de Boudry

(c) **Récemment, sous la présidence de** M. Marcel Courvoisier, 33 conseillers généraux étaient réunis en présence du Conseil communal « in corpore ».

Comptes 1954. — Dans son rapport qu'il convient de parcourir rapidement, l'exécutif passait en revue les principales préoccupations de l'exercice révolu. Il annonçait que l'élaboration du plan d'urbanisme suivait son cours normal et que les conclusions seraient déposées sous peu. Il signalait les augmentations assez importantes que les nouvelles prestations à la caisse de pensions de l'Etat imposaient tant à notre caisse communale qu'à ses employés. Il s'arrêtait à la fontaine de la Justice pour annoncer la prochaine remise en état de cet ouvrage intéressant. Que les comptes aient occupé une partie importante de l'exposé de notre Conseil communal, nul n'en doutera. L'excédent de recettes de 1954 est de 6730 fr. 88 après que l'on a mis en réserve 20,000 francs pour refaire l'infrastructure et le surfaçage de la rue des Vermondins et une somme semblable pour la création de nouveaux locaux scolaires. Si tout cela est fort réjouissant, il convient cependant de noter que les produits de nos impôts et de nos services industriels ont une tendance nette à se stabiliser, alors que l'excédent de recettes de nos forêts va diminuer à la suite de la réduction de la possibilité. Les dépenses, d'autre part, ont tendance à s'enfler et il faudra en revenir à la politique d'économie sévère que les circonstances nous avaient imposées autrefois.

Lors de la discussion on apprit que le coût d'un élève à l'école de Grandchamp était de 1066 fr., alors que ce chiffre s'établit, pour l'école secondaire régionale à Neuchâtel à 772 fr. Des considérations sociales ne permettent cependant pas de penser à la suppression d'une institution qui a rendu de précieux services et peut en rendre encore. On constata que le prix du courant nécessaire à la cuisson était raisonnable. Il y a même une toute légère baisse par rapport aux anciennes normes. Les fonds spéciaux de la commune trouvent l'intérêt de l'assemblée qui souhaite que leur destination soit précisée ou modernisée, notamment en ce qui concerne les fonds destinés à la bienfaisance et aux œuvres sociales. Enfin, on note avec satisfaction que le fonds pour l'entretien des bâtiments s'élève actuellement à 17,000 fr. ce qui permettra, en temps utile, d'opérer les rénovations qui pourraient s'imposer.

Sur la proposition des commissions des rapports et des comptes, la gestion et les comptes de l'année 1954 sont ensuite adoptés avec remerciements.

Demandes de crédits. — La demande d'emprunt pour la construction de maisons à loyer modeste permet au Conseil communal de présenter le problème d'une manière complète. Il s'agit, en résumé, d'emprunter à l'Etat de Neuchâtel une somme de 300,000 fr. environ à 2 ¾ % et de la prêter, contre hypothèque en 1er rang, à une entreprise de la localité, afin qu'elle puisse aménager 12 logements de 3 et 4 chambres. Le problème financier a fait l'objet d'une ample étude du Conseil communal et les risques que peut encourir notre commune sont minimes. Le Conseil général ne voit dès lors aucune objection à autoriser l'opération.

Un petit crédit pour la prolongation du canal-égout du Pré-Landry, afin qu'il puisse recevoir les eaux usées de la maison à loyer modeste projetée, ne provoque aucune discussion et est adopté sans opposition.

Service d'électricité. — Le programme de normalisation des réseaux de notre service de l'électricité va vers sa fin. Il reste à réaliser une liaison entre les stations du Pré-Landry et de l'hôtel de ville, à travers l'Areuse. On pourrait faire cela par la voie aérienne, mais ce serait dangereux au point de vue technique et l'esthétique n'y trouverait pas son compte. Songe-t-on au tableau que représenterait la pose de deux poteaux et de leurs armatures au pied de la colline sur laquelle se trouve notre antique tour Marfaux, de même que le château ? Il valait infiniment mieux poser des câbles à travers le lit de l'Areuse et le Conseil communal s'est rallié à cette solution. Il sollicite encore l'autorisation de mettre sous câbes une partie du réseau secondaire dans le secteur de la rue O.-Huguenin. Tout cela provoque un supplément d'investissements d'un total de 10,000 fr. Le Conseil général lui donne la possibilité de réaliser ses projets en lui accordant sans opposition le crédit de même montant sollicité.

Divers. — On s'intéresse aux fournitures scolaires qu'il faudrait renouveler plus souvent, aux compteurs d'eau que d'aucuns souhaitent et d'autres appréhendent en raison de l'augmentation des frais que cela provoquera pour les propriétaires de maisons, ainsi qu'aux mises de bois dont le maintien ou la suppression éventuelle feront l'objet d'un examen approfondi par le Conseil communal.

Billet de Corcelles-Cormondrèche

A la vigne et au verger - On bâtit beaucoup
Le Conseil général en pays bernois - Courses scolaires

(c) Le temps froid de mai n'a pas été trop néfaste à la vigne. Elle pousse lentement, mais chaque semaine on voit les sarments s'allonger. Presque partout le premier sulfatage est terminé et le vigneron, tout en parcourant ses ordons, la pompe au dos, jauge d'un œil critique la sortie en cours. On dit généralement que les jeunes vignes sont plus prometteuses que les vieux ceps, mais aussi que rien n'annonce une année de grande production. On se plaint aussi, en maints parchets, des méfaits de l'araignée rouge. Le moment critique, où les sarments vont passer en fleur, est bientôt là ; ce n'est qu'ensuite que les pronostics auront quelque valeur.

Les vergers, en revanche, sont de toute beauté. Les arbres ont fleuri pendant les beaux jours d'avril, ils ont noué magnifiquement, et cerises, prunes, pommes et poires surtout seront en abondance.

~~~

La culture de la vigne coûte cher. Ces dernières années, si déficitaires, ont lassé maints propriétaires, si bien que sont à vendre ou sont déjà vendus des terrains dont on disait couramment il y a dix ans : « Ils ne seront jamais à vendre ».

Au nord de la cure, au nord de la poste, aux Porcenaz, à l'avenue Soguel, se dressent par-dessus les toits les bras géants des grues au travail. A Cormondrèche, aux Cudeaux, près du cimetière, les maisons familiales modestes ou somptueuses poussent comme par enchantement. Mais on voit aussi des maisons en construction, abandonnées à peine commencées ou à moitié achevées... La spéculation n'a pas que des réussites.

Il n'empêche qu'une centaine de logements seront sur le marché des loyers d'ici un ou deux ans. Cette situation pose à notre commune de délicats problèmes. La Grand-Rue, de Peseux à la pharmacie, a vu son trottoir ouvert pendant près d'un mois pour la pose de câbles électriques. Le trottoir est aujourd'hui remis en état, mais recevra son tapis définitif en automne.

Comme dans beaucoup d'autres localités, le problème de futurs locaux scolaires n'est pas le moindre, au contraire. Aussi le Conseil communal, pour donner suite à une proposition faite lors de la séance de mai du Conseil général, avait-il convoqué ce dernier et les commissions annexes à une journée de visites de collèges en terre bernoise. Samedi, à 7 h. 30, un autocar emmenait une trentaine de participants, qui s'en furent voir ce qui se fait chez nos voisins. Ils reçurent partout le meilleur accueil. D'abord, à Bethlehem-Berne, puis à Rossfeld-Berne, ensuite à Stegmatt-Lyss ; puis, après le dîner, à Geyisried et à Bienne même, au Pré Ritter. Chacun put se rendre compte des conceptions modernes en matière de constructions et d'aménagements scolaires : éclairage, équipement des classes et locaux annexes, maints détails pratiques, qui suscitèrent le plus grand intérêt chez tous les participants.

A part les locaux scolaires mêmes, ce qui frappa le plus les visiteurs, ce sont les abords des bâtiments : préaux couverts, grandes places dallées de granit, grandes étendues de gazon plantées d'harmonieux bouquets de bouleaux, de pins, de peupliers d'Italie. Ces Bernois, que l'on critique tant parfois, ont prévu l'avenir, et ont réservé de magnifiques emplacements pour leurs collèges. Là, rien d'étriqué, de l'espace, de l'air, de la verdure.

Depuis l'inauguration du réservoir des Chênes, il y a plus de vingt ans, c'est la première fois que notre législatif s'en allait ainsi en balade, balade instructive, et qui, nous l'espérons, portera ses fruits.

~~~

Mais pour le moment, les élèves, eux, s'intéressent à leur course. Les moyens ont fait la leur jeudi dernier, par une belle journée ensoleillée, et s'en furent à Champéry. Les petits iront cette semaine à la Grand-Joux et au Petit-Sommartel ; tandis que les grands iront deux jours au Tessin, grâce à une récolte de vieux journaux et d'illustrés, dont le résultat, 5500 kg., n'avait jamais encore été atteint. Aussi, le baromètre est-il fort consulté !

Un étudiant neuchâtelois avait été exécuté au début de la guerre pour avoir voulu abattre Hitler

Ses parents tentent maintenant d'obtenir sa réhabilitation

BERLIN, 7. — La condamnation à mort et l'exécution d'un jeune Neuchâtelois, qui avait tenté, en octobre 1938, de tuer Hitler, sont l'objet d'une procédure judiciaire actuellement pendante devant le tribunal de Berlin. Les parents du jeune homme, nommé Maurice Bavaud, ont demandé, en effet, l'annulation de cette condamnation pour pouvoir prétendre à une réparation.

Bavaud, étudiant en théologie, était âgé de 22 ans, lorsqu'en octobre 1938, il alla à Munich dans l'intention d'abattre le dictateur allemand. La « Fête du souvenir » des N.S.D.A.P. avait lieu le 9 novembre ; il réussit à prendre place au premier rang de la tribune publique... Mais il ne possédait qu'un petit revolver du type « Mauser », dont la portée se révéla insuffisante pour atteindre Hitler. Bavaud renonça à tirer.

Sa combinaison n'aurait jamais été connue si, quelques jours plus tard, le jeune homme ne s'était fait arrêter à Augsburg : n'ayant plus d'argent, il avait essayé de voyager sans payer. La police, au cours de son interrogatoire, trouva le revolver, et à la question de savoir pourquoi il était armé, il avoua qu'il avait voulu abattre Hitler !

Aussi, le 18 décembre 1939, Bavaud était condamné à mort par la 2me Chambre du « Tribunal du peuple », et exécuté quelques mois plus tard à Plötzensee.

Cependant, la procédure d'annulation du jugement a dû être interrompue, parce que l'avocat berlinois Wallau, qui avait assumé à l'époque la défense de Bavaud, ce qui, d'ailleurs, lui avait valu à lui-même des poursuites, doit être cette fois produit comme témoin. Mais les parents du jeune Neuchâtelois ne l'ont pas encore délié de son secret professionnel, et il faut attendre maintenant que son rapport sur l'affaire soit approuvé.

Meeting international d'aviation

GENÈVE 25 et 26 juin 1955

APPEL AU PUBLIC

Afin de faciliter les services de contrôle et de police, et pour éviter les embouteillages, il est vivement recommandé aux spectateurs de retirer d'avance leurs billets d'entrée et les billets de parcs autos et motos.

PRIX DES ENTRÉES

	Samedi	Dimanche
Entrée générale . . .	1.50	3.—
Dames	1.50	2.—
Enfants et militaires .	—.50	1.—
Chaises non numérotées	—.—	5.—
Tribunes numérotées .	—.—	10.—
Tribunes numérotées .	—.—	15.—
Parcs autos	2.—	2.—
Parcs motos-scooters .	1.—	1.—

Les parcs officiels se trouvent à l'intérieur de l'héroport.

On peut dès ce jour réserver ses places pour le dimanche en versant le prix d'entrée au compte de chèques postaux I/1213 Genève, en ajoutant 50 ct. pour les frais. Les billets seront adressés par la poste.

Dernier délai pour la retenue des places par correspondance : 21 juin.

Comité des Fêtes aéronautiques, adresse: Aéroport Genève.

VAL-DE-TRAVERS

NOIRAIGUE

Fête des musiques du Val-de-Travers

(c) Dimanche, le village de Noiraigue avait l'honneur de recevoir les sociétés de musique du Val-de-Travers pour la 12me fête de leur fédération. En raison du grand deuil qui la frappe, la fanfare des usines Dubied, « L'Helvétia », ne participait pas à la manifestation. Une délégation accompagnait sa bannière et les orateurs qui s'exprimèrent au cours de la journée dirent leur sympathie à nos amis de Couvet et honorèrent la mémoire de M. Pierre Dubied qui fit tant pour le Vallon et ses sociétés.

Le temps, qui avait inspiré de sérieuses craintes aux organisateurs, était encore maussade samedi et, lors de la soirée de samedi, où les sociétés locales, chœur mixte, gymnastes et pupilles, club d'accordéons, chœur d'hommes s'associèrent à la fanfare pour présenter un programme varié, on apprécia la construction impeccable de la vaste cantine dressée au sud du collège et occupant toute la cour. Dimanche matin, le temps tournait franchement au beau et la décoration du village, retardée par les intempéries, était hâtivement terminée. Chacun avait mis du sien et le coup d'œil était charmant. Au train de 13 heures, les sociétés arrivaient à la gare où les attendait un nombreux public. Puis le long cortège, égayé par les groupes d'enfants, les demoiselles d'honneur et les bannières, parcourut le village qui lui faisait fête. Sur la vaste scène de la cantine, fleurie et pavoisée, tour à tour, les sociétés exécutèrent le programme musical. Il ne comptait pas moins de dix-sept numéros, mais sa diversité et l'intérêt qu'éveille chaque société firent paraître courtes ces quatre heures de musique coupées par la partie officielle où eut lieu la remise de la bannière de district. Au cours de cette cérémonie, M. Robert Sutter, président de la 11me fête, apporta le salut et les vœux de Saint-Sulpice. En termes émus, M. Léon Hamel prit possession de l'emblème dont il avait été l'initiateur et souligna ce qu'il représente. Il appartenait à M. Pierre-Auguste Leuba d'apporter le salut du gouvernement. Il le fit avec cette éloquence qui vient du cœur et sut dire à ses compatriotes et amis du Val-de-Travers les raisons d'aimer et de servir leur coin de pays.

Vers 18 heures, les sociétés se groupèrent en plein air et leur masse imposante, sous la direction de M. Albert Liechti, joua les morceaux d'ensemble, dont « Val-de-Travers », marche composée par M. Godard, directeur de « L'Helvétia ». Les unes après les autres, les sociétés reprirent le chemin de la gare et quittèrent le village qui les avait reçues avec tant de cordialité.

La bannière de district fut accompagnée par la fanfare locale au domicile du président du comité d'organisation, M. Léon Hamel qui, avec ses nombreux collaborateurs, se dépensa sans compter pour le succès de cette manifestation, témoignage aussi de la vitalité de nos corps de musique.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Masque bleu.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, Le feu dans la peau.
Théâtre : 20 h. 30, French Line.
Rex : 20 h. 30, La voyageuse inattendue.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Histoire de détective.

Avec Cadum, se laver c'est *aussi* soigner sa peau

La Lanoline du Savon Cadum nourrit votre épiderme... et rend votre peau

douce comme une peau de bébé

Cadum nettoie,
parce que sa mousse légère, abondante, est suffisamment fine pour dégager les pores obstrués par le maquillage et la poussière. Le Savon Cadum rend le teint plus clair et plus séduisant.

Cadum nourrit,
parce qu'il contient de la Lanoline. La Lanoline du Savon Cadum nourrit l'épiderme en pénétrant profondément dans les pores. Le Savon Cadum empêche la peau de se dessécher.

Cadum lanoliné

BARBEZAT ET Cie. FLEURIER (NEUCHATEL)
PAINS : FRS 1 ET 1.50 • GÉANT : FRS 2.30

VIGNOBLE

PESEUX

A la commission scolaire

(c) Vendredi soir, la commission scolaire a siégé sous la présidence de M. Pierre Rieben.

Elle a arrêté les buts des courses scolaires et désigné les chefs de course. Les élèves de 1re année s'en iront dans la direction du Mont-Soleil sur Saint-Imier, ceux de 2me année admireront le panorama depuis le Gurten. Les classes de 3me, 4me, 5me et 6me années, soit plus de 250 élèves, bénéficieront d'un voyage à Saanenmöser et les trois classes supérieures prendront contact avec le Brienzer-Rothorn.

Puis l'autorité scolaire a mis au point la question de la Fête de la jeunesse qui se déroulera à Peseux le 2 juillet. Vu l'augmentation assez sensible des effectifs, le temple ne peut plus abriter toutes les classes si l'on veut encore réserver quelques bancs aux parents, toujours enchantés d'assister à cette cérémonie. C'est la raison pour laquelle deux cérémonies ont été fixées; une à la Grande salle, avec les classes de 1re, 2me et 3me années, qui sera présidée par M. François Boudry, vice-président, et l'autre au temple avec les classes supérieures et au cours de laquelle le président de la commission scolaire, M. Pierre Rieben, prendra la parole.

La traditionnelle collation ainsi que les jeux se dérouleront ensuite dans le préau de la maison de commune.

Tenant compte de l'augmentation constante de la circulation, et par conséquent des dangers d'accidents, la commission unanime a décidé de rappeler aux élèves qu'il était formellement interdit de sortir du préau du collège pendant les récréations. Les amateurs de petits pains ou de friandises devront se ravitailler en venant à l'école le matin.

La question du cinéma à l'école, sous la forme de l'enseignement par le film, a retenu l'attention de la commission et différents appareils seront examinés sous peu par une commission spéciale.

LA COUDRE

Une belle balade

(c) Au souvenir du succès qu'avait obtenu la sortie des « vieux », effectuée il y a deux ans, les organisateurs décidèrent de récidiver. C'est ainsi que, vendredi matin, treize voitures et leurs chauffeurs étaient gracieusement mis à leur disposition. L'itinéraire se voulant varié, on traversa les régions les plus diverses de notre beau pays romand. D'Yverdon on passa sur Moudon, Romont (premier casse-croûte), Bulle et Gruyères où on visita le château de l'endroit. Puis, revenant sur Bulle, la caravane prit la direction de Châtel-Saint-Denis et du Mont-Pèlerin, but de la course. C'est là qu'était prévu le repas de midi qui connut une ambiance sympathique. Le retour s'effectua par la Corniche - Ouchy - Morges - Cossonay d'où, par le Mollendruz, la colonne fit une petite incursion dans la Vallée de Joux. Le dernier arrêt « officiel » eut lieu au Pont, puis ce fut le retour direct par Vallorbe.

A la Coudre, autour du verre de l'amitié, nombreux furent les discours de remerciements, témoignages de la parfaite réussite de cette belle journée, très bien organisée, fertile en agréables surprises, et qui, empreinte de la plus joyeuse bonne humeur, laissera un souvenir enchanté à tous ceux qui l'ont vécue.

HAUTERIVE

Commission scolaire

(c) Lors de sa dernière séance présidée pour la première fois par M. Roger Aeschimann, la commission scolaire a décidé que cette année, la course scolaire aura lieu à Bâle, et la date du 17 juin, avec éventuel renvoi au 21, a été retenue.

Le trajet en cars se fera à l'aller par Bienne, Soleure, Balsthal, Liestal et au retour par Laufon, Delémont, Saignelégier, la Chaux-de-Fonds, la Vue des Alpes. A Bâle, les classes des instituteurs passeront la plus grande partie de la journée au jardin zoologique, tandis que celles des instituteurs iront l'après-midi visiter le port. A 16 heures, grands et petits seront à nouveau réunis pour une visite en cars de la ville.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Assemblée générale

(c) Une assemblée générale extraordinaire de commune a eu lieu vendredi dernier, au collège, sous la présidence de M. René Matthey.

Nominations. — Après lecture et adoption du dernier procès-verbal, il est procédé à la nomination du bureau des assemblées générales. M. René Matthey se voit réélu en qualité de président. M. Armand Buffat fonctionnera comme vice-président et M. Adolphe Amez-Droz conserve également son poste de secrétaire.

Demandes de crédits. — Un premier crédit de 3500 fr. est voté sans opposition en vue de la canalisation des eaux du Haut-Seyon.

Puis un second crédit, donnant lieu cette fois-ci à passablement de discussions, se montant à 5000 fr., est voté en vue de la canalisation des eaux tumultueuses du Taque-Mouche.

Enfin, le Conseil communal sollicitait encore du législatif un crédit de 7000 fr. pour la construction d'un trottoir à la Champey, ceci en continuation du trottoir qui sera construit cet automne par la commune de Dombresson. Après une discussion animée, ce troisième crédit est accordé.

Règlement communal de drainage. — En vue de mettre au point une fois pour toutes cette question de drainage ayant souvent créé de sérieuses difficultés, l'exécutif communal présente un règlement communal type de l'entretien des drainages, fixant très exactement les droits et obligations des propriétaires et de la commune à cet effet. M. Bovet, administrateur communal, donne des précisions et répond à différentes demandes de renseignements, après quoi ce règlement est adopté sans opposition.

Divers. — La question de l'installation d'un chauffage général au collège fonctionnant tout au bois est soumise à l'assemblée qui, à l'unanimité, rejette ce projet.

Sur demande d'un citoyen, le Conseil communal est chargé de s'occuper de la pose d'une horloge externe au collège.

D'autre part, il se voit encore confier l'étude d'une nouvelle échelle d'impôt communal, ceci dans le sens d'une diminution (naturellement !).

Connaissez-vous le « Batavia » ?

Un nouveau mélange hollandais particulièrement léger, composé des plus fins tabacs d'outre-mer, vendu dans une blague d'un genre nouveau qui maintient le tabac frais et facilite le bourrage de la pipe.

BATAVIA

un nouveau tabac Burrus pour la pipe

40 g 70 ct.

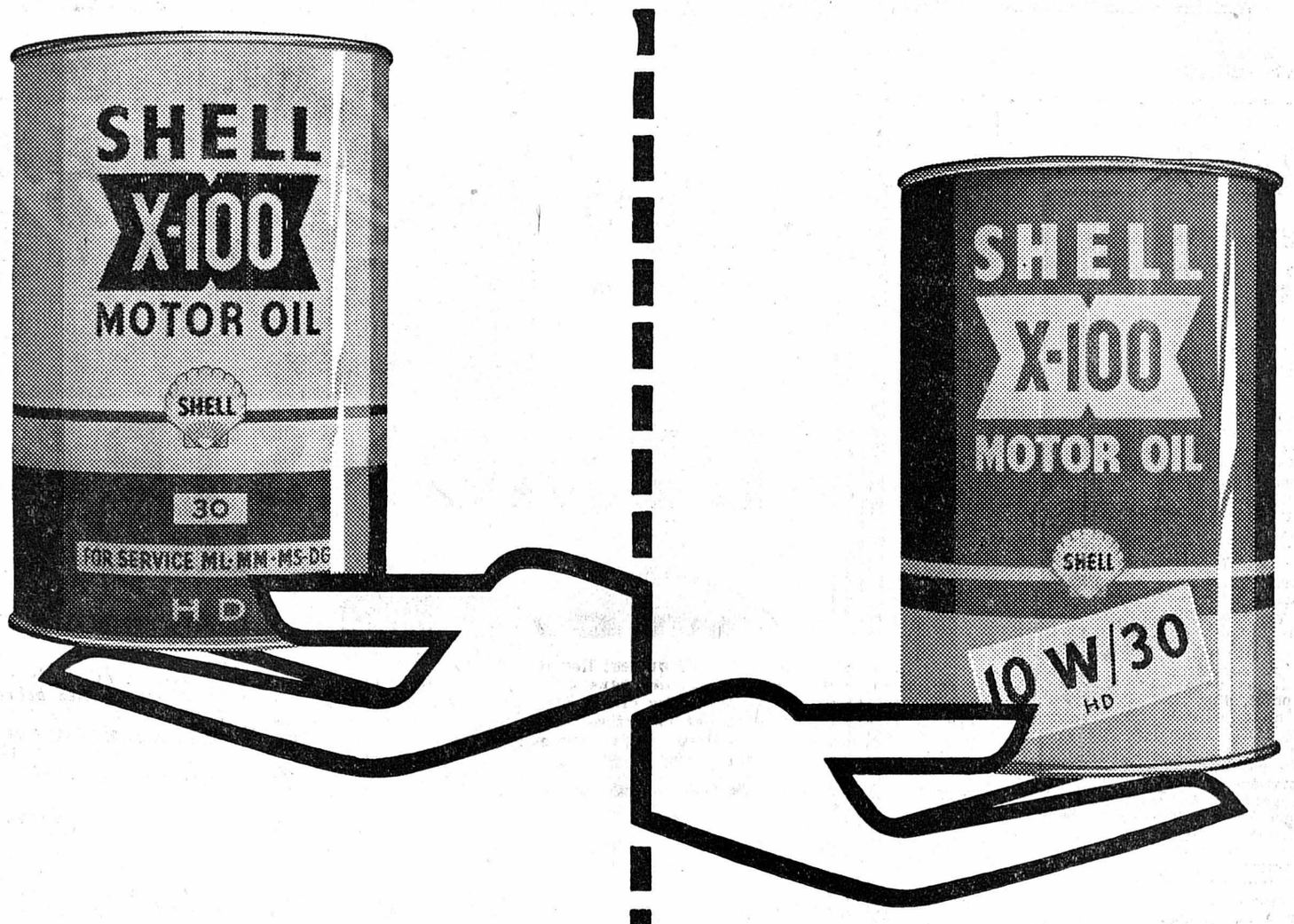

Choisir l'une ou l'autre, c'est toujours bien choisir!

A la gamme bien connue des huiles Shell X-100 est venue s'ajouter depuis peu l'huile «toutes saisons». Que vous adoptiez cette nouvelle huile pour toute l'année ou que vous préfériez le type normal, vous jouirez avec Shell X-100 Motor Oil d'une marge constante de sécurité, bannissant tout risque de lubrification insuffisante même dans les conditions extrêmes d'exploitation ou de climat.

Shell X-100 Motor Oil réunit toutes les propriétés qui
• permettent un rendement optimal du moteur • protègent contre la corrosion • préviennent les dégâts mécaniques • empêchent la formation de dépôts résiduels • assurent le libre jeu des segments de pistons.

Quelles que puissent être les exigences demandées à un lubrifiant pour moteur d'automobile par le constructeur ou le conducteur — Shell X-100 y pourvoira!

Shell X-100 Motor Oil est entièrement adaptée à toutes les saisons

---

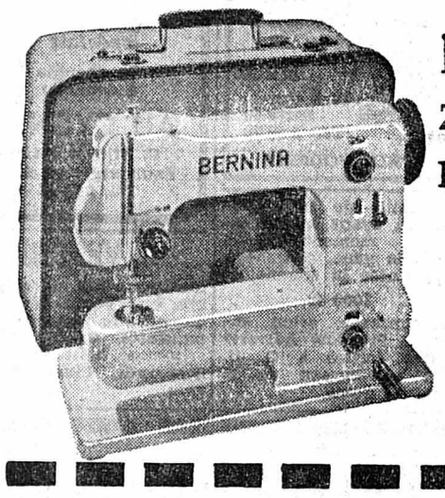

La machine à coudre zigzag la meilleur marché s'achète chez

H. Wettstein
Neuchâtel

Payable depuis **Fr. 18.—** par mois

BON pour des renseignements gratuits et sans engagement sur la fameuse machine à coudre électrique à bras libre et dispositif à repriser automatique BERNINA

Nom .....
Rue .....
Lieu .....
A envoyer sous enveloppe ouverte affranchie à 5 cts.

Agence pour le canton de Neuchâtel: H. Wettstein, Seyon 16, Neuchâtel, Tél. (038) 5 34 24

Votre électricien

Vuilliomenet & Cie S.A
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL
TÉL. 5 17 12 GRAND'RUE 6

Ne payez pas plus cher

Venez visiter

MEUBLES LOUP

Choix immense, magnifique
Dans tous les prix

NEUCHATEL
Beaux-Arts 4 - Croix-du-Marché 3

Chambres à coucher à Fr. 1000.—
Salles à manger à Fr. 650.—
Studios à Fr. 590.—

Grand choix en meubles isolés
Grandes facilités de paiement
Reprise en compte de vos vieux meubles

MEUBLES LOUP

Deux bonnes spécialités :
Gâteau au fromage
Rissole à la viande
BOULANGERIE PATISSERIE **OTTO WEBER**
Faubourg de l'Hôpital 15 - Tél. 5 20 90

Pour construire, transformer ou embellir

VOTRE JARDIN

demandez un plan à F. Baillod, dessinateur-paysagiste, 12, avenue DuPeyrou. Tél. 5 36 53.

Acheter les lunettes chez

Reymond & Comminot
OPTIQUE MEDICALE
NEUCHATEL RUE DE L'HÔPITAL 19

C'EST VOIR CLAIR...

Trois choses la font si bonne,

la confiture Roco en verres: ses fruits sélectionnés avec un soin jaloux; sa préparation pleine d'égards, selon des méthodes modernes; et sa nouvelle fermeture hermétique brevetée.

Une fois posé, le nouveau couvercle Roco ne laisse plus rien pénétrer dans le verre; mais il ne laisse aussi plus rien échapper du précieux contenu, même pas son délicieux arome. Et pourtant, il s'enlève simplement et sans peine. Roco vous offre tous ces avantages sans un centime d'augmentation.

---

arbe

Si vous possédez une

Miele 75

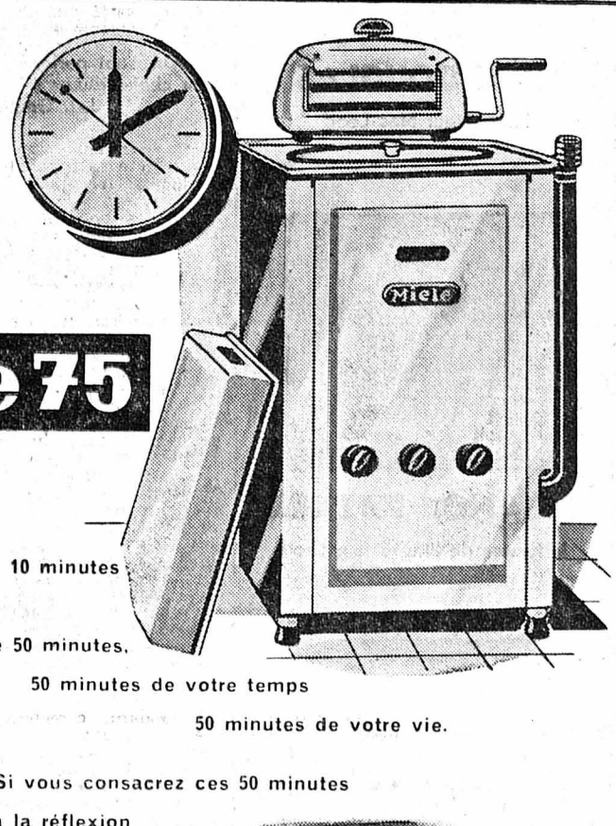

qui lave votre linge en 10 minutes
au lieu d'une heure
vous aurez gagné 50 minutes,
50 minutes de votre temps
50 minutes de votre vie.

Si vous consacrez ces 50 minutes
à la réflexion
à votre santé, au sommeil
et à votre apparence, ou aux

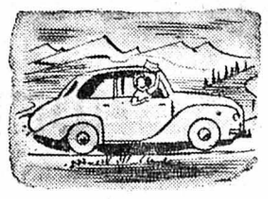

êtres que
vous aimez,
c'est exactement comme si vous placiez
votre argent dans une entreprise
qui rapporte de gros intérêts.

Vue sous cet angle-là, la Miele 75
pour la cuisine et la salle de bain
vous offre mille fois plus
qu'elle ne coûte.

Demandez une démonstration à

CHS. WAAG, NEUCHATEL
Pierre à Mazel 4 et 6, Tél. (038) 5 29 14

Miele 75 Miele 155 Miele 108 Miele 307

Toujours si pratiques
et si coquettes à la fois !

NOTRE COLLECTION

JUPES ET BLOUSES

attend votre visite

Un choix magnifique de façons et de dessins inédits

Tous les prix, même très bon marché

BIEN SERVI

GRANDS MAGASINS
au Sans Rival
NEUCHATEL

Tél. 5 21 75 Neuchâtel

A **La Cité**
ST. HONORÉ **Neuchâtel** ST. MAURICE

DÉMONSTRATIONS

LES 10 ET 11 JUIN 1955

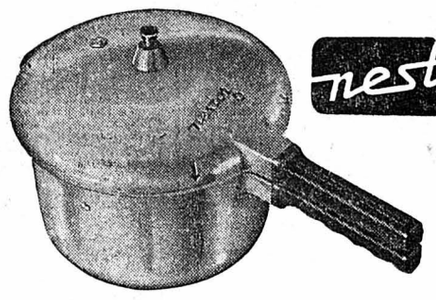

nestor

La marmite à vapeur qui cuit
VITE - BIEN - BON MARCHÉ

4 lt. de contenance = **47.50**
6 lt. de contenance = **49.50**
9 lt. de contenance = **110.—**

Timbres-ristourne

LA POÊLE A FRIRE PARFAITE
pour les grillades surtout

No 1 = **16.80**
No 2 = **17.80**
No 3 = **19.80**

Timbres-ristourne

→ Ne manquez pas les démonstrations de ces 2 appareils de qualité

Belles occasions :
« Topolino »
3 HP, décapotable, modèle 1951, de première main ;
« Citroën »
11 légère
une
moto «Puch» 250
Station-service des Parcs 40, MIGROL.

ACCORDÉON
diatonique, à l'état de neuf, pour débutant, à vendre. Téléphoner le soir au 7 55 90.

A vendre
VÉLO
neuf, pour fillette de 10 à 13 ans. Téléphone 8 12 55 (heures de magasins).

PIANO brun
en parfait état, petit format moderne, 680 fr. (rendu à domicile avec bulletin de garantie), ainsi qu'un magnifique piano brun, 1re marque, à l'état de neuf, très avantageux. — Mme T. Visoni, Parc 12. Tél. (039) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.

« TOPOLINO »
noire, décapotable, moteur sortant de révision, pneus refaits à neuf, à vendre 1200 fr. Téléphone 8 13 44.

« Morris »
12 CV, grande limousine, 4 portes, modèle 1949, Fr. 1900.—. Garage du Littoral, début route des Falaises, tél. 5 26 38.

A vendre tout de suite un
buffet de service
ancien, fait à la main, en chêne massif, à l'état de neuf. S'adresser à Henri Bonny, Plancemont sur Couvet (Val-de-Travers).

LITERIE
par le spécialiste
PERROTTET TAPISSIER Décorateur
Parcs 40
Tél. 5 52 78
PRIX MODÉRÉS

Famille de trois personnes, ayant travail assuré, momentanément dans la gêne, cherche à emprunter la somme de
1000 fr.
remboursable selon entente. Pressant Adresser offres écrites à O. U. 646 au bureau de la Feuille d'avis.

NETTOYAGE
de
Duvets
Traversins
Oreillers
Lavage des fourres
Installation spéciale
On cherche à domicile
AU CYGNE
C. BUSER FILS
Faubourg du Lac 1
Tél. 5 26 46

A VENDRE
une poussette de chambre, un « youpa-là », une magnifique couverture de poussette, une robe de grossesse, taille 42. Mme Staempfli, Chambrelien-gare.

STUDIO

Dès aujourd'hui à 15 h.

UN FILM POLICIER COMME ON N'EN AVAIT ENCORE JAMAIS VU !

Voilà ce qu'en ont dit, à Paris

LA PRESSE :
« On peut parler de chef-d'œuvre »
J.-J. Gautier.

LE PUBLIC :
Un film absolument sensationnel !

LA RADIO :
Un film admirable... certainement un des meilleurs de l'année

KIRK DOUGLAS
l'inspecteur Mac Leod

LEE GRANT
la voleuse à l'étalage

UN POSTE DE POLICE A NEW-YORK...

et l'action, aux personnages multiples, louches, inquiétants ou lamentables, se noue, le drame s'intensifie

ELEANOR PARKER
la femme de l'inspecteur Leod

CRAIG HILL
le cambrioleur assassin

C'EST VRAIMENT DU TOUT GRAND ET DU MEILLEUR

William Wyler

HISTOIRE DE DÉTECTIVE

(DETECTIVE STORY)

WILLIAM BENDIX
le détective Lou Brody

CATHY O'DONNEL
la jeune fille amoureuse

... Avec une habileté dont il est peu d'équivalents, **WYLER** a réussi non seulement à faire un bon film, mais encore à passionner le spectateur. On retrouve là le GRAND WYLER.
(J. Monnet, « La Tribune »).

HISTOIRE DE DÉTECTIVE fait penser à « Quai des orfèvres » par une chaîne d'admirables instantanés pris à l'intérieur d'un poste de police new-yorkais.
(J. Ct., « Journal de Genève).

Un film psychologique où l'on retrouve la meilleure veine de notre compatriote de Hollywood. Son dernier récit est d'une rigueur et d'une adresse qu'il faut aimer et admirer ensemble.
(M.-M. T., « La Suisse »).

Matinées à 15 heures :
Aujourd'hui jeudi, samedi et dimanche et mercredi prochain
Tous les soirs à 20 h. 30

Parlé français
FAVEURS SUSPENDUES

Location ouverte - Tél. 5 30 00
Aujourd'hui, samedi et dimanche
de 14 h. à 17 h. 30

Il n'y a que le premier pas qui coûte...

Bannissez donc toute hésitation et venez visiter notre grande exposition de chambres à coucher, salles à manger et studios. Vous serez étonnés d'y trouver un choix aussi varié, depuis le mobilier simple jusqu'à l'ensemble le plus luxueux et les prix seront pour vous la cause d'une grande satisfaction !

Faites-nous confiance, nous nous réjouissons de vous présenter notre belle exposition... Vous en serez enthousiasmés !

Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
11, faubourg de l'Hôpital - Tél. 5 75 05

PIANOS
neufs et d'occasion
selon le mode de « location-vente » — pas d'engagement d'achat — Conditions très intéressantes
RENSEIGNEMENTS CHEZ

hug

HUG & Cie, musique NEUCHÂTEL

Du danger des coups d'éponge prématurés...

En Basse-Saxe, la nomination d'un nazi au poste de ministre des cultes provoque une tempête de protestations

De notre correspondant pour les affaires allemandes :

Le gouvernement de coalition bourgeoise, issu du renversement de majorité qui s'est produit aux dernières élections de Basse-Saxe, est à peine installé au pouvoir, que déjà le choix d'un ministre soulève dans toute l'Allemagne — et même au-delà — une tempête de protestations.

Il s'agit en l'occurrence du ministre des cultes Schlüter, représentant du parti libéral démocratique, dont ses coreligionnaires politiques eux-mêmes s'aperçoivent (un peu tard) qu'il est un authentique nazi pas même repenti. Son passé pourtant ne laissait guère de doute à ce sujet, comme aussi son activité plus récente comme éditeur de livres trop souvent dédiés à la gloire du régime défunt.

Planté par les siens

Les plus ennuyés de l'histoire sont naturellement les amis politiques du ministre, qui se sont empressés de le laisser tomber en renouvelant le geste de Ponce Pilate. Le comité directeur national du parti libéral vient en effet de consacrer au « cas Schlüter » une séance extraordinaire, sous la présidence de M. Dehler, au cours de laquelle il constata que la publicité faite autour de cette affaire risquait de causer dans tout le pays un grave préjudice au parti. Le comité a formulé le vœu que Schlüter comprenne la situation et remette de lui-même sa démission... Si tel n'était pas le cas, le parti se verrait contraint de nommer une commission d'enquête et de prendre les mesures qui s'imposent.

En attendant, les protestations affluent de toutes parts et rarement vit-on semblable levée de boucliers dans tout le pays. L'ancien recteur et plusieurs membres du sénat de l'Université de Gœttingue ont remis leur démission et ont publié un communiqué disant entre autres : « Le titulaire d'un poste de ministre doit être à même de produire une « carte de légitimation démocratique », qui fait partie des références essentielles que l'on est en droit d'exiger de lui ».

Même des Suisses...

Bien entendu ce sont les milieux de gauche qui mènent la danse, avec d'autant plus d'entrain qu'ils ont à venger l'échec électoral qui leur coûta la majorité dans la province et les chassa du pouvoir.

C'est ainsi que dix-sept membres du « comité international pour la science et la liberté » (!) viennent d'envoyer à l'Université de Gœttingue et au président du conseil de Basse-Saxe, M. Hellwege, un télégramme précisant que la nomination de Schlüter constitue une menace pour la liberté des universités... Parmi les dix-sept signataires de ce télégramme figurent des Allemands, des Anglais, des Italiens, des Français, des Suédois, des Américains et des Suisses, le « prix Nobel » Otto Hahn, de Gœttingue, Salvador de Madariaga et le Bâlois Karl Jaspers.

Plus de 400 délégués au congrès de la « communauté de travail des sociétés pédagogiques allemandes », qui vient de se tenir à Cologne, ont voté une résolution assurant l'Université de Gœttingue de leur sympathie active. Le recteur et le sénat de l'Université d'Heidelberg en ont fait autant. Devant cette tempête de protestations le premier ministre Hellwege a finalement mis en congé M. Schlüter. Une commission d'enquête statuera.

Léon LATOUR.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 2 juin. Dettwiler, Yvonne-Marguerite, fille de Charles-Albert, technicien dessinateur à Neuchâtel, et d'Yvonne-Edith, née Ischer. 3. Farquet, Isabelle, fille de Léon, vigneron à Cortaillod, et de Sidonie, née Carruzzo. 4. Borel, Jean-Marie, fils de Jean-Charles, jardinier à Neuchâtel, et d'Odette-Lucie, née Béguin ; Schneiter, Carole, fille d'Ali, technicien horloger à Neuchâtel, et de Denise, née Pellet ; Pirotta, Denis-Bruno, fils de Marcel-Bernard, monteur en chauffages à Neuchâtel, et de Sylvia-Regine, née Niederhauser. 5. Buret, Jocelyne-Juliette, fille d'Edouard - Maurice - Jean, magasinier à Saint-Blaise, et de Violette, née Nicoud ; Matthey, Claire-Lise, fille de Maurice, viticulteur à Vallamand-Dessus, et d'Antoinette, née Cornuz.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 2 juin. Lorenz, Karlheinz-Walter, employé de bureau à Neuchâtel, et Sunier, Marie-Louise-Ruth, à Peseux. 3. Dietschy, Karl-Thomas, bijoutier, et Frick, Cécile-Denise, les deux à Bâle ; Meylan, Jaques-René, avocat, et Bersot, Claude-Julia, les deux à Neuchâtel. 4. Donner, Paul-Hubert, avocat à Neuchâtel, et Thiébaud, Noëlle-Janine, à Lausanne. 6. Zesiger, Willy-André, aide-monteur TT, et Holzer, Monique-Madeleine, les deux à Neuchâtel ; Vidon, Pierre-Samuel, ferblantier-appareilleur, et Stucki, Georgette-André, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES. — 2 juin. de Rougemont, Robert-Yves, avocat, et Jordi, Denise-Marguerite, les deux à Neuchâtel. 3. Dubler, Jean-Fernand, mécanicien à Neuchâtel, et Duc, Colette, à Isérables. 4. Egli, Jules-Jean-François, avocat à Bôle, et Delflasse, Christiane, à Neuchâtel ; Hirt, Fritz-Oscar, gypseur-peintre à Neuchâtel, et Galland, Rose-Marie-Louise, à Colombier ; Fallet, Louis-Paul, conducteur C.F.F. à Neuchâtel, et Henry, Elsa-Nancy, à Ependes ; Raynaud, Robert, magasinier, et Vanzini, Esterina, les deux à Neuchâtel ; Renaud, André-Albert, représentant à Neuchâtel, et Link, Marie, à Berne.

DÉCÈS. — 1er juin. Tripet, Marcel-Louis, né en 1889, monteur à Neuchâtel, époux de Nelly-Yvonne, née Vuillemin ; Frey née Schindler, Walburga, née en 1888, veuve de Frey, Paul-Auguste, fonctionnaire communal à Neuchâtel ; Martin née Blank, Thérèse-Creszentia, née en 1884, épouse de Martin, Albert-Louis, vigneron à Neuchâtel. 2. Maridor née L'Eplattenier, Marthe-Alice, née en 1883, ménagère à Neuchâtel, veuve de Maridor, Emile-Henri ; Caprani née Fida, Rut-Maria-Giuseppa, née en 1892, épouse de Caprani, Guido, gypseur-peintre à Neuchâtel. 3. Dubied, Pierre-Edouard, né en 1887, industriel à Neuchâtel, époux d'Agnes, née King. 4. Jaques, Joseph-Charles, né en 1890, employé C.F.F. retraité à Neuchâtel, époux de Marie-Rosette, née Scheurer.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la
Caisse cantonale d'assurance populaire
NEUCHATEL, rue du Môle 3

Bourguiba doit s'habiller en femme pour échapper a ses admirateurs et prendre quelque repos

M. Bourguiba a été récemment obligé de se déguiser en femme pour échapper à l'enthousiasme de la foule.

Le leader du Néo-Destour, terrassé par la fatigue et l'émotion, avait dû renoncer à participer aux fêtes populaires qui avaient été organisées en son honneur dans différents endroits de Tunis. Mais la foule hurlante qui entourait sa maison l'empêchait de prendre tout repos. C'est alors que, vers minuit, le leader du Néo-Destour se décida à chercher un refuge plus calme dans une maison amie, de l'autre côté de la ville. Mais comment sortir de sa maison sans être reconnu et sans immédiatement être happé par la foule, porté en triomphe sur les épaules de ses admirateurs, comme il l'avait été tout au long de la journée ? C'est alors qu'il décida de se déguiser en femme : il revêtit un ample sefsari blanc, qui le recouvrit entièrement de la tête aux pieds, ne laissant voir que ses yeux et le bout de vieilles babouches qu'il avait chaussées. Ses amis ne purent s'empêcher de rire à la vue de Bourguiba méconnaissable.

C'est ainsi déguisé, dissimulant son fez sous sa robe, que le chef du Néo-Destour put quitter le plus tranquillement du monde sa maison, tandis que la foule, bien longtemps après, devait, pendant des heures, continuer à scander: «Bourguiba, Bourguiba ! »

Il faut aider les populations grecques éprouvées par les tremblements de terre

On nous écrit :

Il ressort de nombreux rapports que les récents tremblements de terre qui ont ravagé la ville de Volos et ses environs ont causé plus de dégâts encore qu'on ne le crut de prime abord. Les destructions furent si vastes que 60,000 personnes se trouvent sans abri. D'après un message de la Croix-Rouge suisse, un nouvel envoi de matériel serait des plus urgents. Celui-ci absorberait entièrement le don accordé par le Conseil fédéral.

Qu'adviendra-t-il, de ce fait, de ces populations durement éprouvées ? A peine les blessures de la guerre et de la guerre civile étaient-elles cicatrisées que l'actuelle catastrophe naturelle est venue s'abattre sur ces populations. Celles-ci n'arrivent pas, par leurs propres forces, à alléger leur détresse. La Grèce, petit pays qui, année après année, doit faire face à de nouveaux désastres et fait tout pour soulager ses populations, ne peut pas supporter seule le poids de ce fardeau.

Voilà pourquoi les sociétés philhellènes de Suisse allemande, ainsi que les associations analogues de Suisse romande, se sont décidées à adresser un nouvel appel à la population suisse, lui demandant de consentir de nouveaux dons. Elles ne le font pas d'un cœur léger, car elles savent à combien de collectes il est procédé. Néanmoins, elles espèrent trouver un écho : nul don n'est trop petit quand il s'agit d'aider des malheureux. Elles assument la responsabilité d'un emploi rationnel de ces dons et en rendront compte. Les donateurs peuvent verser leur obole au compte de chèques postaux VIII 12.839.

BIBLIOGRAPHIE

LA BIBLE DANS LA VIE CATHOLIQUE APRÈS LA RÉFORME
par Victor Baroni
(Editions du Clocher, Lausanne)

La Bible qui a inspiré la Réforme du XVIme siècle, n'a-t-elle pas aussi réformé l'Eglise romaine ? L'auteur de cet ouvrage examine cette question.

Dans la première partie, il étudie quelle est la place faite à la Bible dans les offices catholiques, dans l'art religieux, dans les leçons données aux enfants et aux étudiants et dans quelle mesure les simples particuliers lisent l'Evangile.

Tout cela est un acheminement au sujet principal : L'influence de la Bible sur la spiritualité ». L'auteur examine trois sources principales de la vie catholique après la Réforme : Ignace de Loyola et les Jésuites, Philippe Néri et les prêtres de l'Oratoire romain, Thérèse d'Avila et les couvents du Carmel.

REVUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Dans son numéro d'avril, la Revue économique et sociale publie un article de fond dû à la plume de M. René Deluz, intitulé « Les relations humaines dans quelques formes historiques de l'économie ». Il s'agit d'un essai de sociologie économique dans lequel l'auteur se propose d'analyser ce qu'ont été, dans les sociétés anciennes, les rapports qui pouvaient exister entre hommes libres et esclaves, maîtres et serviteurs, patrons et ouvriers.

Sous la rubrique « Documents », deux études sont consacrées au problème de « l'indice suisse du coût de la vie ».

FICHES JURIDIQUES SUISSES

La plupart des fiches juridiques suisses de ce premier trimestre sont consacrées à l'assurance chômage et à l'assurance vieillesse et survivants.

Quelques-unes, en outre, concernent le blé (régime du blé), les chemins de fer, l'infanticide, le larcin, le tort moral et le Tribunal fédéral des assurances.

RADIO

Jeudi
Fête-Dieu

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour !... Culture physique. 7.15, inform. 7.20, disques, premiers propos, concert matinal. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, disques. 12.45, inform. 12.55, pages populaires de Schubert. 13.30, compositeurs suisses. 16.30, pour la Fête-Dieu I. Te Deum, Jean-Baptiste Lully. 17.10, Sonate pour violoncelle et basson, Mozart. 17.20, une page d'Alphonse Daudet : « Les vieux ». 17.35, chants bibliques, op. 99, Anton Dvorak. 17.55, disques. 18.10, la Quinzaine littéraire. 18.40, le micro dans la vie. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, le feuilleton : Le Huitième cercle. 20.10, Rapsodie romantique, C. Williams. 20.15, retransmission du Gala de clôture du concours musical international Reine-Elisabeth 1955, concerts de concertos. 22.30, inform. 22.35, les grandes conférences de Radio-Lausanne : Comment faire l'Europe. 22.55, Sérénade en ré, pour orchestre à corde, Tchaïkovsky.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15, inform. 6.20, gymnastique. 6.30, concert pour la Fête-Dieu. 7 h., inform. 7.05, Orchestre de chambre de l'Académie Sainte-Cécile, Rome. 7.25, Zum neuen Tag. 11 h., émission d'ensemble. Concert à la campagne. 11.45, causerie. 11.55, chants de printemps, Mendelssohn. 12.15, mélodies de C.-M. Ziehrer. 12.30, inform. 12.40, rendez-vous chez C. Dumont. 13.15, dans le royaume de l'opéra. 14 h., lecture. 16.30, violoncelle et piano, par A. Ranzato et M. Salerno. 17 h., le chant de Bernadette, adaptation radiophonique d'après le roman de F. Werfel et R. Wega. 18.30, le Halbchor de Lucerne. 18.55, la Fanfare municipale de Lucerne. 19.20, communiqués. 19.30, inform., écho du temps. 20 h., le chant de Bernadette (deuxième partie). 21.30, Orchestre de la Suisse italienne et A. Rubinstein, pianiste. 22.15, inform. 22.20, congrès pour la musique électronique et la musique concrète.

ROBES D'ÉTÉ...
COQUETTES
ET PIMPANTES

NOUS SOMMES FIERS DE VOUS PRÉSENTER DANS NOTRE VITRINE NOS RAVISSANTES

ROBES D'ÉTÉ DERNIER CRI

DONT NOUS AVONS L'EXCLUSIVITÉ - NOTRE CHOIX ÉBLOUISSANT VOUS PERMETTRA A COUP SÛR DE TROUVER LE MODÈLE DONT VOUS RÊVEZ

39.- 29.- 19.80 16.80
49.- 25.- 59.-

AU LOUVRE
La Nouveauté s.a. NEUCHÂTEL

A vendre
hors-bord
« Johnson », 25 CV, à l'état de neuf. Téléphone 6 42 52.

« PUCH »
à vendre en bon état, ayant roulé 15,000 km., 900 fr. S'adresser à Vivot, rue de Corcelles 4, Peseux.

Un divan-lit
rembourré, remis à neuf, à vendre Fr. 110.—. Un divan métallique à tête mobile, à l'état de neuf, Fr. 70.—. R. Perrottet, tapissier, Parcs 40. Tél. 5 52 78.

Ecriteaux
Baux à loyer
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Chaque acheteur de 11 couverts de table reçoit :
1 cuillère de table argentée 90 gr. gratuite
Superbes modèles dès Fr. 4.50
Fourchettes à fondue 6 pièces Fr. 9.50
Couverts de table BARTL
Case postale 26
Corcelles

KIOSQUE
tabac, chocolat, fruits, à remettre au centre de Lausanne. Gros chiffre d'affaires. Offres sous chiffres P. E. 11674 L., à Publicitas, Lausanne.

Fontaines anciennes
en pierre, ovale, demi-lune et ronde, à vendre. S'adresser quai Jeanrenaud 50, Serrières.

PLANTONS
Beaux poireaux Fr. 1.20 le cent
Choux blancs, rouges et marcelin, Fr. 2.— le cent
Salades et laitues Fr. 1.80 le cent
Reines-marguerites Fr. —.50 la douzaine
Zinnias et gueules-de-loup Fr. —.70 la douzaine
Pommes de terre de consommation Fr. 18.— les 50 kg.
Choux-raves, Fr. 2.50 le cent
Mme Schwab
cultures, Payerne
Tél. (037) 6 27 38

Samedi 11 juin, dès 10 heures
VENTE
DANS LES JARDINS DE L'HÔPITAL POURTALÈS
EN FAVEUR DU
PAVILLON DES ENFANTS

Comptoirs nombreux et variés :
Fleurs, vannerie, produits de campagne, pâtisserie maison, caramels, vêtements et jeux d'enfants, bazar, objets confectionnés par les enfants malades, vins, etc.

Attractions multiples :
lapinodrome, festin de l'araignée, silhouettes, etc. (Garderie d'enfants.)
Lunch, thé, café, rafraîchissements, souper. (Prière de s'inscrire au buffet, le jour de la vente, jusqu'à 16 h. 30 ou auprès de Mmes H. Marti, Promenade-Noire 1, tél. 5 22 12 et H. Haefliger, Cité de l'Ouest 1, tél. 5 20 74.)

En cas de mauvais temps, la vente aura lieu à l'intérieur de l'ancien hôpital Jeanjaquet.

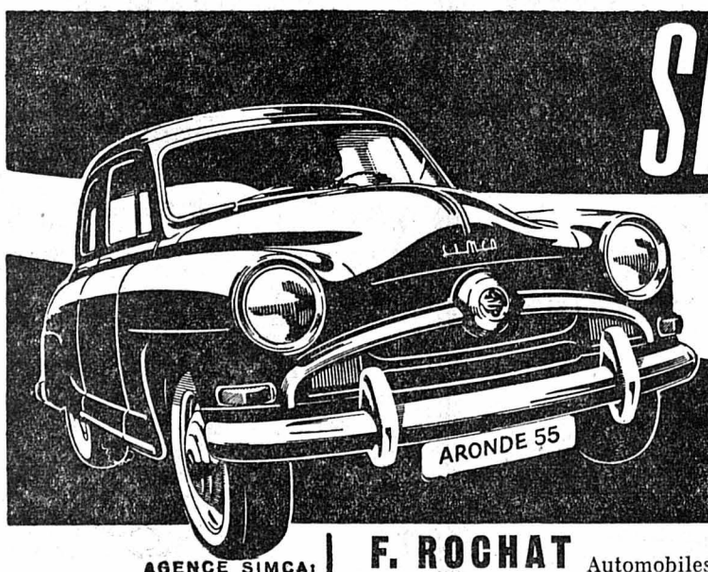

SIMCA
Elle consomme au compte-gouttes
Eprouvez-la, vous verrez...
ARONDE 55
AGENCE SIMCA : F. ROCHAT Automobiles - Saint-Blaise - Téléphone 7 55 44
Garage des Parcs, Neuchâtel - Garage Furrer, Boudry - Fleurier, Garage Gonrard

Café-restaurant des Halles
— Le centre gastronomique —
Des petits plats à prix doux...
De bons vins en carafes...
Tél. 5 20 13

Petits transports Déménagements
Willy Maffli Temple 22 Tél. 8 13 63 **Peseux**

Restaurant Strauss
SALLE A MANGER AU Ier ETAGE
TEL. 5.10.83 NEUCHATEL
M. H. JOST
Tous les jeudis : Poularde au riz et nos bonnes spécialités de saison

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19
Michèle MORGAN et Raf VALLONE
OBSESSION
Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 juin, à 20 h. 15
Un grand film de Julien DUVIVIER
SOUS LE CIEL DE PARIS
Dimanche 12 et mercredi 15 juin, à 20 h. 15

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66
Du vendredi 10 au dimanche 12 juin, à 20 h. 30
Dimanche, matinée à 15 heures (en cas de mauvais temps)
Une étourdissante comédie musicale
RIRES DE PARIS
avec la grande vedette de la chanson André CLAVEAU
une troupe de girls dynamiques et une pléiade de charmants mannequins
De la joie et de l'amour en chansons
Un film très français

Cinéma «LUX» Colombier Tél. 6 36 66
Le film le plus indiscret de l'année !
L'ESCALIER DE SERVICE
Jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 juin, à 20 h. 15
Aventures et action dans la jungle congolaise !
LA SORCIÈRE BLANCHE
Dimanche 12 et mercredi 15 juin, à 20 h. 15

CERISES «Morette» d'Italie le 1/2 kg. **-.75**
BAISSE
HARICOTS d'Italie le kg. **1.60**
POIS GOURMANDS d'Italie le 1/2 kg. **-.75**
PETITS POIS d'Italie le 1/2 kg. **-.60**
LAITUES du pays le kg. **-.50**
CÔTES DE BETTES du pays le kg. **-.50**
MIGROS

Auto-Ecole
Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ MAIRE
Faubourg de la Gare 25 - Tél. 5 67 70
Le nouveau
JEU DE QUILLES
AUTOMATIQUE
de l'hôtel des Pontins, à Valangin, fonctionne
Les personnes désirant réserver le jeu peuvent le faire au No 6 91 25
Restauration à toute heure. Salle pour sociétés
Terrasse
Se recommande : Albert Hermann le nouveau propriétaire

AVIS
Le magasin de musique « Au Ménestrel » suspendant son exploitation le samedi 18 juin, nous prions MM. les fournisseurs de nous faire tenir leurs factures avant cette date.
D'autre part, nous serions reconnaissants à nos clients qui nous ont remis des appareils de radio ou de gramophones en réparation de bien vouloir en prendre livraison dès que possible.
LE GÉRANT.

Atelier de construction entreprendrait
travaux de soudure autogène et électrique, fabrication de pièces de série
Faire offres à SODIA S. A., Neuchâtel Tél. 5 79 79

APOLLO
DÈS AUJOURD'HUI à 15 h. et 20 h. 30
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE, MARDI ET MERCREDI :
MATINÉES à 15 h. — SOIRÉES à 20 h. 30
UN FEU D'ARTIFICE DE COULEURS, DE DANSES ET DE CHANSONS
1re VISION
Masque bleu
MARIKA RÖKK
dans le rôle de Juliska de Budapest
... c'est du PAPRIKA à DOSE EXPLOSIVE !
Réalisé EN COULEURS dans les plus beaux sites de l'Italie romantique
- Des ballets ravissants
- Des filles adorables
- Des garçons... non négligeables, avec en tête de la troupe :

trépidante, affolante et dynamique, l'exquise
MARIKA RÖKK
et son partenaire — sympathique en diable —
PAUL HUBSCHMID

GAMMA-FILM DISTRIBUTION S.A. LAUSANNE
PARLÉ FRANÇAIS
Une histoire d'amour légère et pétillante !
Location ouverte : tél. 5 21 12

En 5 à 7
SAMEDI, DIMANCHE à 17 h. 30
LUNDI À 15 h.
Le plus audacieux et le plus saisissant chef-d'œuvre réalisé par ANDRÉ CAUVIN dans le décor majestueux de la forêt vierge
BONGOLO ET LA PRINCESSE NOIRE
PARLÉ FRANÇAIS — MOINS DE 18 ANS NON ADMIS — EN GEVACOLOR

Graphologie
Vous qui n'êtes pas au clair sur votre propre **CARACTÈRE**
Vous qui êtes hésitant sur le choix d'une **PROFESSION**
Vous qui désirez mieux connaître vos **PROCHES**
Demandez une **ANALYSE D'ÉCRITURE** à
Mlle Suz. Delachaux
Poudrières 43 - **NEUCHATEL** - Tél. 5 19 57

Son relais de la bonne cuisine
Willy GERSTER
le sympathique Neuchâtelois joue et chante pour vous
En après-midi et en soirée
à la Chaumière
à Serrières

BON APPÉTIT !
Relais de la bonne cuisine
La Chaumière
SERRIÈRES
Tél. 5 68 98

Pourquoi souffrir ?
Toutes vos chaussures seront allongées et élargies, par procédé spécial, à la Cordonnerie
A. Bühler
SERRIÈRES
ainsi que toutes les réparations en tout genre.
Se recommande.

On allonge
et élargit toutes chaussures. Résultat garanti par procédé spécial et installation spéciale.
Cordonnerie de Montétan
avenue d'Echallens 107
G. BOREL Lausanne

PRET
pour l'achat de votre mobilier à des conditions très avantageuses pour vous.
Ecrivez, avant tout achat, à Case postale 152, Neuchâtel-Gare.

VOITURES LOCATION
Tél. 8 17 14

PARENTS
Jeune dame s'occuperait d'enfants pour devoirs, jeux, etc., après l'école et les jours de congé. Adresser offres écrites à V. B. 656 au bureau de la Feuille d'avis.

1880 75me anniversaire 1955
TEINTURERIE THIEL
NETTOYAGE CHIMIQUE
NEUCHATEL
GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25
Nous sommes spécialement installés pour le nettoyage chimique rapide et soigné des vêtements
Service express (sauf le samedi)
PLISSAGE - TEINTURE - STOPPAGE
IMPERMÉABILISATION
TRAITEMENTS ANTIMITES
SERVICE A DOMICILE

4 CROISIÈRES D'ÉTÉ EN
MÉDITERRANÉE
Bateau : classe unique Ire classe. Toutes les cabines sont extérieures. Grande piscine à bord.
Espagne - Baléares - Algérie - Corse
8 jours : du 30 juillet au 6 août
Capri - Palerme - Tripoli - Tunis
8 jours : du 6 au 13 août
Gibraltar - Tanger - Cadix - Séville - Palma - Barcelone
9 jours : du 13 au 21 août
La Sicile à bord du luxueux paquebot « Conte Biancamano », 13 jours : du 8 au 20 septembre
Il est prudent de réserver les places.
Inscriptions à
L'AGENCE ORBI
Métropole 1 - Tél. 23 94 13 - LAUSANNE

LA VIE NATIONALE

L'accord douanier américano-suisse a été signé hier à Genève

GENÈVE, 9. — M. Samuel C. Waugh, sous-secrétaire d'Etat américain pour les questions économiques, est arrivé à Genève, mercredi, à 21 h. 10 pour signer l'accord américano-suisse, qui doit apporter des compensations aux augmentations tarifaires douanières sur les importations de montres. M. Waugh a apposé sa signature après son arrivée, sur quoi il a pris l'express de 23 h. 05 pour rentrer à Paris.

L'accord régularisé par cette signature sera publié vendredi, à 14 heures, à Berne et à Washington, conformément à un arrangement passé entre les autorités suisses et américaines.

On sait néanmoins que cet accord définit des concessions tarifaires très précises et qu'il constitue un accord de compensations tarifaires comme il s'en fait au sein du G.A.T.T. Il est conçu, en ce qui concerne sa durée, dans les mêmes termes que l'accord de 1936, à savoir qu'il peut être dénoncé dans les six mois et est renouvelable automatiquement d'année en année.

Si du côté américain on estime que les compensations accordées par le dit accord sont adéquates, il semble que pour notre pays les résultats obtenus ne réalisent pas encore entièrement l'équilibre désiré.

Une noyade à Fribourg

FRIBOURG, 8. — Mercredi matin, M. Adolphe Kurzo, âgé de 51 ans, qui se promenait sur les rives de la Sarine, au quartier de la Neuveville, a glissé et est tombé dans le courant grossi par les pluies. Il a pu être retiré de l'eau, mais il avait déjà cessé de vivre.

BOURSE

(COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	Cours du 7 juin	8 juin
OBLIGATIONS		
3 ½ % Féd. 1945, juin	103.15	103 ¼ d
3¼% Fédér. 1946, avril	102.—	102.10
3 % Fédéral 1949 . . .	101 ¼	101.35
3 % C.F.F. 1903, diff.	101.90	101.90 d
3 % C.F.F. 1938	101.15 d	101.35
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1395.—	1392.—
Société Banque Suisse	1297.—	1298.—
Crédit Suisse	1430.—	1422.—
Electro Watt	1385.—	1385.—
Interhandel	1522.—	—.—
Motor-Colombus . . .	1215.—	1215.—
S.A.E.G., série 1 . . .	89 ½	89 ¾
Italo-Suisse, priv. . .	315.—	316.—
Réassurances, Zurich	11240.—	11175.—
Winterthour Accid. .	8700.— d	8700.— d
Zurich Accidents . . .	5200.— d	5200.— d
Aar et Tessin	1360.—	1370.—
Saurer	1190.— d	1190.—
Aluminium	2800.—	2800.—
Bally	1042.—	1041.— d
Brown Boveri	1835.—	1830.—
Fischer	1455.—	1445.—
Lonza	1198.—	1200.—
Nestlé Alimentana . .	2000.—	2008.—
Sulzer	2395.—	2400.—
Baltimore	202.—	203 ½
Pennsylvania	20.—	121.—
Italo-Argentina	35.—	34 ¾ d
Royal Dutch Cy . . .	651.—	647.—ex
Sodec	63.—	61 ¼
Standard Oil	488.—	493.—
Du Pont de Nemours	851.—	862.—
General Electric . . .	227 ½	229 ½
General Motors	425.—	426.—
International Nickel .	297.—	297.—
Kennecott	464.—	470.—
Montgomery Ward . .	343.—	344.—
National Distillers . .	90.—	89.—
Allumettes B	61 ¼	61.—
U. States Steel	200 ½	205.—
BALE		
ACTIONS		
Ciba	3645.—	3650.—
Schappe	700.— d	740.—
Sandoz	4790.—	4800.—
Geigy nom.	4875.—	4890.—
Hoffmann-La Roche (bon de jouissance)	9400.—	9375.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	860.—	860.—
Crédit Fonc. Vaudois	852 ½	850.— d
Romande d'Electricité	772 ½	770.— d
Câbleries Cossonay . .	3825.— d	3825.— d
Chaux et Ciments . .	1650.— d	1660.—
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	160.—	159.—
Aramayo	26.—	26.— d
Chartered	39.—	39.—
Gardy	300.—	300.— d
Physique porteur . . .	575.—	575.—
Sécheron porteur . . .	545.—	550.—
S. K. F.	268.—	269.— d

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

	Rachat	Vente
Televisions Electronics	11.65	12.70

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	7 juin	8 juin
Banque Nationale . .	830.— d	830.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	750.— d	750.— d
La Neuchâteloise as. g.	1530.—	1510.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	285.— d	300.—
Câbles élec. Cortaillod	13200.— d	13200.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	3850.— d	3850.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1675.— d	1675.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1500.— d	1510.—
Ciment Portland . . .	4800.— d	4800.— d
Etablissem. Perrenoud	580.— d	580.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	405.— d	410.—
Tramways Neuchâtel .	580.— d	580.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.25	103.— d
Etat Neuchât. 3½ 1945	102.— d	102.— d
Etat Neuchât. 3½ 1949	102.— d	102.— d
Com. Neuch. 3¼ 1947	101.50 d	101.50 d
Com. Neuch. 3¾ 1951	100.— d	100.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	101.75 d	101.75 d
Le Locle 3½ 1947	102.— d	102.— d
Câb. Cortaill. 4¾ 1948	104.—	103.50 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	100.75 d	100.75 d
Elec. Neuchât. 3¾ 1951	100.— d	100.— d
Tram. Neuch. 3½ 1946	101.50	101.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	100.50 d	100.50 d
Paillard S.A. 3¼% 1948	100.25 d	100.25 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	101.— d	101.— d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	100.25 d	100.25 d

Taux d'escompte Banque Nationale 1 ½ %

Billets de banque étrangers

du 8 juin 1955

	Achat	Vente
France	1.14	1.18
U.S.A.	4.26	4.30
Angleterre	11.55	11.75
Belgique	8.40	8.60
Hollande	111.—	113.50
Italie	—.67	—.69½
Allemagne	99.50	102.50
Autriche	16.20	16.60
Espagne	9.90	10.30
Portugal	14.50	15.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Marché libre de l'or

Pièces suisses	28.—/28.75
françaises	28.—/29.—
anglaises	39.—/40.25
américaines	7.20/7.50
lingots	4800.—/4860.—

LES PLUIES PROVOQUENT DES INONDATIONS ET DES DÉGATS

EN VALAIS :

SION, 8. — La nuit de mardi à mercredi, un éboulement a coupé la route de Leytron à Ovronnaz. La circulation est momentanément suspendue. Un autre éboulement s'est produit près d'Orsières. Il a atteint la route du Grand-Saint-Bernard, mais la circulation n'a pas été entravée. La route cantonale Sion-Sierre était toujours bloquée mercredi matin à Saint-Léonard. De Sion on gagne Sierre par la route de Bramois-Grône-Chippis.

Les trains internationaux de la ligne du Mont-Cenis détournés par le Simplon

BERNE, 8. — A la suite des graves inondations qui se sont produites dans la Maurienne et notamment dans la région même de Modane et qui ont coupé la ligne du Mont-Cenis, la S.N.C.F. a fait détourner le Rome-express et les autres voitures directes Paris-Rome et vice versa par Vallorbe et la ligne du Simplon.

EN HAUTE-ENGADINE

SAMEDAN, 8. — Les pluies diluviennes de ces derniers jours ont provoqué des inondations en Haute-Engadine. Le Flazbach, qui descend de la Bernina, et l'Inn roulaient hier de hautes eaux. L'Inn a débordé en deux endroits, près de Samedan et de Bever, submergeant la partie nord de la place d'aviation de Samedan ainsi que plusieurs hectares de terrains cultivés. Une grande quantité de matériaux, destinés à la reconstruction d'une digue, à Samedan, ont été entraînés par le courant. Dans le val Bever, la rivière a inondé les terres sur une vaste superficie. Près du Punt Muraigl, le Flazbach a quelque peu endommagé les installations du chantier de reconstruction du pont qui s'était écroulé l'an dernier.

GRÊLE A BALE

Un orage accompagné de grêle comme on en a rarement vu à Bâle, s'est abattu, mercredi après-midi sur la cité rhénane. Les pompiers ont dû intervenir à maintes reprises pour parer aux inondations. A Riehen, la foudre s'est abattue sur une ligne à haute tension, interrompant le courant durant un quart d'heure dans le village et sur la ligne du tramway. Le cirque du Pilate, qui a dressé ses tentes à Bâle, a été inondé et a dû renoncer à sa représentation de l'après-midi. La station météorologique de l'université de Bâle a enregistré, en l'espace de vingt minutes, 270 décharges électriques, 8,5 mm. d'eau et une baisse de la température de 8 degrés.

Mme Richter condamnée à 18 mois de réclusion

VEVEY, 8. — Le tribunal de police correctionnel de Vevey a rendu mercredi matin son jugement dans le procès pour faux témoignage intenté à Mme Capitolina Richter.

C'est le témoignage de Mme Richter qui avait permis de condamner son mari pour le vol de 250.000 fr. en or, à Cubly, au-dessus de Montreux. La cour a condamné Mme Richter à dix-huit mois de réclusion, moins quatre-vingt-quatre jours de préventive, à cinq ans de privation des droits civiques et a donné acte de leurs réserves aux parties civiles, Mme Kiefer, propriétaire de l'or disparu, M. Richter, le mari, et l'Etat de Vaud. Le tribunal a alloué 2000 fr. à M. Richter, et 1000 fr. à l'Etat de Vaud pour frais d'intervention pénale. Le ministère public avait requis trois ans de réclusion.

Un comité fédéral d'initiative « en faveur d'allégements des impôts fédéraux » s'est constitué à Berne

BERNE, 8. — Le comité fédéral d'initiative *(Réd. : radical)* en faveur d'allégements des impôts fédéraux a tenu mercredi, à Berne, sa séance constitutive sous la présidence du conseiller d'Etat lucernois Adolf Kaesch. Le conseiller national Alfred Ackermann (Entlebuch), a mis en relief les aspects politiques de l'initiative en question, initiative qui a été provoquée par l'excédent important des recettes du compte de l'Etat de 1954. Neuf partis radicaux cantonaux, ainsi que diverses associations et organisations ont décidé de donner leur appui à l'initiative des radicaux lucernois.

Un comité d'initiative composé de représentants de tous les cantons a été formé. Ce comité a exprimé l'avis qu'il fallait procéder sans tarder à la collecte des signatures sans tenir compte des effets éventuels des motions qui pourraient être soumises aux Chambres fédérales au sujet d'une réduction des impôts.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Adenauer : oui

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A l'issue de la séance, qui n'a duré qu'une demi-heure, un porte-parole officiel a déclaré que les membres du gouvernement ont approuvé à l'unanimité le communiqué officiel publié mercredi après-midi et exprimant notamment l'espoir « que l'étude de la note soviétique aura pour résultat de faire apparaître l'utilité d'un entretien du chancelier Adenauer avec les hommes d'Etat soviétiques ».

Le bourgmestre de Berlin-Est prêt à négocier avec son collègue de Berlin-Ouest

BERLIN, 8, (D.P.A.) — M. Fritz Ebert, maire de Berlin-Est, a envoyé une lettre à son collègue de Berlin-Ouest, M. Otto Suhr, se déclarant disposé à engager des négociations en vue d'écarter les « abcès insensés entraînant le maintien de la division de Berlin ». Il propose que des membres des deux administrations de la ville se réunissent sans tarder. M. Ebert se réfère à cet effet aux propositions du président du parlement de Berlin-Ouest, M. Willy Brandt, faites il y a quelques jours, de résoudre divers problèmes qui ont surgi en raison du partage de l'ancienne capitale allemande. Dans ses propositions, M. Brandt énumérait notamment le rétablissement d'un réseau téléphonique commun, la suppression des barrages de rues et l'accès des Berlinois occidentaux aux régions environnantes de la ville.

Réunification au prix de la neutralisation ?

MOSCOU, 8, (Reuter). — Les observateurs diplomatiques à Moscou pensent que le gouvernement soviétique a invité le chancelier Adenauer à se rendre à Moscou pour lui proposer la réunification allemande au prix de la neutralisation de l'Allemagne. L'invitation, a été faite par l'intermédiaire de l'ambassade allemande à Paris afin qu'elle ait le maximum d'effet sur l'opinion du peuple allemand.

L'offre soviétique de relations économiques et diplomatiques est d'une grande importance pour les hommes d'affaires allemands qui n'avaient plus leurs débouchés traditionnels en Europe orientale. Mais l'initiative russe vise vraisemblablement à influencer les éléments qui, en Allemagne, pensent que la neutralisation ne serait pas d'un prix trop élevé pour la réunification du pays. La démarche soviétique rend la tâche du chancelier Adenauer de réarmer l'Allemagne occidentale, conformément aux accords de Paris, encore plus difficile.

M. Eisenhower : « Le chancelier Adenauer restera aux côtés de ses alliés et amis »

Parlant de la note soviétique au gouvernement de Bonn, le président Eisenhower a déclaré hier que l'invitation faite au chancelier Adenauer de se rendre à Moscou était un geste qui découlait logiquement des récents événements en Europe occidentale et notamment de la souveraineté de la République fédérale allemande. « Nous connaissons le chancelier Adenauer. Nous avons la plus grande confiance en lui. Il restera aux côtés de ses alliés, de ses amis », a souligné le président.

Enfin, M. Eisenhower déclara : « Les Etats-Unis ne seront pas satisfaits, tant que des nations, naguère libres, se trouveront asservies. Si ces nations, c'est-à-dire les satellites de l'U. R. S. S., manifestaient des intentions de neutralité, cela vaudrait d'être étudié. »

Pluies torrentielles

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un spectacle de désolation à la frontière franco-italienne

GRENOBLE, 9, (A.F.P.) — Les deux villages frontières, Modane et Fourneaux, offraient, mercredi soir, un spectacle de désolation : le torrent, le Charnaix, avait regagné son lit, et déposé une couche de boue et de pierre qui, en certains endroits atteignait le premier étage des maisons. Une soixantaine de familles ont dû être évacuées. De nombreux voyageurs, allant en Italie ou en revenant, ont été bloqués à Modane et sont repartis par le col du Mont-Cenis.

La crue de l'Isère et de ses affluents alpins a provoqué dans la seule vallée de la Romanche des dommages évalués à des dizaines de millions de francs français. Plusieurs routes nationales sont coupées.

80 personnes ont été évacuées d'un hameau près de Saint-Jean-de-Maurienne et une cinquantaine d'autres, près de Bourg-d'Oisans.

Les inondations en France

GRENOBLE, 8, (A.F.P.) — L'Isère a atteint, mercredi soir, sa cote d'alerte, à Grenoble, à la suite de la pluie diluvienne qui n'a cessé de tomber toute la journée sur les Alpes. La crue se poursuit à raison de 7 cm. à l'heure. Les autorités ont pris différentes mesures de sécurité, et notamment mis en place une unité du 4me régiment du génie.

Dans la région grenobloise, la crue de nombreux cours d'eau provoque incidents et perturbations. A Bourg d'Oisans, la Romanche a débordé et submergé la route sur une centaine de mètres. Plusieurs maisons riveraines ont été envahies et ont dû être évacuées en amont du lac de Chambon; un éboulement a coupé la route, ensevelissant un véhicule. Entre Jarrie et Vizille, le canal de la Romanche a débordé et envahi la route nationale No 524. Le canal de la Vaulnaveys a débordé également et interrompu la circulation entre Vizille et Uriage.

Des inondations provoquées par la Romanche, le Rioupeyroux et le Domeynon ont également envahi différents points situés à la Vizille, où l'eau reflue vers le centre de la ville, à Rioupeyroux, où la centrale électrique est menacée, et à Domène, où des usines et plusieurs maisons d'habitations ont été envahies par 50 cm. d'eau.

Pluies diluviennes sur l'Irlande...

DUBLIN, 8, (A.F.P.) — Des pluies diluviennes tombent depuis une semaine sur l'Irlande. Elles ont eu notamment pour effet de désorganiser le réseau téléphonique de Belfast et de la région et de couper plusieurs routes. La foudre a tué une dizaine de vaches dans un champ. Le service aérien entre Londres et Dublin a dû être suspendu momentanément. On craint que les pluies, si elles continuent, ne provoquent des inondations comparables à celles de l'hiver dernier.

... et en Italie

BOLZANO, 8, (A.F.P.) — Des pluies torrentielles s'abattent sur toute la région du Haut-Adige. De nombreux cours d'eau de la région sont en crue. Les récoltes ont été endommagées. Des chutes de neige sont signalées sur les Dolomites.

SARRE

L'accident de mine a fait 10 morts et 6 blessés

SARREBRUCK, 8, (A.F.P.) — Le bilan définitif des victimes de l'accident de mine qui s'est produit près de Neunkirchen en Sarre, s'établit à 10 morts et 6 blessés, le dernier mineur manquant ayant été retrouvé mort, hier matin.

M. Eisenhower craint qu'il n'y ait trop de touristes à Genève au moment de la conférence des «Quatre»

WASHINGTON, 8 (A.F.P.). — Le président Eisenhower a déclaré au cours de sa conférence de presse de mercredi, qu'il serait prêt à aller à Tambouctou ou au Pôle Nord, si cela pouvait servir la cause de la paix, et que ce ne serait pas pour une question d'un ou deux jours qu'il entraverait la conférence des quatre « grands ».

M. Eisenhower a cependant souligné qu'il faudrait qu'il soit bien entendu d'avance que la conférence des quatre « grands » devrait être d'une durée limitée. Il serait souhaitable, a poursuivi M. Eisenhower, que cette conférence durât de trois à cinq ou de trois à six jours, mais il faut que l'on comprenne que le président des Etats-Unis a des obligations plus lourdes encore que celle d'un premier ministre. Sa signature rend exécutoires des lois qui pourraient être urgentes. C'est pourquoi il ne peut s'abstenter longtemps du territoire des Etats-Unis.

Interrogé sur le point de savoir s'il voyait, en une conférence des quatre « grands », une possibilité réelle de susciter une détente internationale, M. Eisenhower a répondu qu'à l'heure actuelle une grande espérance régnait sur le monde.

Le président préférerait Lausanne

En réponse à des questions, M. Eisenhower a déclaré qu'en ce qui concerne le lieu de la conférence des quatre « grands », il préférait Lausanne à Genève. Cela, dit-il, parce qu'en été l'afflux des touristes à Genève, pourrait compliquer l'organisation de la conférence. En général, a ajouté le président, les Etats-Unis souhaitent que la conférence se déroule dans un pays neutre, comme la Suède ou la Suisse, mais ce n'est pas une condition absolue.

dernière heure sportive

FOOTBALL

Cantonal-Xamax 6-1 (4-0)

Le stade du F.C. Cantonal fut le théâtre, hier soir, d'une confrontation entre les deux clubs locaux. Cette confrontation était nécessaire, afin de remettre toute chose à sa place.

Les succès remportés par Xamax en cours de championnat avaient créé, chez certains de ses supporters et chez les détracteurs de Cantonal, des idées qui ne correspondaient pas à la réalité.

La rencontre d'hier soir a replacé chacune des équipes dans sa sphère. Xamax vaut mieux que la IIIme ligue, mais ne peut prétendre à la ligue nationale B où Cantonal, en cette fin de saison, se comporte plus qu'honorablement.

Le résultat de la partie d'hier soir est trop sévère. Xamax aurait mérité deux buts de plus, qu'il manqua par malchance. Si Xamax eut d'autres occasions de marquer, elles furent gâchées par ses propres avants. Si le compartiment gauche de la ligne d'attaque de Xamax est le plus dangereux, il fut opposé hier soir à un Tacchella et un Péguiron qui ne lui laissèrent guère de liberté de mouvement. Cantonal a mérité sa victoire, grâce à un jeu de belle facture. Facchinetti fut le meilleur homme d'une ligne d'attaque qui présenta quelques brillantes combinaisons.

C. C.

DANS LE MONDE DE L'HORLOGERIE

L'assemblée générale des actionnaires d'Ebauches S.A.

La 28me assemblée générale d'Ebauches S. A. s'est tenue hier matin à l'hôtel de ville de Neuchâtel, sous la présidence de M. P. Renggli. Le résultat du dernier exercice accuse un léger fléchissement par rapport à celui de l'année dernière, fléchissement qui se traduit par une diminution des sommes versées aux divers fonds de réserve ainsi que des dividendes touchés par les actionnaires. Ce recul, qui ne saurait du reste être considéré — loin de là — comme le reflet d'une situation alarmante, est en liaison directe avec l'offensive protectionniste menée par les Etats-Unis, offensive dont on constatera dès lors qu'elle n'est pas sans effets.

C'est ce qu'a souligné M. Renggli dans une vigoureuse allocution dont nous donnons l'essentiel plus loin. Relevons ici ce qu'il a dit de la façon dant les attaques — quoi qu'on prétende outre-Atlantique — sont concertées contre l'industrie horlogère suisse. Le président d'Ebauches a relevé aussi dans sa conclusion à quel point cette attitude nuit à la cause de l'Amérique qui ne cesse de proclamer par ailleurs sa fidélité à l'idéal de liberté. En un sens, il y a là une régression des valeurs de civilisation occidentale.

Non moins intéressant et non moins net fut l'exposé de M. S. de Coulon, directeur général de la société et conseiller aux Etats. Celui-ci aborda le problème des quarante-quatre heures, comme on le verra également plus loin, de manière fort pertinente. Soulignons aussi sa conclusion. Si l'on entend parler de progrès social, il y aurait d'autres questions plus urgentes à résoudre. Il n'est pas normal que les mères de famille qui travaillent en fabrique n'aient pas le temps de s'occuper de leurs enfants à la sortie des écoles ; l'amélioration des retraites ouvrières dans le cadre professionnel et dans celui de l'entreprise, pourrait être accrue encore.

Le déjeuner eut lieu à l'hôtel du Poisson à Auvernier où se retrouvèrent les quelque 115 actionnaires qui participèrent à l'assemblée. On notait la présence de M. Gaston Clottu, conseiller d'Etat, de M. F. Martin, conseiller communal et du nouveau directeur de l'A.S.U.A.G. et l'on entendit encore M. Renggli prononcer quelques bonnes paroles.

R. Br.

L'exposé de M. Renggli...

Dans son allocution, M. P. Renggli, président, souligna donc l'importance de la menace que constituent, pour notre industrie horlogère suisse, les différentes mesures protectionnistes combinées prises par les Etats-Unis d'Amérique. Il a dit en substance :

L'argument, selon lequel la production de petites montres de qualité serait indispensable à la défense nationale, est insoutenable. Un soldat a certes besoin d'une montre, comme aussi de cent autres articles pour son usage personnel et son habillement. Si l'on voulait, en temps de paix, s'assurer la production de tous ces articles dans tous les domaines de l'industrie par des obstacles à l'importation d'articles similaires, il ne resterait plus aucune place pour le commerce libre international. D'autre part, en temps de guerre, les ouvriers horlogers peuvent évidemment être occupés à la fabrication de fusées et d'appareils de tous genres, mais il existe, aux Etats-Unis, quantité d'autres industries de petite mécanique, dont le personnel peut en entreprendre aussi bien — si ce n'est mieux — la fabrication. L'argument de la défense nationale n'est qu'un prétexte ; cette interprétation est confirmée par le rapport du département américain de la défense du 26 avril 1954, qui fut récemment rendu public.

La plaite antitrust rentre également dans le cadre des attaques dirigées contre notre industrie. La législation antitrust avait pour but intitial de sauvegarder la multiplicité des entreprises et de protéger les petites contre la puissance économique des grandes entreprises. N'est-il pas surprenant dès lors de constater qu'en Suisse 1200 entreprises, juridiquement indépendantes, sont soumises à la convention collective de l'industrie horlogère, tandis qu'en Amérique, nombre de fabriques, indépendantes auparavant, ont fusionné, si bien qu'il ne reste plus aujourd'hui que 4 grandes manufactures ? Le prétendu cartel suisse a eu pour effet de sauvegarder l'existence des petites et moyennes entreprises, alors qu'aux Etats-Unis, la loi antitrust n'a pas empêché — pas plus que dans l'industrie automobile — la concentration en grandes entreprises. Enfin, on reproche à l'industrie suisse de vendre trop bon marché en Amérique.

... et celui de M. S. de Coulon

M. Sydney de Coulon, examinant les différents problèmes posés par l'initiative dite « des 44 heures » de l'Alliance des indépendants, releva d'abord que l'expérience faite pendant la dernière guerre, à Ebauches S. A. du moins, lors de la répartition du travail sur cinq jours ensuite des restrictions intervenues dans les attributions de combustibles, s'est soldée en fait par un résultat négatif.

L'expérience permit en effet de constater une fatigue supplémentaire du personnel et une diminution du rendement moyen des ouvriers. L'orateur ne croit pas que, du point de vue social, cette initiative soit un bienfait. Elle aura pour résultat d'augmenter vraisemblablement encore le rythme de la production. Il ne pense pas non plus que, d'une manière générale, les loisirs supplémentaires seront utilisés rationnellement. Il stigmatise à ce propos la formule moderne de « faire du sport » qui consiste à regarder les autres en faire ; nos salles de conférences, d'autre part, sont trop souvent vides, nos sociétés intellectuelles enfin ont une peine énorme à susciter quelque intérêt à leur égard.

Revenant aux incidences économiques de l'initiative de M. Duttweiler, M. S. de Coulon constate que, actuellement déjà, bien que nous vivions sous le régime légal de la semaine de 48 heures, la durée hebdomadaire moyenne du travail, en raison notamment des congés pour vacances et jours fériés, s'établit entre 43 et 44 heures, suivant les industries et les professions. Il constate que, sur les 48 semaines ou 11 mois effectivement travaillés actuellement, une réduction du temps de travail de 4 heures par semaine aurait pour effet de réduire encore ce dernier de la valeur d'un mois. Il relève que le problème que pose dès lors cette initiative à tout industriel conscient de ses responsabilités, est le suivant : répartir sur dix mois, au lieu de 11 mois comme jusqu'ici, les salaires de 12 mois d'une part, et récupérer, d'autre part, la contre-valeur de cette perte supplémentaire d'un mois de production.

Il ne fait pas de doute, à son avis, que ces deux éléments auront leurs répercussions sur la formation des prix de revient de l'industrie horlogère suisse et, par voie de conséquence, sur les prix de vente. L'orateur constate au surplus qu'il n'est pas possible de chiffrer a priori les dépenses que nécessiteraient la construction éventuelle de nouveaux locaux, l'achat de nouvelles machines et installations, etc., en raison de l'engagement d'une main-d'œuvre plus nombreuse.

L'orateur termine son exposé en déclarant que cette initiative est lancée au moment précis où l'industrie horlogère suisse doit au contraire envisager, d'une manière générale, une diminution de ses prix de revient et prix de vente, si elle entend maintenir et défendre les positions acquises.

Les comptes

L'assemblée générale adopta ensuite le rapport de gestion et les comptes annuels de la société. Elle accepta la proposition du conseil d'administration de fixer à 28 fr. le dividende net par action.

Ebauches S.A. a réalisé en 1954 un bénéfice net de 1,395,183 fr. 50 (1953 : 1,908,735 fr. 87), soit une diminution de 513,552 fr. 37. Le bénéfice total s'élève à 1,937,874 fr. 95 si l'on y ajoute le solde reporté de l'exercice précédent.

Le Conseil d'administration propose de répartir ainsi le bénéfice :

5 % au fonds de réserve légal : 70,000 fr. ; 5 % au fonds de réserve statutaire : 70,000 fr. ; dividendes 28 fr. net par action (8 % brut) soit 960,000 fr ; fonds de réserve spécial : 1000,000 fr. ; versement à la fondation en faveur du personnel, 300,000 fr. ; solde à reporter à nouveau, 437,874 fr. 95.

Le rapport du Conseil d'administration et la situation horlogère suisse

Dans son rapport aux actionnaires, le conseil d'administration relève que les exportations suisses de montres et mouvements se sont élevées en 1954 à 31,088,319 pièces (1953 : 33,030,016 pièces) et à 953,070,451 fr. (1953 : 1,016,755,045 fr.). On constate donc, par rapport à l'exercice 1953, une diminution de 1,941,697 pièces (5,8 %), ou de 63,684,594 fr. (6,26 %). Cette évolution est plus sensible encore dans les ventes de maisons affiliées, lesquelles ont diminué de 6,525,449 pièces par rapport à 1953. Les exportations de montres et mouvements n'ayant diminué que de 1,941,697 pièces, on peut en inférer que les stocks de la clientèle ont diminué dans une importante proportion.

En ce qui concerne les réserves de crise, 1271 entreprises suisses avaient affecté à ce fonds la somme considérable de 235,098,900 fr. au 31 décembre 1954. L'industrie horlogère s'inscrit dans ce total pour 48,341,467 fr. (643 entreprises). En outre, répondant à l'invitation de l'autorité fédérale, les organisations patronales horlogères ont décidé la création d'un fonds social de 5,500,000 fr. destiné, conformément à l'art. 7 de l'arrêté fédéral du 22 juin 1951 « A venir en aide aux ouvriers et employés de l'industrie horlogère qui se trouvent, en raison de la crise, dans une situation particulièrement pénible ».

En 1954, le département fédéral de l'économie publique a été saisi de 484 demandes concernant l'horlogerie suisse. 219 ont été accordées, soit 53 demandes d'ouverture ou de réouverture d'entreprises horlogères 91 demandes d'augmentations d'effectifs, 23 demandes de transformation d'entreprises et 52 demandes diverses. La Chambre de droit administratif du Tribunal fédéral a été saisie l'an dernier de 25 recours. Elle s'est prononcée jusqu'ici dans 20 cas. Un seul recours a été admis, 19 ont été rejetés.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE ADVENTISTE
39, FAUBOURG DE L'HOPITAL
Ce soir, à 20 h. 15, venez entendre :
L'œuvre du Christ dans le Temple céleste
Entrée libre

ATTENTION
Grande vente d'asperges du Valais depuis Fr. 1.70 le kilo avec beaucoup de haricots sans fils, ce matin au marché, sous la tente du CAMION DE CERNIER. Une quantité de pommes cloches, des poires beurrés et des tomates.
Se recommandent: les frères Daglia.

INSTITUT RICHÈME
SAMEDI 11 JUIN, de 21 h. à 2 h.
Soirée de gala
Dernière de la saison
Réservez vos tables au 5 18 20

AUJOURD'HUI Jordan
Grande vente de très beaux
HARICOTS «BOBY»
sans fil, à des prix spéciaux, dans les magasins de primeurs.

1911
Vendredi 10 juin, à 20 h., aux Charmettes
JEU DE BOULES

Société nautique
Dimanche 12 juin dès 14 h. 30
BAPTÊME • RÉGATES
Invitation cordiale à tous les membres actifs, passifs et à leurs amis.

BEAU-RIVAGE
Aujourd'hui
SOIRÉE BLEUE
Demain
SOIRÉE AUX CHANDELLES

REX
Dès demain, les 7 méthodes inédites du STRIP-TEASE !
Les Nuits de Paris
Film intégral, sans coupure

REX
20h30 DERNIÈRE DANY ROBIN MARCHAL - TISSIER GAI !

LA VIE NATIONALE

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le contrôle des loyers sera prolongé

Un débat sur la neutralité suisse

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Rapide départ, mardi matin, au Conseil national. En vingt minutes, sans débat et sans opposition, après avoir seulement entendu les rapporteurs, les députés votent une loi et un arrêté. La première autorise l'Assemblée fédérale à décider, pour les années 1956 à 1959, l'octroi d'allocations de renchérissement au personnel de la Confédération et aux rentiers des deux caisses d'assurance. Cela signifie que, pendant quatre ans, les décisions prises pour adapter les salaires et traitement légaux au coût de la vie seront définitives et échapperont à un éventuel referendum. Quant à l'arrêté, il fixe les prix de base du blé indigène qu'en 1955 la Confédération doit prendre en charge. Ces prix de base sont majorés, dans les régions de montagne, d'un supplément augmenté dans une appréciable mesure, puisqu'il passe de 1 à 3 fr. par quintal, pour les céréales cultivées entre 800 et 900 m., de 2 à 5 fr. pour celles qui poussent entre 901 et 1000 m. et même de 2 à 7 fr. pour le blé produit au-dessus de 1000 m.

Rapport sur la participation suisse à l'exécution de la convention d'armistice en Corée

Le rapport sur la participation de délégués suisses à l'exécution de la convention d'armistice en Corée retint un peu plus longtemps l'attention de la salle.

Ce fut d'ailleurs l'occasion d'une touchante unanimité. Même les communistes, avec quelques critiques et réserves, apportèrent, par la voix de M. Vincent, le puissant appui de leur groupe et des « masses travailleuses » (33,000 fidèles aux dernières élections fédérales) à la politique de neutralité active. Les temps semblent proches où l'on découvrira que si nos kominformistes ont tant décrié l'activité gouvernementale de M. Petitpierre, c'est qu'ils furent trompés par ce coquin de Beria.

Si donc M. Vincent se réjouit, d'une façon générale, de la contribution à la paix fournie par la Suisse en Corée, il regrette que notre délégation à la commission neutre de rapatriement se soit opposée à la poursuite des « explications » — conférences de propagande par lesquelles on tentait de convaincre les prisonniers récalcitrants de rentrer dans leur pays, et qui furent un échec complet pour les brigades communistes — et il prône une « stricte neutralité » active, en ce sens que la Suisse prendrait ou soutiendrait toute initiative pour l'interdiction de l'arme atomique.

Quelques vérités

Un député socialiste, M. Schmid-Oberentfelden, dont la verve est toujours chatouillée par l'apparition à la tribune de l'un ou l'autre des Moscoutaires, rappelle quelques solides vérités à M. Vincent. Le rapport sur la mission suisse en Corée montre à l'évidence que le succès d'une activité pacifique ou pacificatrice dépend en grande partie de la bonne volonté des anciens belligérants. Or nous devons constater que les communistes ont sans cesse entravé le contrôle de la commission neutre et lui ont refusé les renseignements qu'elle recevait spontanément dans le sud. C'est bien la preuve que l'amour de la paix n'est pas toujours où nos extrémistes veulent le voir.

D'ailleurs, n'est-ce pas l'armée nord-coréenne qui, le 25 juin 1950, franchissait la frontière et portait la guerre dans le sud au risque d'allumer un conflit général ? Drôle de manière de servir la paix ! Aussi, la Suisse toute désireuse qu'elle est de mettre sa neutralité au service de la solidarité ne peut-elle se déclarer solidaire que des peuples soucieux de respecter les droits élémentaires de l'homme. Elle ne le sera jamais des oppresseurs, des dictateurs qui envoient dans des camps de concentration ceux qui ont le malheur de ne point penser comme eux. Le principal obstacle à la paix reste la dictature, lance M. Schmid à l'adresse des thuriféraires du totalitarisme rouge.

Pour le reste, l'orateur regrette que le parlement n'ait pas eu l'occasion de discuter plus tôt certains faits et certaines difficultés en rapport avec la mission suisse en Corée. L'autorité du gouvernement et celle de notre délégation en auraient été consolidées.

Réponse de M. Max Petitpierre

Répondant à M. Vincent, le chef du département politique maintient que nos représentants ont eu raison de s'opposer à l'emploi de la force pour contraindre les récalcitrants à subir les « explications » et les pressions communistes. Quant à la pratique de la neutralité, elle a été citée avec éloge, tout récemment, par M. Molotov et par la « Pravda ». Ces avis valent ceux de M. Vincent.

A M. Schmid, M. Petitpierre déclare qu'il est impossible au gouvernement de porter devant les Chambres toutes les difficultés que soulève une mission comme celle que la Suisse a acceptée en Corée. Il faut laisser au Conseil fédéral sa nécessaire liberté de décision et les responsabilités qu'il assume en vertu même de la constitution. Le contact avec les Conseils législatifs a d'ailleurs toujours été maintenu par l'intermédiaire des deux commissions des affaires étrangères qui furent amplement renseignées.

En conclusion, M. Petitpierre déclare que malgré les résultats parfois décevants et qui ont engagé le Conseil fédéral à faire des démarches pour que ne se prolonge pas indéfiniment l'activité de la commission neutre de contrôle, la participation de délégués suisses à l'exécution de la convention d'armistice a prouvé qu'on peut attendre de notre neutralité des services qui lui conservent toute sa valeur.

Ce fut aussi l'avis du Conseil national qui approuva le rapport par un vote unanime et tacite.

Protection des locataires

Le vote populaire du 13 mars dernier a laissé un certain malaise. L'initiative syndicalo-socialiste pour le contrôle des prix et des loyers n'a été repoussée que grâce à la majorité des cantons. En revanche, les électeurs l'ont acceptée. Mais en même temps, ils ont rejeté le contreprojet de l'Assemblée fédérale, de sorte que si les autorités n'interviennent pas, tout contrôle des prix et des loyers disparaîtra à la fin de 1956.

Quatre députés, MM. Woog, communiste, Steiner, socialiste, Dietschi, radical et Klinger, catholique, demandent donc au Conseil fédéral ce qu'il compte faire pour assurer aux locataires d'abord une protection dont ils auront sans aucun doute encore besoin contre une hausse rapide des loyers.

M. Holenstein, chef du département de l'économie publique admet que la décision du souverain a créé une situation confuse. Les pouvoirs publics ne peuvent se désintéresser des conséquences d'un brusque retour à la liberté complète sur le marché immobilier. Certes, la statistique indique que le nombre des logements libres augmente. Mais il s'agit surtout de logements chers que ne peuvent occuper des familles à loyers modestes. Il est vrai que, sur ce point particulier, la solution du problème ne dépend pas du contrôle des loyers. Il faut la chercher ailleurs et favoriser, par un moyen ou par un autre, la construction de logements bon marché.

Le Conseil fédéral a chargé le département de l'économie publique d'examiner l'ensemble du problème. Les études sont en cours et tout ce que l'on peut dire pour le moment, c'est qu'en tout état de cause, le contrôle des loyers sera maintenu au-delà de 1956. S'accompagnera-t-il d'un contrôle des prix et, le cas échéant, quelles seront les limites de ce contrôle ? Voilà les points sur lesquels les opinions s'affronteront encore avec vigueur sans doute.

Il faut maintenant mettre au point le texte d'un nouvel additif constitutionnel pour prolonger, en le modifiant peut-être, le régime actuel. Que mettra-t-on dans ce texte fondamental, que réservera-t-on pour les arrêtés d'application ? Encore un sujet de controverse et de querelle. Pourtant, il serait prudent que l'union se fît au moins sur le projet constitutionnel. Voilà pourquoi M. Holenstein se propose de réunir, cette session encore, les chefs des groupes parlementaires pour chercher avec eux les bases d'un accord.

C'est dans ce sens que le Conseil fédéral accepte, transformées en « postulats » les motions qui l'invitaient à agir et répond à l'interpellation de M. Klinger. Tout le monde se déclare satisfait.

En fin de matinée, M. Holenstein répond encore à une interpellation sur l'extension des cultures et accepte un « postulat » concernant la formation de conseillers d'exploitation agricole.

Séance de relevée

Dès 17 h., le Conseil national entend (on ne peut guère dire « écoute ») quelques interpellations encore.

Ainsi M. Jaeckle, indépendant de Zurich, demande des mesures pour « réfréner l'influence toujours plus grande qu'exercent, sur la politique et la législation des groupements d'intérêts qui disposent de puissants moyens financiers ».

La question mérite intérêt. Elle ne manque toutefois pas de piquant dans la bouche d'un représentant de ce groupe que dirige M. Duttweiler et qui fait de la confusion entre l'économique et le politique son pain quasi quotidien.

M. Feldmann répond que là où l'on constate des abus, on peut examiner l'opportunité d'intervenir. La revision du code pénal suisse en fournira d'ailleurs l'occasion. Pour le reste, on ne peut empêcher les députés de défendre des intérêts qu'ils estiment légitimes.

L'interpellateur, sans être satisfait, n'insiste pas. La question sera d'ailleurs reprise dans un « postulat » que développera M. Michel Jaccard, député radical vaudois et rédacteur en chef de la « Nouvelle Revue de Lausanne ».

Le chef du département de justice et police répond encore à une interpellation de M. Gadient, démocrate grison, sur l'état des travaux pour une législation sur l'assurance contre les dommages causés par les causes naturelles.

Pour l'instant, le département de justice et police a adressé une circulaire aux cantons. La plupart des gouvernements ont répondu qu'ils étaient prêts à poursuivre les efforts qu'ils avaient entrepris dans ce domaine, d'autres ont demandé des subventions fédérales plus fortes. Seul le canton des Grisons a proposé une assurance fédérale. Dans ces conditions, il faut encore attendre quel sera le développement dans les cantons. Après seulement, on examinera s'il convient de créer un droit fédéral nouveau. M. Gadient est satisfait.

Enfin, M. Meili, radical zuricois, demande, par une interpellation lui aussi, s'il ne serait pas opportun de rétablir le système de la propriété par étage. M. Feldmann annonce que la question est à l'étude. La satisfaction de M. Meili met un heureux point final à cette séance.

G. P.

Le Conseil des Etats invite le Conseil fédéral à présenter un nouveau rapport sur l'initiative Chevallier

BERNE, 8. — Le premier objet figurant à l'ordre du jour de la séance de mardi est le rapport du Conseil fédéral sur l'initiative Chevallier, qui, comme on le sait, propose une réduction temporaire des dépenses militaires. M. Klöti, soc., Zurich, rapporte et présente, au nom de la commission, une motion d'ordre invitant le Conseil fédéral à présenter un nouveau rapport sur la question de l'unité de la matière et sur le point de savoir si l'initiative est réalisable. Cette motion d'ordre est adoptée sans discussion à l'unanimité des 36 votants.

La Chambre termine ensuite l'examen de la gestion du Conseil fédéral pour 1954 qui est approuvée dans son ensemble par 32 voix sans opposition.

Le Conseil vote ensuite, sur rapport de M. Rohrer, un crédit de 2,350,000 fr. pour la construction d'un bâtiment des P. T. T. à Broug.

La gestion et les comptes annuels de l'Office suisse de compensation pour l'année 1954 sont approuvés par 28 voix. Enfin, le Conseil des Etats adopte par 30 voix sans opposition, le projet d'arrêté sur la participation de la Suisse aux frais du service de la sécurité aérienne de l'Atlantique du Nord et l'acceptation de l'accord sur les stations océaniques de l'Atlantique du Nord. La part de la Suisse à ce service de sécurité aérienne sera de l'ordre de 800,000 à 900,000 francs.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Issu des élections ecclésiastiques des 23 et 24 avril

Le synode de l'Eglise réformée neuchâteloise a tenu hier la première séance de sa nouvelle législature

consacrée à de nombreuses élections et à l'audition de rapports sur le mouvement œcuménique et sur la Mission suisse dans l'Afrique du Sud

Les cloches de la Collégiale ont sonné hier de bon matin. Elles accueillaient les députés au synode de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise venus à Neuchâtel tenir leur XIVme session et en même temps la première session de la nouvelle législature. Les députations laïques et ecclésiastiques avaient été renouvelées lors des élections des 23 et 24 avril derniers auxquelles avaient procédé les paroisses.

Cette journée débuta par un culte avec service de sainte cène présidé par le pasteur Charles Bauer, du Locle. Puis les députés se réunirent dans la Grande salle des conférences, où la session fut ouverte par M. Robert Cand, président du Conseil synodal. L'appel nominal fit constater la présence de 203 membres. Les élections furent validées et l'assemblée procéda à l'élection de son bureau. Ce dernier, sera composé de la façon suivante: président: le pasteur Frédéric Kemm (Noiraigue); vice-président: M. Ernest Béguin (Neuchâtel); secrétaires: le pasteur J.-P. Barbier (Saint-Sulpice) et M. Charles Maeder (Neuchâtel); assesseurs: les pasteurs J.-P. Porret (Chézard) et Roger Luginbuhl (la Chaux-de-Fonds), MM. Marcel Perrenoud (la Chaux-de-Fonds), Georges Roulet (Bevaix) et Alexandre Zurbuchen (Buttes).

M. Kemm, prenant possession de ses nouvelles charges, salue les nouveaux députés et, en quelques mots, caractérise les tâches du synode et dit dans quel esprit elles doivent être accomplies. On passe alors à la nomination du Conseil synodal formé du pasteur Robert Cand (la Chaux-de-Fonds), président; les pasteurs Jacques Février (Saint-Blaise), Jean-Samuel Javet (Neuchâtel), Eugène Porret (la Chaux-de-Fonds), Jean Vivien (Neuchâtel) et des laïques suivants: MM. Henri Humbert (la Chaux-de-Fonds), André Jeanneret (Couvet), Henry Primault (le Locle), Roger Ramseyer (la Chaux-de-Fonds, Charles Urech (Neuchâtel) et Pierre Rieben (Peseux). L'assemblée nomme ensuite la commission de consécration, des finances, d'éducation religieuse, d'évangélisation, d'étude et d'action sociale, des missions, de presse et radio, de musique sacrée, des études de théologie, le conseil de direction de la caisse de retraite et la délégation aux organes de la Mission suisse dans l'Afrique du Sud.

~~~

Durant cette session, le synode s'est organisé. Il n'y avait pas, à l'ordre du jour, un de ces grands débats où la doctrine et les réalités pratiques s'affrontent. L'on n'entendit que des communications, qui d'ailleurs ne manquaient pas d'intérêt. Le pasteur J.-Ph. Ramseyer parla des tâches du mouvement œcuménique après la conférence d'Evanston où s'est manifesté un grand désir d'unité. Le devoir de l'unité est devenu le premier devoir de l'Eglise et il s'agit maintenant que tant le synode que les paroisses se mettent à l'étude des rapports et des résolutions d'Evanston.

M. Jean Badertscher, secrétaire général de la Mission suisse dans l'Afrique du Sud, exposa les problèmes qui se posent actuellement aux missionnaires en activité au Mozambique et dans l'Union sud-africaine, et là principalement au Transvaal, alors que M. Max Buchler, missionnaire à Johannesburg, récemment rentré en congé en Suisse, renseigna l'assemblée sur l'évolution politique et sociale de l'Union sud-africaine, où « tout bouge et tout remue » et où la mission est mise en face de situations nouvelles.

Notons encore que le pasteur E. Marion, qui va quitter la tête du service de presse protestant, prit congé de l'Eglise neuchâteloise et que le pasteur Eugène Terrisse mit le synode au courant du projet de construction d'un temple à la Coudre. En outre, l'assemblée vota une contribution financière pour la distribution dans tous les ménages du canton d'une publication soutenant la campagne de sécurité routière.

Au repas de midi, qui se déroula dans la grande salle de la Rotonde, des allocutions furent prononcées par M. André Sandoz, conseiller d'Etat, et M. Fritz Humbert-Droz, conseiller communal.

D. B.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Avant la vente en faveur de l'hôpital Pourtalès

Qui n'a jamais songé un jour à la contradiction fondamentale qui oppose l'enfant à la maladie, nous pensons surtout à la maladie grave qui risquera de priver le petit être de la possibilité d'un développement libre et harmonieux, à la maladie grave qui, sournoisement, fera son chemin en concentrant autour d'elle, tour à tour, espoir et anxiété?

En elle se confondront aussi, étroitement, droit et devoir : droit absolu de l'enfant à être soigné, devoir tout aussi absolu, pour ceux qui en ont la responsabilité, de le soigner.

Nos hôpitaux ont fait ces dernières années de gros efforts pour donner à notre population des services de pédiatrie adaptés aux exigences de la technique et de la thérapeutique modernes. Ceci n'a pas été sans représenter pour eux de lourdes charges qui se sont fait particulièrement sentir pour l'hôpital Pourtalès, institution privée.

Sur le coût total de 670,000 fr. qu'a représenté la construction du pavillon des enfants, il reste encore à devoir la somme de 160,000 fr.

C'est pourquoi une vente aura lieu, samedi 11 juin, dans les jardins de l'hôpital Pourtalès, en faveur de son pavillon des enfants, et nous voulons espérer que nombreux seront ceux qui auront à cœur d'apporter leur appui à la plus ancienne de nos fondations hospitalières.

NEMO.

VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du Val-de-Ruz a tenu audience mardi, sous la présidence de M. P. Brandt, assisté de M. J.-P. Gruber, substitut-greffier.

Pas de condamnations importantes à l'audience de ce jour.

Z., aubergiste, avait hébergé, pendant quatre ou cinq jours, un saisonnier autrichien en attendant que celui-ci trouve un emploi définitif. En échange de son entretien, Z. demanda à son pensionnaire occasionnel quelques travaux secondaires. Il n'y eut, de la part de Z., aucun engagement formel, par conséquent, pas d'infraction aux prescriptions concernant l'emploi de la main-d'œuvre étrangère. Le tribunal, reconnaissant la bonne foi de Z., ne lui inflige qu'une modeste amende de 5 fr., plus le paiement de 2 fr. de frais.

Naissances

Monsieur et Madame Charles NEUHAUS-HUGUENIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Sonja - Marcelle

Neuchâtel, le 7 juin 1955.
Maternité Vieux-Châtel 27

LES HAUTS-GENEVEYS

Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal a, par voie d'arrêté, nommé conseiller général en remplacement de M. Genoud, parti du village, M. Ali Meyer, suppléant du groupe du nouveau Ralliement communal.

Deux affaires d'ivresse au volant devant le tribunal de police de Boudry

(c) Le tribunal de police du district de Boudry a tenu, mercredi matin, son audience hebdomadaire sous la présidence de M. Roger Calame, assisté de M. Eugène Maurer fonctionnant en qualité de greffier.

Lecture a tout d'abord été donnée du jugement rendu par M. Louis Paris, juge suppléant, concernant un cas d'ivresse au volant. R. C. représentant vaudois, quittait le 14 avril un restaurant de Corcelles en étant sous l'influence de l'alcool et se mettait au volant de sa voiture pour partir en direction de Rochefort. Un client du restaurant avertit la gendarmerie de Rochefort et un agent attendit l'arrivée de l'automobiliste vaudois. Ce dernier roulait normalement mais arrêté par le gendarme et devant faire une marche arrière, il ne l'effectua pas bien.

Invité à passer au poste, C. refusa et il fallut l'y amener de force. Le prévenu accepta de se laisser faire une prise de sang, mais il fut plus tard stupéfait en apprenant le résultat : 2,4 ‰ d'alcool, ce qui correspond à l'ivresse manifeste. Il admet qu'il avait consommé à plusieurs reprises de l'alcool durant la journée, mais déclare qu'il se sentait capable de conduire sa voiture, car il est de constitution robuste et supporte bien l'alcool.

Le seul témoin, l'homme qui a téléphoné au poste de Rochefort en affirmant que la voiture vaudoise était partie en zigzaguant sur la route, ne vit plus. Il abusait lui-même d'alcool et s'est suicidé. Personne d'autre n'a fait de remarques au sujet de la conduite du prévenu. Les renseignements donnés sur ce dernier sont excellents et indiquent que c'est un homme de parole. En outre, dès qu'il a appris le résultat de l'analyse, C. a pris un engagement d'abstinence d'une année. Le prévenu n'a jamais été condamné. Toutes ces raisons ont incité le tribunal à accorder le sursis à R. C. Ce dernier est condamné pour ivresse au volant à 3 jours d'arrêts, avec sursis pendant un an, à 20 francs d'amende parce que les freins de sa voiture n'étaient pas en ordre, et au paiement des frais de l'affaire par 240 francs.

~~~

Après lecture du jugement, plusieurs petites affaires finissent par un arrangement, sont renvoyées pour preuves ou voient leur jugement remis à huitaine.

F. M., condamné par défaut à 30 jours d'emprisonnement pour vol d'un vélomoteur a demandé le relief de son jugement. Il obtient une réduction de sa peine et n'est condamné qu'à 20 jours d'emprisonnement auxquels s'ajoutent 5 francs de frais.

~~~

A. G., gérant à Saint-Aubin, est prévenu d'avoir circulé en état d'ébriété et d'être responsable d'un accident.

Circulant en automobile de Neuchâtel à Saint-Aubin, G. a pris le virage situé à l'entrée du village de Bevaix à une vitesse excessive et a fort probablement dérapé sur le gravier qui se trouvait alors au bord de la route. Sa voiture a été déporté sur la gauche et a heurté l'automobile de M. D. arrêtée au bord de la route et la bicyclette de Mme R. appuyée contre un mur derrière l'automobile en stationnement, abimant l'automobile et mettant la bicyclette hors d'usage. Le conducteur fut projeté hors de sa propre voiture, dont la portière droite s'était ouverte; il tomba sur la chaussée et fut blessé à la tête et aux reins. Le médecin appelé pour donner les premiers soins à G. remarqua que ce dernier sentait l'alcool et manifestait des signes d'ivresse. Il lui fit une prise de sang dont l'analyse révéla la présence d'une assez forte dose d'alcool. Le certificat médical conclut à l'ivresse manifeste. La voiture du prévenu était fortement endommagée.

Au début de l'examen de son cas, G. fait lire par son avocat une déclaration par laquelle il admet être l'unique responsable des dommages subis par la voiture de M. D. et se déclare prêt à payer les dégâts. Cette déclaration rendant inutile l'intervention de la partie civile, M. D. se retire avec son mandataire.

A. G. admet avoir consommé plusieurs apéritifs et bu du rouge et du blanc le jour de l'accident. Malgré cela, il trouve qu'il était capable de conduire sa voiture. Il était pressé de rentrer car il avait rendez-vous à Saint-Aubin avec un ami qui devait le conduire à Lausanne. Il estime que les causes de son accident sont uniquement la vitesse à laquelle il roulait et la présence de gravier au bord de la route. Les renseignements sur la personne du prévenu sont bons.

Le jugement qui sera rendu mercredi prochain, nous montrera si le tribunal partage l'opinion du prévenu.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 8 juin. Température : moyenne : 13,3 ; min. : 10,1 ; max. : 18,5. Baromètre : moyenne : 713,8. Eau tombée : 9,6. Vent dominant : direction : S.-O. ; force : faible jusqu'à 13 h. 15 ; O.-S.-O. assez fort ensuite jusqu'à 19 h. Etat du ciel : légèrement nuageux à nuageux jusqu'à 12 h. Couvert ensuite. Eclaircies depuis 17 h. 30. Pluie pendant la nuit et de 13 h. 30 à 14 h. 30.

(Moyenne pour Neuchâtel: 719.5)

Hauteur du baromètre réduite à zéro

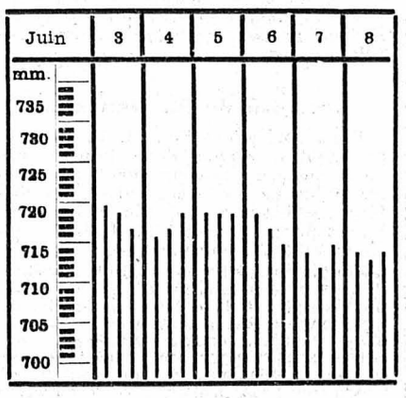

Niveau du lac du 7 juin à 6 h. 30: 429.35
Niveau du lac, 8 juin, à 6 h. 30 : 429.41

Prévisions du temps : Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : temps partiellement ensoleillé. Quelques averses. Montagnes par moments bouchées, autrement bonne visibilité. Vents du sud-ouest. Température maxima : 20 degrés environ.

Sud des Alpes et Engadine : Très nuageux ou couvert, précipitations en partie orageuses. Vents du sud en montagne.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Inauguration du Centre régional de secours contre l'incendie

(c) Samedi après-midi a eu lieu, devant le hangar des pompes et sur la place d'Armes, l'inauguration du Centre régional de secours contre l'incendie, qui a le plus grand rayon d'action du canton. Le préfet et le syndic, la municipalité, MM. F. Schütz, inspecteur du service de défense contre l'incendie de l'arrondissement Yverdon - Grandson, Bouquet, de l'établissement cantonal d'assurance contre l'incendie, et de nombreuses personnalités assistèrent à la présentation du matériel et à divers exercices d'extinction.

Dirigés par le major Dupertuis et le capitaine Levaillant, les sapeurs du P.P.S. I démontrèrent notamment aux assistants la puissance et la rapidité du nouveau fourgon qui permet, avec sa réserve de 2000 litres d'eau, de 160 litres d'extrait de mousse et sa pompe centrifuge, d'intervenir immédiatement en attendant l'entrée en action des hydrants. Ce véhicule, doté des derniers perfectionnements (masques, extincteurs, lances brouillard), avait été exposé au Salon de l'auto. On vit aussi le fonctionnement de l'échelle automobile, d'une nouvelle voiture avec remorque, de matériel de protection et des motopompes.

Un nombreux public suivit le déroulement de ces exercices. Il a été convaincu de l'efficacité du matériel mis à la disposition des sapeurs-pompiers par nos autorités, qui cherchent à lutter avec rapidité dans les localités desservies par le Centre au moyen de véhicules très mobiles et admirablement équipés. Il a aussi constaté que les sapeurs s'étaient très bien familiarisés avec ce matériel. Une collation, servie dans un hôtel proche, mit le point final à cette intéressante démonstration.

Journée académique vaudoise

(c) La Société académique vaudoise a siégé samedi à Yverdon et Grandson, sous le patronage de MM. Pierre Oguey et Louis Guisan, conseillers d'Etat, André Martin et Georges Schneiter, syndics d'Yverdon et de Grandson. Une nombreuse assistance prit part à l'assemblée générale, au château de Grandson, où une collation fut offerte par la municipalité. A 16 heures, un concert d'une qualité exceptionnelle eut lieu au temple de Grandson, avec le concours du Chœur des jeunes et de la Chorale du Brassus, dirigés par M. André Charlet.

En fin d'après-midi, les membres de la Société académique se rendirent à l'aula du collège d'Yverdon, où ils entendirent trois exposés fort intéressants. M. William Boven, recteur de l'Université de Lausanne, parla des « Problèmes universitaires actuels », M. Robert Matthey, professeur de zoologie, du « Mimétisme chez les animaux » et M. Louis Guisan, conseiller d'Etat, dés « Rapports entre le pays et l'université ». Nous reviendrons prochainement sur le contenu de ces conférences.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en 6me page.

Au Conseil communal

(c) Présidé par M. Alfred Cevey (rad.), le Conseil communal a siégé le 2 juin. Après avoir approuvé le rapport de la commission de gestion sur les comptes 1954, le législatif a entendu un de ses membres, M. Julien Mercier (soc.), exposer une motion sur l'aménagement de la place d'Armes, et a adopté à l'unanimité les conclusions du rapport de la commission. Il a également accepté le rapport de la commission au sujet d'un emprunt de 5,5 millions pour la construction de logements à loyers modérés, accepté la proposition de la municipalité au sujet de la modification de certains articles du règlement du plan d'extension et de la police des constructions. Enfin, il a entendu diverses propositions et interpellations, concernant notamment les accidents qui se sont produits récemment sur le chantier de la rue des Remparts, l'emplacement du marché aux porcs et l'urgence qu'il y a à mettre en chantier de nouvelles classes (vingt-deux au minimum avant quatre ans).

ESTAVAYER

Une enfant ébouillantée

(c) Une fillette de quatre ans, Catherine Maitre, à Estavayer-le-Lac, a été assez sérieusement brûlée à la poitrine et au bras par de l'eau chaude qui se trouvait dans un récipient renversé dans la cuisine. Elle a reçu les soins d'un médecin.

Dieu est amour.

Madame Alice Pavid, à Genève ;
les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame Ed. GAY-PAVID

leur chère maman, sœur, tante et parente, enlevée à leur affection, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 8 juin 1955.
(Moulins 4)

Elle a fait tout ce qui était en son pouvoir.
Marc 14 : 8.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu samedi 11 juin, à 11 heures.

Culte pour la famille, à 10 h. 30, à la chapelle de la Providence.

Domicile mortuaire : hôpital de la Providence.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Chère maman, tu quittes ce foyer où ta fidélité et ton courage seront pour nous un réconfort à notre profonde douleur.

Monsieur Jean Fasana, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Paul Fasana-L'Epée, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Pierre Fasana-Morel, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Roger Fasana-Scheurer et leur fille, à Peseux ;
Madame et Monsieur Charles Dechaney-Fasana et leur fille, à Saint-Blaise ;
Monsieur et Madame André Fasana-Gerber, à Saint-Blaise ;
Madame et Monsieur Tulio Induni-Fasana et leur fille, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Fritz Feissly, leur fille et petite-fille, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Arnold Bernasconi, leurs enfants et petite-fille, à Marin ;
les enfants de feu Monsieur Charles Schertenlieb, à Saint-Blaise ;
Monsieur Jean Gerber, à Areuse,
ainsi que les familles parentes et alliées, au Tessin,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
veuve Lina FASANA
née FEISSLY

leur chère mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 74me année, après une courte maladie.

Saint-Blaise, le 8 juin 1955.
(Muerta 14)

Le travail et la bonté furent sa vie.
Repose en paix.

L'enterrement, avec suite, aura lieu vendredi 10 juin.

Culte pour la famille à 13 heures. Départ du domicile mortuaire, à 13 h. 30.

Prière de ne pas faire de visites.
On ne touchera pas.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Madame Berthe Sieber-Vallat ;
Mademoiselle Mimosa Sieber ;
Monsieur et Madame Roger Sieber-Favre ;
Madame et Monsieur Alphonse Decreuze-Vallat et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean SIEBER

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé subitement dans sa 49me année, muni des sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 7 juin 1955.
(Neubourg 20)

L'enterrement, sans suite, aura lieu jeudi 9 juin, à 13 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la Maison DuBois Jeanrenaud et Cie ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean SIEBER

leur fidèle collaborateur et collègue depuis plus de 16 ans.

Seyon 23 Neuchâtel
POMPES FUNÈBRES E. EVARD
INCINERATION
Concessionnaire de la Société de Crémation
TEL : 5.36.04

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel
~~~